LA ... RTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 51—N... ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 26 AVRIL 1963 PRIX: 10c

Indépendant, M. L. Desjardins présentera une motion sur l'aide aux écoles privées à la prochaine session

Parlant à la législature manitobaine, lundi, M. Laurent Desjardins a soulevé d'une façon inattendue la question de l'aide aux écoles paroissiales.

Après avoir décrit son attitude de base sur cette question, il a fait le bilan de l'inactivité gouvernementale. Le député de St-Boniface a avoué avoir manqué un peu de courage par rapport à ce problème et il a lancé un appel, presque nominal, à plusieurs membres de la chambre, de suivre la voix de la conscience, à l'avenir, devant cette décision.

Lui-même a annoncé que si rien ne se faisait à la session actuelle (qui s'achève), il présentera une motion en faveur de l'aide à ces écoles, soit comme membre de son parti, soit, si nécessaire, comme indépendant.

L'hon. M. Roblin s'est levé à trois reprises au cours de cette intervention pour nier les allégations de M. Desjardins au sujet de promesses, d'ententes ou de manoeuvres les autorités religieuses et le premier ministre.

Malheureusement, les deux quotidiens de la ville n'ont pas fait justice à ce discours, laissant de côté surtout la première partie qui était consacrée aux principes en jeu et la troisième partie qui était un appel très personnel et éloquent aux législateurs. Ces deux sections de ce discours suffisent pour en faire un des sommets de la session actuelle.

Au point de vue politique, le récit que M. Desjardins a fait des événements qui se sont déroulés depuis la création de la Commission McFaraine prête évidemment à controverse, mais ce peut bien être une occasion providentielle de clarifier la situation d'une façon officielle.

En attendant de pouvoir faire un résumé substantiel, en français, de ce discours important, nous publions cette semaine le texte anglais, tel quel, de façon à être utile aux amis de langue anglaise qui autrement n'en connaitraient pas le contenu authentique. **(Voir en page 10)**

La vie politique au Manitoba

La motion de M. Laurent Desjardins, en faveur de l'enseignement plus hâtif du français dans les écoles du Manitoba, a été approuvé en Chambre, telle qu'amendée par M. Joseph Jeannotte, de Rupertsland.

Tout en appuyant le principe du bilinguisme canadien, le gouvernement a opté pour une résolution qui étale les actions du ministère de l'Instruction en faveur de l'enseignement du français et qui urge le Bureau d'Aviseurs du département à poursuivre ses recherches dans ce sens.

Les libéraux ont voté contre l'amendement qui, à leur sens, enlevait la pleine valeur de la motion, mais la motion avec amendement a été enfin approuvée sans que les voix soient comptées.

Les discours qui ont été prononcés à cette occasion méritent une étude plus élaborée.

L'Association à l'oeuvre...

Réflexions sur un 25e congrès

le 21 avril 1963

Croyez-vous que l'Association d'Education s'acquitte bien de sa mission? Toute personne de langue française, âgée de 18 ans ou plus, pratiquant la religion catholique et domiciliée dans la province du Manitoba est de droit membre de l'Association (article 3 de la Constitution), et par conséquent peut exprimer ses vues à ce sujet. Pour cela elle n'a qu'à assister au 25e congrès qui se tiendra au nouveau gymnase des Pères Oblats à St-Boniface, le samedi 4 mai. Il y aura certainement une foule très considérable, si l'on en juge par les échos qui nous viennent des quatre coins de la province.

Ce sera un congrès très important. Nous sommes peut-être à un point tournant de notre histoire.

Des cris d'alarme retentissent assez fréquemment. Nous nous anglicisons, disent les uns! . . . Si nous ne faisons rien pour améliorer la situation, le français disparaitra, disent les autres! . . . L'ambiance de nos écoles est anglaise . . . Le personnel enseignant ne peut pas faire plus! . . . Les commissaires sont obligés d'observer la loi! . . . Une heure de français par jour, ce n'est pas suffisant . . . Les parents ne font pas leur part . . . Les instituteurs devraient insister davantage . . .

De l'autre côté, il y a des sons de cloche plus gais . . . Le français est mieux enseigné à l'école de nos jours . . . Nous avons de meilleurs manuels scolaires . . . Il y a bon nombre de grandes divisions scolaires à majorité canadienne-française . . . Il y a le journal, la radio, la télévision, la Relève, des institutions de toutes sortes, de nombreuses associations culturelles . . . autant d'armes qui servent au bon combat . . . De plus il existe maintenant de bien meilleures relations qu'autrefois entre les nôtres et les autorités gouvernementales, conséquemment nous obtenons beaucoup plus, etc., etc.

Réflexions pessimistes et réflexions optimistes. Où trouver le juste milieu, comment faire la juste part des choses? Voilà ce qui nous fait face au congrès.

Faisons notre examen de conscience. D'une part, il est important de reconnaître que l'isolationnisme n'aurait aucun sens pour les nôtres devant les réalités quotidiennes; d'autre part, avons-nous toujours vécu d'après l'esprit de 1916, surtout dans le domaine scolaire, c'est-à-dire selon le mot d'ordre reçu: "Si nous voulons du français, c'est à nous d'en mettre"?

Ceux que l'on qualifie d'extrémistes ne manquent assurément pas de sincérité. Ils sont passionnément attachés à leurs convictions, et ils croient avoir trouvé la solution unique d'un problème authentique. Ils ont le droit d'exprimer leurs idées et nous avons le devoir de les écouter attentivement et d'évaluer ce qu'ils ont à dire. Certains sont d'avis que s'ils atteignaient leur objectif, ce serait un désastre. Toutefois, si certaines agitations pouvaient amener la mise en oeuvre de mesures pratiques pour parvenir à de meilleurs résultats en ce qui a trait à l'épanouissement de la langue et de la culture françaises dans cette province, ce serait autant de gagné.

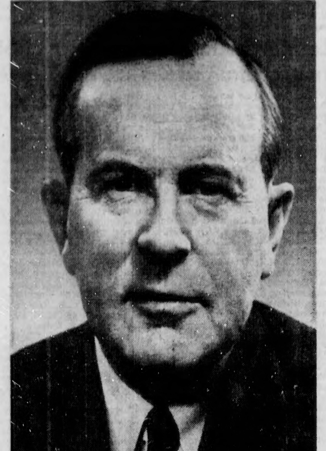
S'il faut réformer, réformons, s'il faut reconstruire, reconstruisons; mais n'accusons pas d'inertie ceux qui étaient là ou ceux qui y sont, car beaucoup a été réalisé. Surtout ne faisons pas de personnalités. Il nous faut à tout prix éviter que notre petit groupe soit divisé. Lorsqu'une décision est prise à la majorité des voix, ceux qui se retrouvent du côté de la minorité devraient se plier et même collaborer pour le bien général. Pas de discussions acerbes.

A partir d'un pareil point de vue, le dialogue est possible — un vrai dialogue, et non une discussion où chacun se retranche dans des attitudes de plus en plus fermées. Tâchons de nous prendre comme nous sommes et de faire des propositions qui tiennent compte de la réalité. Le moment est venu de réfléchir sur les buts de notre Association. Doit-elle surtout se pencher sur les problèmes scolaires ou s'attaquer à tout ce qui concerne la vie française? On a parlé de mandat confié aux fondateurs en 1916, renouvelé plus tard. Ne serait-il pas opportun de redire, et cela d'une façon officielle, par motion, au prochain exécutif, en un geste de solidarité, qu'il a la confiance de toute la population canadienne-française de la province et qu'il a le pouvoir de parler en son nom, de donner des directives? Tout cela, pour qu'il n'y ait pas d'équivoque, pour que l'Association soit en quelque sorte reconnue comme l'état-major de nos forces françaises au Manitoba.

On peut avoir des divergences au sujet des méthodes à employer, de la procédure à suivre, mais on ne peut se tromper en élisant un bon exécutif composé d'hommes compétents prêts à faire les sacrifices nécessaires et à prendre les décisions qui s'imposent pour le bénéfice des nôtres. **L'Exécutif** est élu afin d'exécuter les désirs des congressistes réunis en assemblée générale, qui eux représentent tous les Canadiens français de cette province. Croyez-vous qu'avec les moyens à sa disposition il s'est bien acquitté de sa tâche pendant les deux dernières années? Quelles sont vos vues pour l'avenir?

Voilà quelques-unes des questions que votre exécutif vous posera au congrès. Soyez présents!

Léo Rémillard, président.



L'hon. Lester B. Pearson

L'hon. Roger Teillet est nommé membre du Cabinet Pearson

M. Roger Teillet, député du comté de St-Boniface, a été nommé ministre des Affaires des Anciens Combattants dans le nouveau cabinet Pearson. Le nouveau ministre s'est rendu à Ottawa dimanche et a été assermenté avec ses collègues, lundi. On croit qu'il est le premier ministre fédéral de langue française du Manitoba.

L'hon. M. Teillet, né à St-Vital, est un descendant en ligne directe de Jean-Baptiste Lagimodière, le premier Canadien français à s'établir dans l'Ouest. Sa mère, Sarah Riel, était la nièce de Louis Riel. Son père, Camille, né en France, a reçu, il y a quelques années, la médaille Bene Merenti. Les autres membres vivants de la famille sont Louis, de St-Vital, Eléador, de Dauphin, Joseph, de St-Boniface, Camille, de Cross Lake, Edmond, de Fort Garry, Mme John DeJong, de St-Norbert, Mme Auguste Thorimbert, de St-Norbert, Mme Georges Chabot, de Winnipeg, et Mme William Schick, de St-Vital.

Roger a fréquenté les écoles Lavallée, Woodlawn et Norberry, à St-Vital, l'école Provencher et le Collège de St-Boniface, à St-Boniface.

Il s'est enrôlé dans l'Aviation royale canadienne en 1939 et se trouvait outre-mer en 1941, comme lieutenant de l'aviation sur un bombardier. Alors qu'il rentrait de sa 24e mission en Allemagne, son avion a été abattu au-dessus de la France. Fait prisonnier, il a été libéré le 2 mai 1945.

Le futur ministre a été homme d'affaires, propriétaire de son agence d'assurances, animateur de la Chambre de Commerce bilingue de St-Boniface, membre actif et exécutif de plusieurs sociétés catholiques, Chevaliers de Colomb, Parents et Maîtres, Commission scolaire paroissiale, etc. De plus il apportera à son ministère ses expériences comme membre de la Légion canadienne, de l'Association de l'Aviation royale canadienne et de l'Association des pilotes et observateurs de temps de guerre.

L'hon. Teillet s'est toujours intéressé à la politique, car, à la maison, la chose publique était le sujet de conversations fréquentes parmi les anciens. Fondateur du Cercle des Jeunes Libéraux de St-Boniface, il attachait beaucoup d'importance à la fidélité au parti, comme moyen d'exercer une influence durable dans les affaires publiques.

Début spectaculaire

Son début dans l'arène provinciale fut assez spectaculaire, car il fut choisi candidat libéral-progressiste par acclamation à une convention très enthousiaste, obligeant le député en fonctions de devenir candidat indépendant. Plus de 400 personnes l'acclamaient, tandis que les hon. Douglas Campbell, premier ministre, et Edmond Préfontaine, ministre des Affaires municipales, prenaient la parole en sa faveur. M. Teillet a été élu à la législature provinciale, le 8 juin 1953, au premier tour de scrutin, en tête de tous les concurrents dans le comté bicéphale, avec 4,205 voix.

Il fut réélu le 16 juin 1958, peu de temps après que la redistribution des sièges dans la province avait rendu St-Boniface autonome. Avec un territoire réduit, il a néanmoins atteint un total de 3,150 voix. Ses confrères n'avaient pas été aussi favorisés, cependant, et l'instabilité politique conduit M. Roblin, nouveau premier ministre, à la disolution de la législature le 12 mars suivant. M. Teillet se retira alors volontairement du champ de la politique provinciale, pour se consacrer davantage à un nouveau champ de travail dans les relations extérieures.

Au fédéral

Pendant son séjour à la législature, en plus de faire un travail très efficace dans les coulisses à l'avantage des oeuvres de sa ville, il a joué un rôle important dans le lancement de la commission pour le bien-être des Indiens et Métis de la province. Prenant la parole, il ne manquait pas de faire valoir les avantages de la double culture canadienne. Candidat au fédéral en 1962, il a emporté le comté de St-Boniface le 18 juin par 11, 363 voix, triomphe qu'il répétait cette année, le 8 avril, par 13,352 voix.

Aux Communes, dans l'opposition, il n'a pas manqué d'impressionner les observateurs expérimentés. Le chroniqueur de "L'Action" de Québec, ainsi que de **La Liberté et le Patriote**, M. Jean-Marc Poliquin, a loué dans ce dernier journal, la "qualité de son bilinguisme", "l'ampleur de ses vues", "la rigueur de ses développements". On lui prédisait un bel avenir.

L'hon. Teillet a marié Jeanne Boux, de St-Labre, Man., en 1940. Ses deux fils, Richard (13 ans) et Philippe (11 ans), fréquentent le Juniorat de St-Boniface.

Sa nomination couronne des années au service du public, réjouit ses nombreux amis et fait honneur aux Franco-Manitobains.

☆ ☆ ☆

Nouveau régime

OTTAWA — Le nouveau premier ministre Pearson a fait connaitre la composition du cabinet fédéral peu après midi, lundi, alors qu'il quittait la résidence du gouverneur général Vanier, à Ottawa. Parmi les dix ministres de langue française se trouve l'hon. Roger Teillet, député de St-Boniface, qui s'occupera du ministère des Anciens Combattants.

Voici la composition du nouveau cabinet:

Premier ministre: Lester B. Pearson.

Premier ministre suppléant: Lionel Chevrier.

Justice: Lionel Chevrier.

Affaires extérieures: Paul Martin.

Défense: Paul Hellyer.

Finances: Walter Gordon.

Commerce: Mitchell Sharp.

Postes: Azelius Denis.

Secrétaire d'Etat: Jack Pickersgill.

Transports: Georges McIlraith.

Mines: William Benedickson.

Nord Canadien: Arthur Laing.

Revenu national: J. R. Garland.

Ministre associé de la Défense: Lucien Cardin.

Présidence du Conseil privé: Maurice Lamontagne.

Travail: Allan J. MacEachren.

Travaux publics: Jean-Paul Deschatelets.

Pêcheries: H.-J. Robichaud.

Solliciteur-général: J. Watson MacNaught.

Forêts: Jack Nicholson.

Agriculture: Harry Hays.

Santé: Judy LaMarsh.

Anciens combattants: Roger Teillet.

Production de la Défense: Charles M. Drury.

Immigration: Guy Favreau.

Ministre d'Etat: René Tremblay.

Leader de la Chambre: Jack Pickersgill.

Leader du gouvernement au Sénat: M. Ross MacDonald.

Deux précédents

Le cabinet de M. Pearson donne lieu à deux précédents: d'une part, la représentation de la province de Québec au conseil des ministres atteint le chiffre jamais égalé de huit, et, d'autre part, dix des ministres sont de langue française.

Session le 16 mai

A l'issue de sa première réunion du cabinet, le premier ministre, M. Pearson, a annoncé la création prochaine d'un nouveau ministère de l'Industrie englobant le ministère actuel de la Production de la défense, et qui sera confié au titulaire actuel de ce dernier portefeuille, M. Charles Drury, de St-Antoine-Westmount.

M. Pearson a également annoncé la convocation du Parlement pour le 16 mai.

Remplissant une autre promesse de sa dernière campagne, M. Pearson nommera également deux ministres de l'Agriculture, l'un pour l'Est et l'autre pour l'Ouest canadien, dont l'un, probablement le premier, sera M. René Tremblay, de Matapédia-Matane, nouveau ministre d'Etat.

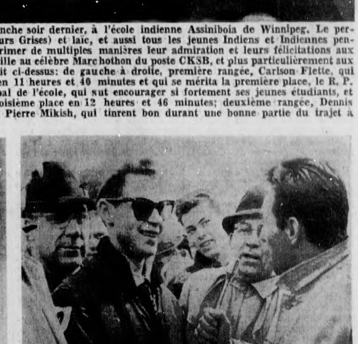
Ces deux mesures, a précisé le premier ministre, seront mises en vigueur dès leur approbation par le parlement, le plus tôt possible après le 16 mai, date d'ouverture de la session.

Enfin, l'administration des lois à l'égard des marques de commerce, droits d'auteur, inventions sera transférée au secrétaire de la Citoyenneté et de l'Immigration dont le nouveau titulaire, M. Guy Favreau, est spécialiste dans ces domaines.

(Suite à la sixième page)

C'était grande fête, dimanche soir dernier, à l'école indienne Assiniboia de Winnipeg. Le personnel religieux (Oblats et Soeurs Grises) et laïc, et aussi tous les jeunes Indiens et Indiennes pensionnaires ont tenu alors à exprimer de multiples manières leur admiration et leurs félicitations aux "six" qui avaient participé la veille au célèbre Marchothon du poste CKSB, et plus particulièrement aux "deux vainqueurs" que l'on voit ci-dessus: de gauche à droite, première rangée, Carlson Flette, qui parcourut les cinquante milles en 11 heures et 40 minutes et qui se mérita la première place, le R. P. Omer Robidoux, O.M.I., principal de l'école, qui sut encourager si fortement ses jeunes étudiants, et Donald Hill, qui se mérita la troisième place en 12 heures et 46 minutes; deuxième rangée, Dennis Hill, Marcel Flett, Paul Hart et Pierre Mikish, qui tinrent bon durant une bonne partie du trajet à parcourir.

Le jeune Roland Bohémier, fils de M. et Mme Etienne Bohémier, de St-Boniface, fut le plus jeune participant (14 ans) à compléter la marche de 50 milles (en 16 heures et 22 minutes). Il est élève de 9e année à l'Institut Collégial Provencher. Son père était l'organisateur en chef du Marchothon.



Dans la photo ci-dessus l'on voit Claude Rocan, de La Broquerie, le deuxième gagnant du Marchothon de 50 milles organisé par CKSB, le samedi 20 avril dernier. Il est entouré d'amis et d'admirateurs, dont M. l'abbé Robert Nadeau, curé d'Aubigny, et MM. Roland Couture, gérant du poste de radio CKSB, et Christian LeRoy, qui questionne le vainqueur pour le bénéfice des nombreux auditeurs qui ont pu suivre les coureurs de nuit et de jour par le truchement des ondes. M. Rocan a terminé le Marchothon en 12 heures et 2 minutes, se méritant la deuxième place parmi les 20 gagnants. **(Voir rapport en page 2)**

Parents et Maîtres

Le congrès annuel de l'Association des Parents et Maîtres de langue française du Manitoba aura lieu le samedi 27 avril à l'école secondaire de St-Adolphe. La réunion débutera à midi et demi. Le R. P. Jean-Marie Soulodre, O.M.I., vicaire de la paroisse du Précieux-Sang, sera le conférencier invité au banquet, à 6 h. p.m.

Avis au personnel enseignant

A l'occasion du prochain Congrès général de l'Association d'Education, le 4 mai prochain, les diplômes et insignes de **l'Ordre du Mérite Scolaire Manitobain** seront décernés aux membres du personnel enseignant qui, ayant enseigné 15, 25 ou 30 années dans les écoles visitées par l'un des deux visiteurs de l'Association d'Education, en auront fait la demande, avant **le 25 avril**, au Secrétariat de l'Association d'Education, 577, rue Des Meurons, à St-Boniface.

Les renseignements suivants devront accompagner cette demande: nom, adresse, années d'enseignement dans chaque école.

Les religieuses sont priées de donner leur nom de famille.

Le Secrétariat,
Association d'Education.

Encyclique de S.S. Jean XXIII sur la paix entre les nations

☆ ☆ ☆

Deuxième partie:

Rapports entre les hommes et les pouvoirs publics au sein de chaque communauté politique

☆ ☆ ☆

(A) L'Autorité est avant tout une force morale

A la vie en société manqueraient l'ordre et la fécondité sans la présence d'hommes légitimement investis de l'autorité et qui assurent la sauvegarde des institutions et pourvoient dans une mesure suffisante au bien commun. Leur autorité, ils la tiennent tout entière de Dieu, comme l'enseigne saint Paul: "Il n'est pas qui ne vienne de Dieu". La doctrine de l'Apôtre est ainsi expliquée par saint Jean Chrysostome: "Que voulez-vous dire? Chacun des gouvernants serait-il établi par Dieu dans sa fonction? Ce n'est pas ce que j'affirme, répondra Paul; je ne parle pas des individus revêtus du pouvoir, mais proprement de leur mandat. Qu'il y ait des pouvoirs publics, que des hommes commandent, que d'autres soient subordonnés et que tout n'arrive pas au hasard, voilà, dis-je, ce qui est le fait de la sagesse divine". En d'autres termes: puisque Dieu a doté de sociabilité la créature humaine; mais puisque nulle société "n'a de consistance sans un chef dont l'action efficace et unifiante mobilise tous les membres au service des buts communs, toute communauté humaine a besoin d'une autorité qui la régisse. Celle-ci, tout comme la société, a donc pour auteur la nature et du même coup Dieu lui-même".

Pour autant l'autorité n'échappe point à toute loi. Elle consiste précisément dans le pouvoir de commander selon la droite raison. Dès lors toute sa force impérative lui vient de l'ordre moral, lequel à son tour repose sur Dieu, son principe et sa fin. "L'ordre absolu des vivants et la fin même de l'homme — de l'homme libre, sujet de devoirs et de droits inviolables, de l'homme origine et fin de la société — regardent aussi la cité comme communauté nécessaire et dotée de l'autorité; sans celle-ci pas d'existence, pas de vie pour le groupe . . . Suivant la droite raison et surtout la foi chrétienne, cet ordre universel trouve nécessairement son origine en Dieu, être personnel et notre Créateur à tous; par conséquent les titres des pouvoirs publics se ramènent à une certaine participation de l'autorité divine elle-même".

Aussi bien, si le pouvoir s'appuie exclusivement ou principalement sur la menace et la crainte des sanctions pénales ou sur la promesse des récompenses, son action ne réussit aucunement à susciter la recherche du bien commun; y parviendrait-il, ce serait d'une façon étrangère à la dignité de l'homme, être libre et raisonnable. L'autorité est avant tout une force morale. Ses détenteurs doivent donc faire appel, en premier lieu, à la conscience, au devoir qui incombe à tous de servir avec empressement les intérêts communs. Mais les hommes sont tous égaux en dignité naturelle; aucun n'a le pouvoir de déterminer chez un autre le consentement intime; ce pouvoir est réservé à Dieu, le seul qui scrute et qui juge les décisions secrètes de chacun. Par suite, l'autorité humaine ne peut lier les consciences que dans la mesure où elle se relie à l'autorité de Dieu et en constitue une participation.

(Suite à la dixième page)

Le samedi 4 mai
Journée française
au Manitoba

8 h. 30 (Juniorat) XXVe Congrès Général AECFM
6 h. 30 (Collège) Banquet Conseil Provencher
8 h. 30 (Playhouse) Pièce Cercle Molière

(HEURE SOLAIRE)  (HEURE SOLAIRE)

Le samedi 4 mai
Journée française
au Manitoba

La Liberté et Le Patriote

Membre de l'AHLFC et de la CWNA



Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot à Winnipeg, par la Canadian Publishers Ltd.

Raymond Durocher, O.M.I., directeur
Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef
Brunelle Léveillé, administrateur

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: SP 5-8443)

Toute correspondance relative aux abonnements, à la publicité et à la gérance doit être adressée à L'Administration, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: SP 4-3414)

Abonnements: 1 an, $3.50; 1 an et demi, $5.00; 3 ans, $6.00; 3 ans et demi, $10.00. A l'étranger $1.00 en plus par année

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa et pour affranchissement payé en numéraire

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez SPruce 4-2541, local 249.

En habit du dimanche

A l'émission "En habit du dimanche", le 28 avril, le réalisateur Pierre Morin a invité la charmante chanteuse Colette Devlin et un ensemble américain, les Jerry Murad's Harmonicats.

Ce dernier ensemble a ceci de particulier qu'il est formé de joueurs d'harmonicas. Tous les amateurs de cet instrument populaire apprendront, sans doute, que l'on peut faire de la fort belle musique lorsqu'on pratique l'harmonica avec virtuosité. Cet ensemble formé de Jerry Murad, originaire de Turquie; de Don Les et d'Al Siore, tous deux de Chicago, a l'honneur d'appartenir à l'association des musiciens américains. C'est dire que pour eux, l'harmonica est un véritable instrument de musique capable d'interpréter les meilleures oeuvres.

Une visite à Rideau Hall

Le vendredi 3 mai, à 10 h. du soir, le réseau français introduira les téléspectateurs dans la résidence de Son Excellence le gouverneur général du Canada, demeure témoin depuis bientôt un siècle de notre vie politique.

Avec la caméra, nous ferons le tour de la propriété. Nous verrons la salle de bal où se déroulent les grandes réceptions du gouverneur général et où se fait la présentation des lettres de créance des ambassadeurs étrangers. Nous visiterons les appartements royaux où furent reçus, ces dernières années, le roi Georges VI, la reine Elisabeth, le duc d'Edimbourg, la reine Juliana des Pays-Bas, le président de Gaulle, le président Kennedy, la plupart des premiers ministres du Commonwealth et le premier ministre de Grande-Bretagne, M. MacMillan. Fait intéressant à noter, c'est à Rideau Hall que M. MacMillan fit la connaissance de sa femme, alors qu'il était attaché à la personne du duc de Devonshire.

Cette émission nous fera assister à la présentation des lettres de créance de l'ambassadeur de la république du Niger.

Nos longs métrages

Le samedi 27 avril, à 10 h. 30: "Nazarin", drame religieux de Luis Bunuel, avec Francisco Rabal et Marga Lopez. A la suite d'une altercation avec ses supérieurs, un jeune prêtre quitte son poste et devient pèlerin mendiant.

Le dimanche 28 avril, à 10 h. 40: "Un Américain bien tranquille", film d'espionnage avec Audie Murphy, Michael Redgrave et Claude Dauphin.

Le lundi 29 avril, à 10 h. 30: "L'affaire Cicéron", film d'espionnage avec James Mason, Danielle Darrieux et Michael Rennie. Les exploits véridiques d'un espion durant la dernière guerre mondiale.

Le mardi 30 avril, à 10 h. 30: "Ma femme est formidable", comédie avec Sophie Desmarets, Simone Valère et Fernand Gravey. Un mari qui se croit trompé se venge en faisant la cour à l'épouse d'un ami.

Le mercredi 1er mai, à 10 h. 30: "L'étrange visiteur", avec Ann Harding et Basile Rathbone. Une jeune fille, qui a gagné à la loterie, décide de sous-louer son appartement.

Le jeudi 2 mai, à 10 h. 30: "Les fiancés", drame de Mario Camerini, avec Clara Calami, Gino Cervi et Dina Sassoli. Deux fiancés sont séparés par un tyran.

Le vendredi 3 mai, à 8 h. 30: "Le Baron de l'Ecluse", comédie de moeurs de Jean Delannoy, avec Jean Gabin, Micheline Presle, Jean Desailly et Blanchette Brunoy. Après une partie de cartes, le baron Antoine, quinquagénaire ruiné, se retrouve propriétaire d'un yatch luxueux.

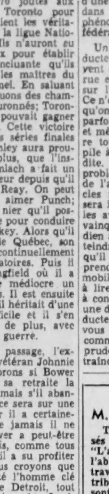
Et à 10 h. 30: "Un fil à la patte", vaudeville de Guy Lefranc, avec Noël-Noël, Suzy Delair, Henri Guisol et Bourvil. Un comte s'apprête à épouser une jeune fille du monde. Il lui faut donc rompre avec sa maitresse, et ce fil à la patte lui cause bien des mésaventures.

Le monde du sport

Les Maple Leafs de Toronto prouvent de façon péremptoire qu'ils sont les "maitres"

par Jacques LEMOYNE

Exclusif à "La Liberté et le Patriote"



Il aura fallu 70 joutes aux Maple Leafs de Toronto pour prouver qu'ils étaient les véritables champions de la ligue Nationale de hockey. Ils n'auront eu besoin que de dix pour établir de façon très concluante qu'ils sont bel et bien les maitres du hockey professionnel. En saluant les Leafs, nous saluons des champions deux fois couronnés; Toronto a prouvé qu'il pouvait gagner une de 70 joutes. Cette victoire des Leafs dans les séries finales pour la coupe Stanley aura prouvé, une fois de plus, que l'instructeur Punch Imlach a fait un travail en profondeur depuis qu'il a remplacé Billy Reay. On peut aimer ou ne pas aimer Punch; personne ne peut nier qu'il possède un talent rare pour conduire une équipe de hockey. Alors qu'il dirigeait les As de Québec, son club a participé continuellement aux séries éliminatoires. Puis il est passé à Springfield où il a fait d'une équipe médiocre un club de champions. Il est ensuite allé à Toronto où il héritait d'une situation fort difficile et il s'en est tiré, une fois de plus, avec les honneurs de la guerre.

Soulignons, au passage, l'excellent travail du vétéran Johnnie Bower. Nous ignorons si Bower songe à prendre sa retraite la saison prochaine, mais s'il abandonne le hockey, ce sera sur une note glorieuse, car il a certainement joué comme jamais il ne l'avait avant. Bower a peut-être été chanceux, mais, comme tous les bons joueurs, il a su profiter de sa chance. Nous croyons que c'est lui qui a été l'homme clé de la série contre Detroit, tout comme la défensive des Leafs leur aura permis de remporter la victoire aux dépens des Canadiens. Soulignons en passant le fait que le jeu défensif des Leafs a paru moins ennuyant lors de la série contre les Red Wings, sans doute à cause de la puissance des attaques de Detroit qui invitait, par le fait même, le club de Punch Imlach à se porter vigoureusement à l'offensive pour mieux se défendre. Toronto aura dominé dans tous les domaines et a bien mérité son championnat et la coupe Stanley.

Rien de neuf!

Tout au long de la série nous avons entendu parler de changements prochains au sein de telle ou telle équipe de la ligue Nationale. Il fut d'abord question de la retraite de Toe Blake, mais ce dernier s'est lui-même chargé de nier des rumeurs qu'il avait été le premier à mettre sur le marché. Puis l'histoire de Geoffrion est revenue sur le tapis et enfin l'histoire de Rudy Pilous qui serait remplacé par Bill Reay à Chicago. M. Frank Selke a bien résumé la situation en disant: "Les personnes qui veulent échanger des joueurs avec nous feraient bien de nous en parler avant d'en causer avec les journalistes". Il est certain que si les Canadiens désirent se départir des services de Bernard Geoffrion qu'ils n'éprouveront pas de difficultés à le faire. Tous les clubs de la ligne, y compris Toronto, aimeraient avoir Geoffrion avec eux. Mais qu'offriront-ils en retour pour un joueur qui peut marquer 50 buts ou plus au cours d'une même saison? Certains dirigeants affirment qu'ils n'échangeraient pas tel ou tel joueur pour Geoffrion, mais ils oublient de dire que les Canadiens n'échangeront pas Geoffrion pour n'importe quel joueur, même pas pour les meilleurs joueurs d'autres équipes.

Il semble bien que Doug Harvey, qui ne devait pas retourner à New York, ira dans la métropole américaine pour une autre saison. Doug n'aime pas voyager et il ne veut pas quitter sa famille trop régulièrement; mais il pense aussi à l'avenir matériel des siens et un salaire de $25,000 par saison, ce n'est pas à dédaigner. Il tentera sans aucun doute d'en arriver à un compromis, mais il semble qu'il devra accepter de jouer avec les Rangers ou de ne pas jouer du tout. Nous nous souvenons toujours de la réunion de repêchage de la saison dernière alors que Doug nous avait déclaré qu'il ne retournerait pas à New York; quelques semaines plus tard il changeait d'avis. Que serait-il arrivé à la direction des Rangers si Harvey n'avait pas été protégé? Que serait-il arrivé à Doug si une autre équipe l'avait obtenu pour le prix du repêchage? Se serait-il privé de jouer au hockey, ou aurait-il renié la parole donnée? Cela ne lui ressemble pas trop. Quoiqu'il arrive, nous assisterons à la séance de repêchage cette année encore et nous serons en mesure, avant cela sans doute, de savoir ce qui se prépare dans la ligue Nationale, l'an prochain.

L'automobile

Le sport de l'automobile a pris, au Canada, une importance assez surprenante si on songe à l'apathie qui règnait dans ce domaine avant la dernière guerre. Le rallye est une tradition européenne qui semble avoir facilement trouvé sa place chez nous. Nous n'en sommes pas encore à envoyer des coureurs aux grandes épreuves internationales, même si nous avons eu au pays le malheureux Peter Ryan. Mais le jour n'est pas éloigné où des conducteurs d'expérience, mettant à profit ce qu'ils ont appris lors de ces courses contre l'horloge, finiront par s'inscrire dans des épreuves aussi importantes que la course des 500 milles d'Indianapolis. Cette course, soit dit en passant, aura lieu le 30 mai et il est probable qu'on pourra la suivre, en partie, à la télévision. Le principe du rallye n'est pas celui de la vitesse, mais celui de l'habileté. Il s'agit de savoir bien conduire, de savoir garder sa vitesse et d'être capable de suivre des instructions rapides tout en gardant un contrôle parfait sur sa voiture. Un groupe d'automobilistes tentent présentement de remporter les honneurs d'une course Vancouver-Montréal dans un temps qui aurait paru phénoménal aux Pères de la Confédération.

Un des problèmes que les conducteurs doivent résoudre est souvent celui de la distance parcourue et de la distance enregistrée sur l'indicateur de l'automobile. Ce n'est qu'après un certain temps qu'on sait que l'indicateur varie parfois d'un ou de deux dixième, et même plus. Il faut alors refaire tous les calculs pour arriver pile à l'endroit indiqué, à l'heure dite. Il y a aussi les nombreux problèmes posés par le moteur de l'automobile et par les obstacles rencontrés sur la route. Il sera intéressant de voir par quelles aventures extraordinaires les vainqueurs du grand rallye canadien auront dû passer avant d'atteindre la ligne d'arrivée. Quoi qu'il en soit, si vous voulez apprendre à bien conduire une automobile, si vous voulez apprendre à lire une carte géographique et à conserver une vitesse égale sur une distance donnée, devenez conducteur dans un rallye. Mais nous vous conseillons d'agir d'abord comme navigateur: ce sera plus prudent et cela vous servira d'entrainement. Et quel entrainement!

Communiqué de M. l'abbé Louis Bédard

Tous ceux qui sont intéressés à collaborer au projet de "L'avion-missionnaire" de M. l'abbé Louis Bédard et à son travail en Amazone, par la distribution et vente des billets, sont priés de demander ces livrets à M. Désorcy, à l'archevêché de St-Boniface.

Le tirage, annoncé pour le 5 mai 1963, est remis au 25 juin, à St-Norbert, Man.

Les premier et deuxième prix de ce tirage sont en montre au magasin Huot, avenue Provencher.

Je remercie ceux et celles qui ont déjà travaillé beaucoup et qui continuent de m'encourager à obtenir un avion plus fort et mieux adapté aux conditions de la jungle péruvienne.

Louis Bédard, ptre.



La Chambre de Commerce de Ste-Anne-des-Chênes avait placé une roulotte à la croisée des chemins 12 et Trans-Canada, à peu près à mi-route du parcours de 50 milles, où les coureurs avaient la possibilité de refaire leurs forces grâce à un café chaud et à une légère collation. Dans la photo l'on voit, à gauche, un des marcheurs qui est reçu par un groupe d'hommes de Ste-Anne-des-Chênes; à droite, MM. Alix Simard, Tobie Perrin, Dr Robert Lafrenière, Louis Champagne, Xavier Chouinard, etc.

Le Marchothon organisé par CKSB remporte un succès extraordinaire

Dans la nuit de vendredi à samedi, à minuit exactement, le 20 avril, à quelque quatre milles à l'est de Richer, sur la route Trans-Canada, une activité extraordinaire régnait: plus de 300 curieux, 65 automobiles, des voitures patrouilles de la gendarmerie royale, des représentants de l'Ambulance St-Jean sous la direction de M. Arthur Desrosiers, des scouts avec le curé de Richer, M. l'abbé Pierre Gagné, une équipe de reporters de CKSB (MM. Christian LeRoy, André Martin, Georges Laurent et Maurice Lévêque), MM. Roland Couture, directeur gérant de CKSB, et Etienne Bohémier, l'organisateur du Marchothon, des juges et des officiers, tous assistaient au départ des quelque 200 "braves" qui allaient essayer de parcourir à pied les cinquante milles qui les séparaient des studios du poste CKSB à St-Boniface.

Au signal du départ, tous se lançaient donc en avant avec enthousiasme et fierté. La fatigue et le froid, la neige et le vent seraient leur lot durant les prochaines heures. De fait plusieurs succomberont en cours de route, après des milles et des milles, et vingt seulement se rendaient à destination. Mais tous se méritèrent les félicitations des témoins et des . . . auditeurs de CKSB tenus en haleine par l'équipe dynamique qui les tenait au courant de toutes les péripéties du Marchothon.

Car le poste CKSB n'a pas quitté les ondes de minuit à 3 h. 30 de l'après-midi, recevant au bas mot plus de 650 appels téléphoniques durant ces heures d'activité fébrile: les uns donnaient aux gagnants des prix en argent ou en nature (au moins $700, par exemple, purent être distribués aux vainqueurs), les autres envoyaient leurs messages de félicitations (comme Mmes Marie-Adèle Fontaine et Clavelle, Mlle Doris Johnson et leurs compagnes du 4e étage de l'hôpital Taché).

Les gagnants arrivèrent un à un à destination où plus de 500 personnes les attendaient, les applaudissaient, les félicitaient. S. H. le maire Joseph Guay, maire de St-Boniface, et M. Roland Trudeau, président de CKSB, avaient pris place dans la foule.

A remarquer qu'au départ environ 25 centres franco-manitobains comptaient des représentants chez les marcheurs. Parmi les 20 gagnants se trouvent deux jeunes Indiens de l'école Assiniboia de Winnipeg, six jeunes de La Broquerie, deux représentantes féminines dont l'une âgée de 16 ans seulement, Mlle Rose-Marie Nault. Le plus jeune des marcheurs, Roland Bohémier, âgé de 14 ans, est le fils de M. Etienne Bohémier, l'organisateur en chef du Marchothon. Le plus âgé, M. Léon Parisien, âgé de 53 ans, reçut de son employeur un don de $50.00. Les Routiers de St-Boniface et du Précieux-Sang encouragèrent avec enthousiasme leurs deux représentants, Pierre Couture et Ronald Ferland.



Le Marchothon est un événement qui, paraît-il, se renouvellera annuellement. En tout cas, dès cette année, on doit à l'initiative et à l'enthousiasme du personnel de CKSB d'avoir soulevé partout un intérêt extraordinaire et, comme disait un admirateur, "d'avoir mis une fois de plus la ville de St-Boniface sur la carte du Manitoba".

Chaleureuses félicitations à tous ceux qui ont commencé la marche et parcouru plusieurs milles avant de succomber au froid et à la fatigue. Félicitations particulières aux vingt gagnants qui, semble-t-il, ont parcouru plus que les 50 milles annoncés. On dit même que Carlson Flett, qui parcourut la distance en 11 h. 40 m., aurait établi un record spécial. Les experts seront mieux renseignés à ce sujet dans quelques jours.

Liste des gagnants

1—Carlson Flett, école indienne Assiniboia, Winnipeg: 11 h. 40.
2—Claude Rocan, La Broquerie: 12 h. 02.
3—Donald Hill, école indienne Assiniboia, Winnipeg: 12 h. 46.
4—Edouard Véronneau, Lac du Bonnet: 12 h. 55.
5—Robert Daneault, La Broquerie: 13 h. 10.
6—Charles Gosselin, La Broquerie: 13 h. 15.
7—Robert Douchant, St-Boniface: 13 h. 21.
8—Jean-Marie Taillefer, La Broquerie: 13 h. 31.
9—Jean-Paul Taillefer, La Broquerie: 13 h. 38.
10—Léon Parisien, Ile-de-Chênes: 13 h. 40.
11—Alphonse Boily, La Broquerie: 13 h. 47.
12—Pierre Couture, St-Boniface: 14 h. 17.
13—Cliff Kowalski, Winnipeg: 14 h. 57.
14—Jean-Paul Lanouette, Richer: 15 h.
15—Ronald Ferland, St-Boniface: 15 h. 50.
16—Roland Bohémier, St-Boniface: 16 h. 22.
17—W. De Koning, Winnipeg: 16 h. 26.
18—Mlle Rose-Marie Nault, Ste-Anne-des-Chênes: 16 h. 36.
19—Roland Poiron, St-Labre: 16. h. 40.
20—Mme Stella Saindon, Richer: 16 h. 50.

L'A.I.L.F.M. s'oppose à l'abolition des commissions scolaires locales

Le mercredi 17 avril, à 8 h. p.m., le congrès annuel de l'Association des Instituteurs de Langue Française du Manitoba s'ouvrait à l'Institut Collégial St-Joseph, à St-Boniface, sous la présidence de M. Edgar Freynet.

Après le chant de l'hymne national, M. Freynet rappela le souvenir des instituteurs décédés au cours de l'année: le R. P. Louis-Philippe, C.S.V., ancien supérieur du Collège St-Joseph d'Otterburne, Mlle Antoinette Baril, de St-Boniface, la Rév. Sr Marie-Jean-Baptiste, S.N.J.M., et la Rév. Sr Marie-du-Bon-Pasteur, Oblate. On récita l'oraison de la messe quotidienne de Requiem pour le repos de leurs âmes. Le lendemain matin, dans la chapelle de la Maison générale des Oblates, une messe fut dite à leurs intentions.

Le R. P. A. Lemoine, O.M.I., curé du Précieux-Sang, fit la prière d'ouverture du congrès. M. Freynet souhaita la bienvenue, faisant ressortir en termes fort appropriés la grandeur et la noblesse de l'instituteur catholique et français du Manitoba.

Discours encourageants

S. H. le maire Joseph Guay rappela que la ville de St-Boniface est le centre de la civilisation chrétienne de tout l'Ouest canadien. Il fit voir combien complexe et méritoire est le rôle de l'instituteur canadien-français du Manitoba, "car il doit surveiller l'éducation religieuse et nationale dans les cadres d'une loi scolaire fort injuste". Tâche lourde et ingrate à certaines heures. C'est avec émotion que M. Guay indiqua combien nous devrions compter sur l'appui des parents. Il termina en suppliant le personnel enseignant de ne jamais fléchir devant toutes les difficultés qui pourraient surgir.

M. Léo Rémillard, président de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, apporta les saluts et les encouragements de cet organisme. Il félicita les responsables du congrès pour le choix judicieux du thème général: "Le français parlé, notre première préoccupation?", car, dit M. Rémillard, "nous constatons de plus en plus que notre jeunesse et toute notre population en général ont besoin d'enrichir leur vocabulaire, de l'épurer, de se défaire, de se débarrasser d'expressions anglaises . . . mais il faut toujours essayer de 'remonter le courant'." Il dit combien l'Association d'Education compte sur les instituteurs "pour le maintien et le développement de la langue française au Manitoba". Il conclut en réitérant ses meilleurs voeux de succès aux congressistes.

M. Damien Giordani, consul de France, avait participé au congrès de la Relève Franco-Manitobaine le jour même. Il dit aux instituteurs d'être fiers de ces jeunes: "Ils sont un témoignage; ils sont aussi votre récompense. Vous les avez préparés pour l'avenir . . . J'ai toujours senti auprès des instituteurs canadiens-français de cette province une impression profonde, car vous remplissez vraiment une mission . . . Lorsque je quitterai le Manitoba, poursuit-il en termes émus, que j'aurais des défaillances et que j'aurai à reprendre des forces, c'est à vous que je penserai".

Participation des jeunes

On entendit ensuite les lauréats des Concours oratoires et déclamatoires organisés par la Relève manitobaine. Ils parurent sur la scène dans l'ordre suivant:

Déclamations: (7e et 8e années) lauréate, Cécile Dufresne, de Ste-Anne-des-Chênes, qui se mérita le trophée offert par la Banque Canadienne Nationale en déclamant "Le mot" de Victor Hugo.

Discours: section masculine (9e et 10e années), lauréat, Gérald Lavallée, du Collège St-Joseph d'Otterburne, qui parla de la "Survivance de la langue française au Manitoba" et qui reçut le trophée offert par l'A.P.M. provinciale; (11e et 12e années) Jule Régnier, d'Elie, qui parla de l'"Avenir du français au Manitoba" et qui se mérita le trophée offert par le personnel enseignant de l'Institut Collégial Provencher.

Section féminine (9e et 10e années): "Les droits des Canadiens français au Manitoba" par Claire Painchaud, de l'Institut Collégial St-Joseph, qui obtint le trophée offert par les Conseils étudiants des Instituts Collégiaux Provencher et St-Joseph; (11e et 12e années) "Le patriotisme" par Annette Thorimbert, qui remporta le trophée offert par M. Laurent Desjardins.

Tous les auditeurs furent d'accord que ces discours leur avaient procuré un vrai régal intellectuel. Pour clore la soirée, les étudiantes du Collège (féminin) St-Joseph interprétèrent plusieurs chants de leur répertoire et offrir les charmes de leurs plus belles mélodies.

A la soirée d'ouverture, on remarquait une salle comble. L'exécutif regrette cependant le nombre si restreint de laïcs présents. (M. Ernest Pallascio-Morin, délégué du Ministère des Affaires culturelles du Québec, a suivi tout le congrès avec beaucoup d'intérêt.)

Section 1ère à 3e années

Le jeudi matin à 9 h., les congressistes se réunissaient en sections. A la section 1ère à 3e années, sous la présidence de Mlle Céline Préteau, on discuta le questionnaire suivant:

1ère année: 1) Quand faut-il commencer la dictée? Réponse: On commence la dictée en novembre. D'abord elle se fait lentement en choisissant dans "Bébé, Marie et Jean" les mots qui doivent être syllabés.

2) Pour ce qui regarde l'enseignement des phonétiques, est-ce mieux de les enseigner par syllabes ou par lettres? Réponse: Il vaut mieux se servir de la syllabe. C'est beaucoup plus facile. La syllabe est l'unité.

3) Quelle est la méthode la plus efficace pour enseigner la lecture d'après le texte "Les bons enfants"? Réponse: Dans "Les bons enfants" on isole les mots, on ne fait pas de synthèse, on emploie les syllabes déjà apprises pour faire les mots. A mesure on ajoute eau, au, oi, on, ch, pour faire d'autres mots. Ensuite, on fait un tableau récapitulatif pour faire une revue des mots.

(Suite à la troisième page)

Au poste CBWFT

SAMEDI 27 AVRIL

2.00—Le golf et ses étoiles
3.00—Tribune libre
3.30—Am-stram-gram
4.00—Cou cou
4.30—Pirouettes
5.30—Concert
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant madame
7.00—Les uns les autres
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Comment dites-vous
8.15—Corps diplomatique
8.30—1, 2, 3, rideau
9.00—Edition spéciale
9.30—Zéro de conduite
10.00—Les couche-tard
10.30—Cinéma: "Nazarin"

DIMANCHE 28 AVRIL

2.00—A la pointe de l'exploration
2.30—Lettre ouverte
3.00—Orientation
3.30—Défi
4.00—A vous Paris
5.00—A l'Heure du Concile
5.30—L'Heure des quilles
6.30—Dictionnaire-magazine
7.00—Robin des Bois
7.30—Papa a raison
8.00—En habit du dimanche
8.30—Le téléthéâtre
10.10—Actualités politiques
10.40—Cinéma: "Un Américain bien tranquille"

LUNDI 29 AVRIL

3.45—Votre cuisine madame
4.00—Revue de la maison
4.30—Bobino
5.00—Boite à surprises
5.30—Ouragan
6.00—L'épée de Florence
6.30—Nouvelles
6.45—Paris-musique
7.00—Les travaux et les jours
7.30—Mes trois fils
8.00—Les belles histoires des pays
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—Dans tous les cantons
9.30—Temps présent
10.00—Bonsoir chéri
10.30—Cinéma: "L'affaire Cicéron"

MARDI 30 AVRIL

3.45—Votre cuisine madame
4.00—Actualités féminines
4.15—Les grands voyages
4.30—Bobino
5.00—Boite à surprises
5.30—La vie qui bat
6.00—Mon amie Flicka
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant madame
7.00—Caméra '63
7.30—Poucet l'espiègle
8.00—Joie de vivre
8.30—Edition spéciale
9.00—Détective international
9.30—Insolences d'une caméra
10.00—Conférence de presse
10.30—Cinéma: "Ma femme est formidable"

MERCREDI 1er MAI

3.45—Votre cuisine madame
4.00—Le temps de vivre
4.30—Bobino
5.00—Boite à surprises
5.30—Le Courrier du Roy
6.00—Le Grand Duc
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant madame
7.00—Roman de la science
7.30—Adèle
8.00—Le pain du jour
8.30—Dans les rues de Québec
9.00—Arrêtez-les
9.30—Droit de cité
10.00—Présence de l'art
10.30—Cinéma: "L'étrange visiteur"

JEUDI 2 MAI

3.45—Votre cuisine madame
4.00—Casse-tête
4.30—Bobino
5.00—La boite à surprises
5.30—Roquet belles oreilles
6.00—Pépinot
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant madame
7.00—Soif de Dieu
7.30—La Famille Stone
8.00—Filles d'Eve
8.30—Zéro de conduite
9.00—La revue perdue
9.30—La Joconde
10.00—Votre courrier
10.30—Cinéma: "Les fiancés"

VENDREDI 3 MAI

3.45—Votre cuisine Madame
4.00—Eternel féminin
4.30—Bobino
5.00—La boite à surprise
5.30—Ivanhoé
6.00—CF-RCK
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant madame
7.00—Vingt ans express
7.30—Petite peste
8.00—La Balsamine
8.30—Cinéma international: "Le Baron de l'Ecluse"
10.00—Rideau Hall
10.30—Cinéma: "Un fil à la patte"



L'A.I.L.F.M. s'oppose à l'abolition où à l'absorption des commissions scolaires locales

(Suite de la deuxième page)

4) Il est impossible de couvrir huit livres de lectures dans la première année. Que faire? Réponse: La classe moyenne peut faire les trois livres. Il ne faut pas négliger "Les bons enfants", car l'enfant a besoin de phonétique. Pour aider au vocabulaire et à la bonne prononciation, faire apprendre des petits poèmes, reprendre les mots que les enfants ne disent pas bien.

5) Quels moyens pourrions-nous prendre pour corriger le langage oral et les anglicismes chez les tout-petits? Réponse: Nous croyons que nous enseignons bien le français, mais si les parents ne le parlent pas, tout est fini. Les autorités doivent être alertées sur la situation du français parlé dans les foyers.

2e année: 1) Est-il possible de couvrir raisonnablement le programme de français de l'Association d'Education avec nos élèves qui, pour la plupart, ne parlent que l'anglais en dehors de l'école? Réponse: C'est possible, mais difficile.

2) Quand faudrait-il commencer le "Livre unique" et quelle méthode employer? Faut-il le finir? Réponse: Le commencer en octobre, parler sur l'image, expliquer les mots nouveaux, s'en servir dans des phrases. Il est préférable de le finir. Si c'est impossible, laisser les leçons qui s'adaptent moins aux enfants.

3) Quelle méthode conseillez-vous pour améliorer le langage parlé français? Réponse: Faire parler, reprendre les fautes, écrire et dire les phrases correctement.

4) Le programme nous dit que, pour la dictée, il ne faut pas choisir que les mots faisant partie du vocabulaire usuel de l'enfant. Ne doit-on pas introduire des mots nouveaux, qui devraient être dans le vocabulaire de l'enfant? Réponse: Oui, tout en exigeant des phrases correctes et complètes.

3e année: 1) Est-ce possible, ou même à conseiller, d'essayer d'aller jusqu'à la fin du "Livre unique"? Réponse: C'est possible et préférable si l'enfant veut être prêt pour la 4e année.

2) Lequel est le plus important, le langage écrit ou parlé? Comment s'y prendre pour perfectionner les deux chez les enfants qui parlent avec difficulté et très incorrectement le français, ne le parlent presque jamais en dehors de l'école? Réponse: Le langage parlé est à la base, donc c'est très important. On doit recourir aux parents, les convaincre de ne pas les laisser se servir de mots "bébé". Mettre des stimulants; faire des concours de phrases, reprendre et faire dire correctement; ensuite, faire un concours avec les phrases.

3) Nous entendons parler de concours de diction ou de chants pour les 4e à 12e années. Pourquoi n'y en aurait-il pas pour les 2e et 3e? Ces élèves aiment la compétition, des jeux en français pour les récréations. Réponse: Faire apprendre quelques récitations en classe. Première élimination dans la classe. Elimination par les 7e, 8e et 9e. On en garde 3 ou 4. Ces derniers sont éliminés par les parents sur le plan paroissial, mais pas sous forme de compétition.

Présidente pour l'an prochain: Mlle Hélène Breton; secrétaire, Mlle Marie-Ange Girouard.

Section 4e à 8e années

On discute ici de la langue parlée. Mais on insiste qu'il faut parler, penser, rire, pleurer en français, s'amuser en français. Il faut que le professeur parle et possède très bien la langue française. On insiste sur la prononciation correcte, sur l'articulation; il faut à tout prix se débarrasser des anglicismes. Améliorer notre vocabulaire. Ecouter du beau français à la radio et à la télévision. Ecouter des disques français, faire lire des fables, réciter, déclamer, dramatiser, etc. Développer la mémoire par des déclamations en classe, etc.

Président pour l'an prochain: M. Joseph Desrosiers; secrétaire, M. R. Gosselin.

Section 9e à 12e années

La section 9e à 12e était sous la présidence de la Rév. Sr Louise-Gabrielle. Présidente pour l'an prochain: la Rév. Sr Marie-Josèphe; secrétaire, la Rév. Sr Hélène-Denise.

La Narration

1) On n'a pas adopté l'édition canadienne parce qu'on trouvait dispendieux de changer. De plus, le cours donné et suivi référait au manuel français.

2) L'édition canadienne est plus canadienne, les sujets sont plus variés, mieux adaptés. Suggestions plus précises pour améliorer la langue écrite et parlée. Le livre du maître est de beaucoup supérieur.

3) Avec le reste du programme, il y en a trop. Les études de lectures littéraires doivent être semblables à celles faites en narration.

4) On ne peut pas étudier chaque morceau dans le détail. Ceux qui croient le faire, qu'ils aillent de l'avant.

5) On laisse liberté de faire le choix des exercices dans les chapitres.

6) Un peu le même qu'au numéro quatre.

7) a) Quand on peut, c'est très avantageux, ça donne plus d'exercices aux élèves. Pourrait-on faire une liste de morceaux correspondants dans la narration, et les lectures littéraires; b) Non; c) Les lectures littéraires étaient données surtout comme lecture plutôt que comme étude détaillée.

La Grammaire

1) Nous n'avons pas de suggestions pour une nouvelle grammaire.

2) Pas de réponse.

3) Grévisse utilisée semble avantageuse. Peu s'en servent. Beaucoup de cas spéciaux. Sr Louise-Gabrielle suggère la grammaire Larousse, le manuel et les exercices correspondants. Qu'on l'essaie dans les écoles séparées et une école publique.

Le Français Oral

M. A. Vielfaure, de l'O.N.F., offre une liste complète de films français à circuler dans nos écoles. En 9e et 10e années on suggère quelques titres de films: Auberge Jolifoux; France de de Gaulle; Georges Vanier, etc. On pourrait aussi obtenir les services du R. P. Ducharme, S.J., du Collège de St-Boniface.

Des listes d'expressions sont préparées pour les 1ère à 10e années pour permettre un meilleur vocabulaire pour les matières de classe.

Au cours de l'année prochaine, on fera donner à CKSB un cours de français oral pour le cours secondaire, faveur du ministère des Affaires culturelles du Québec, préparé par la Presse de l'Université Laval.

La Relève

On reconnaît que ce mouvement est un outil précieux pour réveiller le patriotisme un peu engourdi. Le congrès des jeunes est des plus consolants.

Questionnaire: 1) Nous discontinuons le concours de bonnes expressions.

2) Nous continuerons les concours oratoires. Les 7e et 8e années devenant "Junior" ne dépendent plus de nous.

3) a) Clubs de théâtre: les élèves veulent des soirées du genre d'amateurs. Le théâtre sera formateur et les élèves auront besoin des instituteurs. Le Comité central de la Relève a fait venir une centaine de pièces qui seront offertes sur demande. C'est un essai, aucune imposition . . . mais ça demande du dévouement. b) Académies françaises: réunions mensuelles, groupe limité de participants (15 à 20) où il y aurait discussion (d'un livre de classe), un forum, ou des discours (impromptus), le tout suivi de critiques constructives. Suggestions: "La maîtrise de la parole". Très bien pour aider et donner des suggestions pour réunions.

4) La Relève ne doit pas être un mouvement d'élite. Un mouvement de masse! Partout d'ailleurs on commence avec la masse et une élite émerge par sa supériorité, sa ténacité et sa persévérance.

5) Nous voulons les 7e et 8e années dans la Relève Junior, une nouvelle section où ils rayonneraient plus.

6) Comment assurer des fonds? Demander à chaque école de faire une contribution d'après le nombre d'élèves. On laisse les écoles libres de vendre ou de distribuer des cartes de membres selon qu'on le juge à propos, pourvu que le minimum du montant soit prélevé et donné au Comité provincial. Tout ceci à titre de suggestion. Aucune pression. On demandera moins aux écoles séparées.

La page dans **La Liberté et le Patriote:** envoyer des suggestions, des photos, des rapports de réunions, etc.

La Relève Junior

1) Proposé par M. R. Courcelles, appuyé par la Rév. Sr Emilia, F.C., qu'un Comité central de la Relève Junior continue à fonctionner. Membres élus: présidente, Mlle M.-T. de Moissac; vice-présidente, Mlle Léonie Guyot; secrétaire, Mme Marie-A. Ayotte; conseillères, la Rév. Sr Emilia, Mlles B. Gaboriau et M. Boily.

2) Ce comité central devra organiser le concours déclamatoire pour les grades 7 et 8 et un concours de lecture pour les autres grades.

3) Nous devrons assurer des fonds à ce comité central en vue des dépenses occasionnées et des prix à donner. Proposé par Soeur Emilia, appuyé par la Rév. Sr Landreville, que les membres de Relève Junior achètent un bouton de membre.

4) Proposé par Mlle Yolande Gendron, appuyé par M. C. Dufault, que nous ayons un coin de la page de La Relève dans le journal **La Liberté et le Patriote.**

5) Proposé par la Rév. Sr Marie-Célina, appuyé par Soeur Emilia, que le Comité central décide des activités à proposer pour l'an prochain, pour la Relève Junior.

6) Proposé par Soeur Marie-Célina, appuyé par la Rév. Sr Marie-André, que des comités de classes soient formés.

7) Proposé par Soeur Marie-André, appuyé par Soeur Marie-Célina, qu'il y ait un ou plusieurs adultes responsables pour la Relève Junior, dans chaque école, et que les noms soient envoyés au comité central.

8) Proposé par la Rév. Mère Thérèse, Ursuline, appuyé par Soeur Emilia, que la Relève Junior comprenne les élèves de 1ère à 8e années inclusivement.

Exposition de livres

Le président du Fonctionnement scolaire, M Marcel Lancelot, en collaboration avec M. le consul de France et le R. P. E. Lalonde, S.J., organisa une exposition de livres pour les congressistes.

Le choix de volumes étalés fut remarquable par sa qualité et par sa variété. Des photos d'une haute valeur artistique illustrant les merveilles de l'architecture française à diverses époques de l'histoire décoraient les murs de la salle d'exposition.

Le Père Lalonde expliqua aux congressistes la valeur de différentes collections de livres, telles: Signe de Piste, Collection Verte, Rouge et Or, Berthe Bernage, etc. Il fit connaître aussi plusieurs revues faites pour les jeunes: Rallye-Jeunesse, Mécanique Populaire, Le Jeune Scientifique, Vie Catholique, Le Pèlerin, etc.

Université et Ecole normale

Le R. P. G. Ramaekers, S.J., expliqua pourquoi nos jeunes Canadiens français sont si peu nombreux dans ces institutions:

1) Nos jeunes semblent avoir moins d'idéal et d'esprit de travail que les autres groupes ethniques de la province.

2) Beaucoup trop échouent aux examens de juin.

3) Depuis l'instauration de nos grandes divisions scolaires, les sports sont beaucoup mieux organisés. Cela est très bien en soi. Mais il semble y avoir un abus des sports. Il y a trop de joutes extra-murales sur semaine. Jeux trop violents pendant l'heure du midi. On épuise nos jeunes et ainsi on diminue leur rendement académique.

4) Les jeunes adolescents sont "tout d'une pièce". Ils ne peuvent pas avoir deux centres d'intérêts. Il arrive qu'ils se donnent trop ardemment aux sports au détriment de leurs études.

Nous avons besoin de femmes instruites pour nos écoles, nos hôpitaux, nos foyers.

Rapports des visiteurs

Le Révérend Père explique le pourquoi de nouveaux manuels neutres: c'est parce qu'il faut les faire approuver par le département de l'Instruction publique. Cependant, les nouveaux manuels auront pour personnage central un enfant et non pas un animal. A l'éducateur catholique de le présenter dans un cadre catholique.

Ces nouveaux manuels nous viennent de France parce qu'ils sont meilleurs et qu'ils contiennent le vocabulaire nécessaire pour nos enfants. De plus, ils comportent une étude à la fin de chaque leçon.

En 6e année, la nouvelle grammaire fut accueillie avec enthousiasme par maîtres et élèves. Il en est de même pour la grammaire à l'essai en 7e et 8e années. Un nouveau volume de Lectures Littéraires a été choisi pour la 6e année par le Comité du Programme.

M. l'abbé P. Raymond, dans une courte allocution, prôna l'idée de l'organisation d'un cours classique complet à partir de la 7e année pour jeunes filles.

Grand forum

Les membres du panel furent les suivants: modérateur, le Dr Paul-Emile LaFlèche, le R. P. Guy Fortier, S.J., recteur du collège de St-Boniface, Mme James Stanners, M. René Rottiers, secrétaire de l'Association d'Education, M. Maurice Paquin, étudiant au collège de St-Boniface, et M. Joseph Desrosiers, instituteur. Le thème général: "La situation du français au Manitoba".

A la première question: "Croyez-vous que le français a subi un recul ces derniers temps?", on répond par des chiffres: d'après le dernier recensement il y a au Manitoba 83,000 de souche française, et 63,000 parlent le français. Donc 27.3 ont abandonné la langue française. En 1937, on constatait que 13 pour cent avaient perdu leur langue dans l'Ouest canadien.

On attribue cette baisse à l'exode de la campagne vers la ville, où l'ambiance est plus anglaise; au programme scolaire qui est en anglais; aux caprices de la langue française, à ses subtilités, à ses exigences, etc. La langue anglaise semble plus facile à apprendre, c'est une langue plus pratique, une langue de commerce, etc. Plusieurs sont d'avis qu'il faut savoir l'anglais si l'on veut avoir un gagne-pain au Manitoba. Les adolescents parlent ce qui est à la mode. Même des instituteurs ne possèdent pas parfaitement la langue française. Beaucoup de foyers sont anglicisés. Nous avons donc des difficultés à recruter des élèves pour nos institutions d'études supérieures. La télévision anglaise est plus populaire chez les jeunes. La télévison française n'est pas aussi pratique pour les jeunes. De plus, le poste français n'est pas assez puissant pour atteindre nos campagnes.

On admet que notre journal et la radio française ont contribué énormément au maintien de la langue. Mais c'est surtout la paroisse canadienne-française qui a le plus contribué à conserver la langue chez-nous.

Une enquête conduite récemment parmi les étudiants du collège de St-Boniface a donné les résultats suivants: A la question "Avez-vous tendance à parler l'anglais ou le français en récréation?" Au cours secondaire (8e à 11e année), 61 pour cent disent qu'ils ont tendance à parler l'anglais; 37 pour cent à parler le français. Au cours universitaire: 69 pour cent préfèrent le français; 24 pour cent l'anglais. Les rôles sont donc renversés après 8 années d'études dans un collège français.

Pourquoi si peu s'intéressent au journal français? On le reçoit seulement une fois la semaine, tandis qu'on peut recevoir plusieurs quotidiens anglais tous les jours. Les journaux anglais présentent plus de chroniques sportives pour les jeunes; plusieurs journaux anglais donnent beaucoup plus de renseignements sur le commerce, la bourse, etc.

Les remèdes

Quels remèdes le panel suggère-t-il pour améliorer notre situation?

1er: Il faut la conviction chez les parents. Si les parents n'ont pas cette conviction de la nécessité de conserver notre langue, on doit tenter de sauver la langue au niveau scolaire. On doit TENTER, mais ce n'est pas sûr que nous réussirons.

2e: La Relève franco-manitobaine: excellent moyen.

3e: Que nos écoles deviennent des écoles où l'enseignement sera à base française.

4e: Il faut se décider de suivre une culture; une fois le choix fait, allons de l'avant.

5e: Créer un milieu social français dans nos villes et villages.

Banquet

A 6 h. 30 p.m., il y eut banquet et vin d'honneur pour les congressistes. Le conférencier fut M. Ernest Pallascio-Morin, délégué du Ministère des Affaires culturelles du Québec. (Ce journal espère pouvoir communiquer à ses lecteurs, la semaine prochaine, de larges extraits de cet important message où le conférencier indique si fortement les conditions de vie d'une minorité qui veut vvre et même progresser.) Les Intrépides firent entendre plusieurs chants de leur répertoire, sous l'habile direction de M. Marcien Ferland. Ils furent hautement appréciés. A 9 h. p.m., les instituteurs laïcs terminèrent le congrès à la Credit Union League par une soirée dansante et musicale.

Elections

Furent élus conseillers pour trois ans: MM. Edgar Freynet, Joseph Desrosiers et Gérard Desrosiers.

Résolutions

1) Vu que notre programme de français au niveau secondaire ne semble guère réussir à donner la connaissance et l'amour de notre littérature, qu'une demande soit faite au Comité de Fonctionnement Scolaire pour que soit élaboré un programme de littérature française visant à faire connaître un plus grand nombre d'auteurs, d'une manière extensive plutôt qu'intensive. Proposée par la Rév. Sr M.-Antoine-de-la-Providence, appuyée par la Rév. Sr Louise-Gabrielle. — **Adoptée.**

2) Vu l'importance du français parlé dans la vie actuelle et future de nos élèves; Vu le fait qu'ils parleront plus volontiers le français s'ils le possèdent plus parfaitement; Vu le fait qu'ils l'écriront d'autant mieux qu'ils le parleront correctement; Qu'il soit résolu qu'on donne au français oral une plus large part dans notre enseignement, et qu'à cet effet, le Comité de Fonctionnement Scolaire soit prié de déterminer un programme détaillé d'activités orales (y compris des chants français) pour tous les grades si possible. Proposée par la Rév. Sr Emilie-des-Anges, appuyée par la Rév. Sr Angèle-Thérèse. — **Adoptée.**

3) Vu la part plus large qu'on désire donner au français oral dans notre programme; Vu l'intérêt plus grand qu'on accorde d'année en année aux concours d'expression orale (déclamation, concours oratoires); qu'il soit résolu qu'on prie le Comité s'occupant d'organiser les Cours d'été de voir à la possibilité d'offrir des cours de diction aux professeurs qui désirent en suivre. Proposée par la Rév. Sr Louise-Gabrielle, appuyée par la Rév. Sr Jacques-Fernand. — **Adoptée.**

4) Proposée par la Rév. Sr Blandine, c.r.c.p., et secondée par M. Raymond Labossière de la Division Montagne, que 60 pour cent au lieu de 50 pour cent soient requis pour obtenir un diplôme de français en juin (French Option). — **Défaite.**

5) Considérant le fait que la semaine de Pâques est une semaine de divers congrès (M.E.A., M.T.S., la Relève); Considérant que beaucoup d'instituteurs désireraient participer à ces divers congrès de façon plus intense, mais en sont empêchés à cause du Congrès des Instituteurs de Langue Française; Considérant que bon nombre de religieuses font leur retraite annuelle durant la semaine de Pâques; Qu'il soit résolu que l'Exécutif étudie la possibilité d'organiser le congrès annuel pour une date antérieure à la semaine de Pâques. Proposée par le R. F. Fernand Marion, secondée par la Rév. Sr Jacques-Fernand. — **Adoptée.**

6) ATTENDU que le concours organisé par l'A.E.C.F.M. est maintenant remplacé par un examen français, ce qui est très apprécié; Que l'Association d'Education ne donne plus de prix provinciaux ni de prix paroissiaux; Qu'il est très difficile de trouver le nombre de correcteurs et qu'ainsi l'on surcharge de travail supplémentaire un groupe de volontaires qui ont donné leur temps gratuitement depuis nombre d'années; Que pour terminer la correction en deux jours, l'on est souvent contraint de demander l'aide de personnes qui ne sont pas toujours au courant du programme du grade qui leur est assigné; Que le Département d'Education donne la permission aux instituteurs des grades huit et dix de corriger les examens finals de ces grades; Que la promotion dans chacun de ces cas est basée en partie sur les résultats de ces examens; En conséquence nous proposons qu'à partir de cette année, la correction de l'examen de français des grades trois à dix inclusivement, organisée par l'A.E.C.F.M., soit faite par le ou la titulaire de chaque classe qui y participe et que les copies soient envoyées à l'Association d'Education qui publiera les résultats dans **La Liberté et le Patriote.** Proposée par Mlle Yolande Gendron, appuyée par le R. F. J. Provencher, S.M., à une réunion du personnel enseignant de l'Institut Collégial Provencher, le 3 avril 1963. — **Adoptée.**

7) Qu'il soit résolu que le Bullin soit continué, mais qu'il devienne un Bulletin de pédagogie, de méthologie et de psychologie. Proposée à une réunion locale des instituteurs de Provencher par Léonie Guyot, appuyée par le R. F. Provencher. — **Adoptée.**

8) Considérant que dans nos milieux canadiens-français nos commissions scolaires locales peuvent jouer un grand rôle dans la propagation et la conservation de notre langue et de notre culture; Considérant que la suppression des commissions scolaires locales consolidées est un dernier pas vers l'amalgamation générale et l'étatisation de l'enseignement dans la province; Considérant que la disparition des commissions scolaires locales entraînerait un plus grand mélange de la population anglaise et française dans nos écoles et ainsi accélérerait l'anglicisation des nôtres; Considérant de plus qu'une telle action rendrait encore plus difficile toute tentative d'enseignement en langue maternelle chez-nous; Qu'il soit résolu que l'A.I.L.F.M. réunie en congrès s'oppose catégoriquement et unanimement à l'abolition éventuelle des commissions scolaires locales, et s'oppose au fait que ces petites commissions scolaires soient administrées par les grandes divisions scolaires. — **Adoptée.**

9) Afin que nous profitions davantage des richesses de "A l'aventure", que nous demandions au R. P. G. Ramaekers, S.J., dans la revision de son livre d'y ajouter un questionnaire du genre des analyses littéraires des derniers concours français, pour certains passages qui se prêteraient bien à des devoirs écrits, avec la clef comme de raison; d'y ajouter aussi des sujets de composition. Proposée par la Rév. Sr Marie-Lorette, secondée par la Rév. Sr Pierre-Julien. — **Adoptée.**

10) Que les instituteurs aient accès aux clefs des examens de français du Département pour les grades 11 et 12. Proposée par la Rév. Sr Marie-de-Lorette, secondée par la Rév. Sr Pierre-Julien. — **Adoptée.**

Conclusions

1) Grâce à une présidente énergique et convaincue, l'Association des Instituteurs revit avec une vitalité nouvelle, si l'on en juge par l'ampleur du congrès que nous venons de terminer.

2) Le thème du congrès, "Le français parlé, notre première préoccupation?", a été le sujet d'étude traité très sérieusement durant le congrès. Plusieurs résolutions adoptées par les congressistes attestent du souci des instituteurs sur ce point.

3) Encore une fois les instituteurs ont pris l'engagement solennel de donner leur pleine mesure pour le maintien de la langue française dans notre province. Les directives et les résolutions du congrès en font foi.

4) "Le miracle" des minorités de l'Ouest se prolongera aussi longtemps que les instituteurs manifesteront leurs convictions aussi nettement qu'ils l'ont fait pendant ce congrès.

F. Fernand MARION, C.S.V.,
secrétaire du congrès.

A la Pensée Française

M. E. Pallascio-Morin parle du Canada français d'outre-frontières

Un groupe de membres de la Pensée Française recevait M. Ernest Pallascio-Morin, directeur du Service des relations extérieures et de l'information du ministère des Affaires culturelles du Québec, lors d'un dîner à l'hôtel Niakwa le jeudi 18 avril, sous la présidence de M. Léo Rémillard. On remarquait particulièrement la présence de MM. Damien Giordani, consul de France, Gildas Molgat, chef de l'Opposition, L. Deniset, secrétaire de la Pensée Française, Laurent Desjardins, député provincial de St-Boniface, etc., etc.

M. Pallascio-Morin, dans son vibrant discours, invita ses auditeurs à réfléchir sur "l'expérience" que procure une vie vécue en profondeur, et surtout il montra que la grande expérience de sa propre vie lui est fournie au ministère des Affaires culturelles où il "découvre" la grandeur réelle du fait français en Amérique du Nord. (On peut lire le texte de cette importante conférence, plus bas.)

M. Rémillard présenta le conférencier, qui fut remercié par le R. P. Roméo Bédard, O.M.I., de **La Liberté et le Patriote.**

* * *

Une expérience

Le temps grisonne nos cheveux bien sûr, mais il mûrit aussi notre expérience, élargit nos vues, nous fait mieux connaître nos frères dans le monde — peu importe leur nationalité ou leur race — enfin, il affirme notre destin!

Il nous fait aussi reconnaître les valeurs, nous aide à les installer à leur véritable place, car elles se sont drôlement déplacées depuis ces quelque derniers vingt ans. Cette échelle des valeurs, dont on parle tant, s'est augmentée de barreaux tout neufs . . . qui ne se grimpent pas facilement hélas!

Le monde évolue si vite qu'il devient essoufflant de le suivre!

Cette expérience des êtres et des choses est quand même là! Elle sourde du milieu, de votre profession, de votre métier, de votre travail, de vos espoirs, de vos désirs, de vos hantises même. Elle émerge de certaines conquêtes, de cruels abandons, de coups durs, des heures de joie passagère, de votre envie de vivre ou de mourir.

Expérience qui fait pression sur vous! Mais qui en veut?

Le bilan d'une vie

Ce qui compte vraiment pour l'homme, c'est ce qu'il a accompli, créé, fabriqué, possédé, aimé, pleuré, chanté, dansé, souffert, crié, hurlé! — C'est ce qu'il a construit de ses mains, de ses sueurs, de son sang peut-être! Quel est ce bilan?

Une larme, un chagrin, une peine d'amour, le déchirement nouveau d'une plaie ancienne, un coeur oublié, perdu! C'est un pénible acheminement, un refus, une trahison, un égoïsme dont on ne peut toucher le fond, une espérance qui s'effrite, un reniement qui écoeure, un regard d'enfant plus lourd qu'un reproche amer, une haine qui s'avive, une indifférence qui blesse, un départ définitif, un espoir **"brisé à terre comme les oeufs d'un nid tombé"**, disait le poète!

C'est aussi une main fragile que l'on tient dans sa main. Un aveu, adorablement silencieux, dans une allée bordée de houx et de lauriers. Un sourire qui rend la vie à des yeux demi-clos, au jour de l'ultime adieu!

Tout cela, c'est un peu l'expérience de l'homme. Carnet des joies puériles de l'enfance, de l'étudiant qui va conquérir le monde **(laissons-le faire!)** de l'homme luttant corps à corps avec le destin, parfois celui des autres, du savant qui cherche en cachant sa peur de trouver!

C'est aussi le soleil de mai sur la nappe d'eau, où se balance la frêle embarcation peinte de frais. C'est un désir d'été écrasant le corps pour libérer l'âme. C'est le brouillard d'automne où se distinguent à peine les amis d'hier qui disparaissent et ceux de demain qui se devinent à peine.

Mais qui peut retenir sa jeunesse, son âge mûr, sa vie même?

Pourtant, tout recommence avec le retour des saisons! C'est l'éternel recommencement! Et plus on recommence, plus on s'approche de l'éternel, comme si déjà on frôlait Dieu!

Ce qui compte enfin, c'est vivre!

Et l'on doit vivre chaque minute que l'on nous prête dans l'existence en croyant qu'elle est à la fois la première et la dernière.

Vivre, ce n'est pas une formule: **c'est un risque!**

* * *

Cette expérience peut et doit vous servir! — Elle n'a pas de prix! Elle ne s'acquiert qu'après de longues années de travail, de glissades, de remontées, d'incertitudes, de moments d'angoisse parfois. Il faut la faire soi-même!

Les jeunes d'aujourd'hui — et qui les en blâmerait? — sont ardemment désireux de bâtir leur vie eux-mêmes. Ils n'ont que faire des traditions, du passé et de l'expérience des autres.

Ils ont à coeur de se manifester eux-mêmes et de prouver à la vieille civilisation qu'une sève nouvelle monte et qu'elle éclatera et qu'elle étonnera même les Vertus des cieux. — Ce qui me fait penser qu'un jour — dans un théâtre où l'on présentait des numéros de vaudeville — un jeune acteur dit aux spectateurs:

— Je vais vous étonner, vous ravir même! Je vais vous montrer comment on renouvelle le monde du spectacle!

Et le vieux machiniste, en salopettes, qui sort de la coulisse et lui dit d'un ton incrédule:

— Quoi? Quelque chose de nouveau?

Je n'ai pas d'objection!

La jeunesse mûrira

Mais je souris quand même à la pensée que cette jeunesse ardente et capable de conquérir non seulement la terre — c'est dépassé — mais les autres planètes, mûrira avec l'âge, qu'elle aura un commerce secret et sans doute clandestin avec la sagesse, et qu'elle devra, comme nous, prendre un recul pour mieux voir son ouvrage. Elle se rendra compte que, peu à peu, insensiblement, elle entre dans le moule de la vie!

On ne s'échappe pas de soi-même! On est toujours gouverné par quelqu'un ou quelque chose, ne serait-ce que par les faits biologiques incontestables et incontestés. La poésie et l'amour, jusque dans leur affranchissement le plus authentique, produisent beaucoup de théories habillées de fougue, d'énergie, de panache . . . même s'il est un peu noir comme couleur! — La crise doit venir: elle doit passer!

Mais la science, plus lente, plus minutieuse, plus concrète surtout **(et qui ne romantise rien)** est le feu rouge indiquant le danger et replaçant dans l'ordre ce qui ne peut s'accomplir que dans l'ordre et la fraternité entre tous. Et là encore, la science se fait peur à elle-même, car elle ne mettrait pas tous ses secrets entre les mains de n'importe quel fou! Certains haussent les épaules, cabrent leurs jeunes corps bronzés par le soleil des plages, mais déjà défraîchis par les abus.

Ils ne veulent pas être gouvernés!

Secouer le joug! Etre libre! Envoyer promener les Grecs et les Romains! Bâtir un monde nouveau sur les vieilles décadences! Ça, c'est quelque chose!

Quelques vérités

Mais l'expérience prouve que la ruche est gouvernée par la reine, que le général est gouverné par une épouse acariâtre et pratique **(surtout pratique!)**, et que le monde est gouverné par des lois immuables, que le jour ne peut pas être la nuit, ni le contraire, et qu'enfin, eux-mêmes, sont gouvernés par les limites de la force physique répartie à chaque être qui vit d'oxygène et d'hydrogène!

Puis, lentement, on s'aperçoit qu'on ne peut pas remplacer un mythe par un autre et que si on le fait, ça ne peut pas durer plus qu'une génération et que la prochaine génération rira bien de celle que nous osons croire la meilleure et la plus avancée.

Les savants n'imaginent pas un seul instant que leurs élèves d'aujourd'hui ne seront pas plus avancés qu'eux demain. Ils ne savent que trop que la science va vite et qu'elle est pressée. Ils travaillent! Ils enseignent! Ils peinent! Ils triment! Ils suivent l'évolution. Ils ne sont pas tenus de l'enjamber!

Travailler! Prendre de la peine! Tout est là! Pourquoi? Parce que le travail, c'est la monture . . . et l'expérience, le bijou!

* * *

L'expérience prouve aussi que l'on commence, généralement, par faire ce que l'on aime et que l'on finit par aimer ce que l'on fait. Peu de gens, surtout de nos jours, consentent à faire ce qu'ils n'aiment pas. Ils se sentiraient bientôt frustrés et c'est justement parce qu'il y a beaucoup de gens frustrés que le travail du psychiatre moderne est fort rentable. Au fond, qu'est-ce qu'il vous dit?

— Détendez-vous! — Racontez-moi votre enfance!

On le fait! — Il est bien entendu qu'allongé sur un sofa, ça détend! Ensuite, le psychiatre écoute ce que dit le frustré — qui aurait pu dire tout cela à sa mère ou à son père — s'il en avait trouvé le courage, il y a vingt ans.

Les séances se multiplient, les comptes grimpent, je devrais dire escaladent.

Libéré, le frustré repart, regaillardi à vingt pour cent et appauvri à cent pour cent! Il se sent allégé de ses problèmes, mais au tournant de la rue, il se retrouve lui-même. Le regard dont il avait si peur, hier encore, lui fait encore peur, mais d'une manière différente. Le problème est encore là, mais il est déplacé. Je m'arrête ici, car ça pourrait durer longtemps. — Vous me comprenez?

* * *

Bien sûr que la vie est sérieuse . . . mais pas trop! Ainsi Diderot n'avait pas la même opinion de l'amour que Don Juan. Mais lequel des deux s'est le mieux amusé dans la vie! Diderot a laissé des livres! Don Juan, des souvenirs que toutes les femmes lisent et relisent en se disant à elles-mêmes:

— J'en eus fait autant si j'eusse été pareillement aimée!

Le coeur ne pense jamais en petit! C'est pourquoi tant de rêves sont brisés!

Mon père m'a appris . . .

J'ai appris de mon père, qu'au vingtième siècle, la liberté de l'homme semble être une liberté provisoire. Qu'un millionnaire est souvent plus riche que lui-même et plus pauvre qu'un homme heureux. Que la guerre des idées finit par engendrer des idées de guerre. Que les gens importants sans mérites n'ont pour eux que leur importance . . . relative du reste! Que les incompétents en place ont toujours l'air de craindre qu'on les congédie ou de supplier qu'on les garde, ou tolère! Que les nouvelles habitudes sont pratiquement de vieilles chaînes déjà. — Que l'on fera toujours mieux d'aimer ce que l'on connaît d'une personne que de désirer ce que l'on ignore d'une autre!

Non, je n'insiste pas!

Que réfléchir longtemps, c'est encore une manière sage de se presser. Que pour être patients comme les Anglais, il faut être riches comme eux! Que le clair de lune embellit bien des choses! Que Cyrano mourant voulait tuer la Sottise. Aujourd'hui, on le prendrait pour un assassin! Qu'il faut mettre de l'idéal dans les affaires, car autrement, on risque de mettre les affaires dans l'Idéal . . . et tout devient maquignonnage. Autrefois, on disait: le temps, c'est de l'argent. — Aujourd'hui, on dépense de l'argent pour gagner du temps!

Mon père m'a aussi dit de lire les contes d'enfants vers l'âge de cinquante ans, parce que c'était à ce moment-là qu'on les appréciait le mieux! Je suis déjà en retard de quatre ans!

* * *

L'une des plus riches expériences de ma vie, je la traverse en ce moment, c'est-à-dire depuis un an, depuis que j'ai l'honneur et la joie de faire partie du ministère des Affaires culturelles de la Province de Québec.

Le Ministère des Affaires culturelles de la Province de Québec, ce n'est pas la **Providence!** Mais serait-ce parce qu'il fut si longtemps attendu, serait-ce parce que déjà, il commence à faire beaucoup de bien, il semble qu'on le croit capable d'en remplir le rôle, sans en avoir tous les attributs, bien sûr!

Monsieur Georges Lapalme — le ministre que j'ai l'honneur de représenter au milieu de vous, aujourd'hui, d'aussi loin que je me souvienne, il était encore à ses premières armes comme député, y songeait déjà. Mais chez un homme d'action comme lui, il est difficile de garder un projet sans pouvoir le réaliser.

Les affaires culturelles

Mais le 1er avril 1961, la Loi instituant le ministère des Affaires culturelles entrait en vigueur. Le ministre doit favoriser l'épanouissement des arts et des lettres dans la province et leur rayonnement à l'extérieur. Il a sous sa juridiction les organismes suivants:

a) L'Office de la Langue française;

b) Le Département du Canada français d'outre-frontières;

c) Le Conseil des Arts du Québec;

d) La Commission des Monuments historiques.

Nous avons au sein du ministère dix-sept services, aussi importants les uns que les autres. Je me suis permis d'apporter quelques exemplaires de l'opuscule que le ministère a fait imprimer, l'an dernier, et dans lequel vous trouverez tous ses services et aussi les discours de la séance inaugurale du Conseil des Arts du Québec. Si d'autres personnes veulent plus tard s'en procurer, nous pourrons acquiescer à leur demande.

Depuis le 1er avril 1961, que de chemin parcouru!

Le ministre et le sous-ministre — ou leurs représentants — ont adressé la parole je ne sais plus combien de fois. Ils ont porté le message du Québec, en ce qui a trait à la mission du ministère, dans l'Ouest du pays, dans les provinces maritimes, aux Etats-Unis, également.

Le ministère entend être présent, non seulement par la parole, mais beaucoup plus par les actes. Il serait onéreux d'énumérer ici tous les gestes importants posés. Qu'il suffise de souligner l'ouverture de la Délégation du Québec à Paris dont le Délégué général est M. Charles Lussier; le conseiller culturel, M. Robert Elie, ancien directeur de l'Ecole des Beaux-Arts et écrivain distingué; et récemment nommé, M. André Giroux, écrivain lui aussi, ancien directeur de l'Information du ministère du Commerce et de l'Industrie du Québec, qui assure avec brio les relations extérieures.

Réalisations

En plus d'une brillante exposition de tableaux de peintres canadiens, l'an dernier, à Spolète, en Italie, d'avoir réalisé — avec le concours de M. Lapalme — la participation du Québec à la Cité Internationale des Arts de Paris, en souscrivant un atelier permanent, d'avoir réussi une entente toute récente avec la Société Diffédit, pour l'établissement d'un dépôt de livres canadiens en France, par son service des lettres.

Le ministère des Affaires culturelles du Québec a stimulé — plus qu'on ne l'a jamais fait auparavant — l'encouragement à la littérature et aux arts plastiques en faisant passer les prix des concours littéraires et artistiques de la Province, de mille et cinq cents dollars par section, à quatre mille, trois mille et quinze cents, si bien qu'aujourd'hui, pour les quatre sections, dans l'un comme l'autre concours, le chiffre global des prix atteint les **$34,000.00** par année.

Sans compter l'aide considérable, sous toutes ses formes, aux écrivains dont le ministère peut acheter les livres sur recommandation du Conseil des Arts du Québec. L'an passé, nous en avons acheté environ 15,000. Ces livres sont confiés à la bibliothèque du ministère qui en fait une distribution équitable: les minorités françaises ont part à cette distribution.

Quant au Directeur du service du Canada français d'outre-frontières, je ne saurais vous dire à quel moment il sera nommé. Mais je peux vous assurer que son choix sera excellent, car il fait l'objet d'une attention toute spéciale du ministère. Ce sera une personnalité transcendante, un homme dont il sera exigé qu'il soit à la fois dynamique, cultivé, bilingue cela va sans dire, et pardessus tout, noblesse oblige, un fin diplomate!

Le Service de nos bibliothèques publiques poursuit, lui aussi, une tâche gigantesque et tenace. Il y a des projets pour le Musée de la Province. Il y a aussi de nombreux autres projets qui se réaliseront, au fur et à mesure que le ministère grandira et qu'il lui sera possible d'agir, selon sa capacité d'action et en vertu des structures qui font sa force et qui lui permettront de s'imposer.

* * *

Toutes les oeuvres de grandes dimensions aujourd'hui ont eu des débuts modestes. Le temps ne fait pas seulement arranger les choses: il les continue, les fait progresser normalement. C'est un cliché de dire que Paris ne s'est pas fait en un jour! Dans un discours important, devant l'Assemblée législative, le premier ministre de la Province de Québec, Monsieur Jean Lesage, déclarait:

Une culture incarnée

— "La culture n'existe pas à l'état pur, comme telle. Elle s'incarne, pour ainsi dire, elle se matérialise, elle s'agrippe au concret. On la voit transparaître par des signes extérieurs . . . comme la langue écrite et parlée, la musique, l'architecture, les arts plastiques, etc. C'est pourquoi l'action du ministère des Affaires culturelles devra rejoindre la culture dans les faits, concrètement. Personne ne s'imagine sérieusement que le Canada français s'arrête aux limites de la province de Québec; deux millions de Canadiens d'origine française, vivent dans d'autres provinces et même dans certains états américains. A elle seule, l'Ontario en compte 478,000 et le Massachusetts, 340,000.

De ce fait et à cause de sa cohésion et de sa force numérique, le Québec doit en quelque sorte se considérer comme la mère-patrie de tous ceux qui, en Amérique du Nord, parlent notre langue. Il en découle pour notre province des responsabilités précises qui dépassent les cadres de nos frontières. Le Québec se trouve comme dans l'obligation d'accorder son concours à ceux de nos compatriotes qui, par leur situation, sont plus en danger d'être assimilés et de perdre contact avec la culture française. Par son intérêt à leur égard, notre Province aidera ces groupes à sauvegarder leur entité propre et se protégera elle-même grâce à l'appui que ces îlots éloignés de Canadiens français pourront lui donner. De plus, notre pays tout entier se trouvera enrichi de la diffusion de notre culture à l'extérieur du Québec. Je crois, en effet, qu'il en est de la culture comme du bonheur: on s'enrichit de ce que l'on donne."

Un centre de rayonnement

Ces paroles du premier ministre, M. Lesage, disent mieux que je ne saurais le faire moi-même, le rôle éminemment utile que le Québec doit jouer à ce propos et l'intention de faire de la Province de Québec le centre de rayonnement de la culture française en Amérique.

Il est difficile de dire, ici, quels sont tous les moyens que le Service du Canada d'Outre-Frontières utilisera pour mener son action à bonne fin, et surtout, de les déterminer d'avance! La question est délicate, reconnaissons-le! Et si heureux que je sois de représenter le ministre des Affaires culturelles au milieu de vous, je ne saurais me substituer à lui, encore moins dévoiler ses intentions et ses projets.

Mais un programme d'échanges culturels assez vaste **(même à ses débuts)** est envisagé! Réalisable, il sera réalisé!

* * *

M. Georges Lapalme, ministre des Affaires culturelles du Québec, est très conscient du fait que la Loi instituant le ministère dont il dirige les destinées, soit pour la Province de Québec un instrument de grandeur, et l'incite à poursuivre sa tâche si bien commencée, afin que ce ministère devienne le premier et le plus efficace serviteur du **"fait français"** en Amérique, c'est-à-dire, l'âme de notre peuple.

Donnez la main à la main tendue, serrez-la très fort, afin que l'amitié qui nous unit soit toujours de plus en plus constructive, magnanime, vibrante, infrangible, que jamais aucune idée de divorce ne lui vienne à l'esprit, qu'elle soit enfin, indestructible, voire immortelle!

Ernest Pallascio-Morin.

Une visite au Collège

Le dimanche 5 mai prochain, à 2 h. 30 p.m., des parents d'élèves franco-manitobains fréquentant cette année les cours de 7e année dans les écoles de la province viendront visiter le Collège de St-Boniface. Des lettres d'invitation leur ont été envoyées à cet effet, mais les autorités du collège entendent renouveler ici cette invitation même à ceux qui n'auraient pas reçus une telle lettre. Car, même si on a écrit à tous les parents d'élèves qui participèrent au concours de français de l'Association d'Education au printemps 1962 et fréquentaient alors la 6e année, il se peut que certaines familles aient été oubliées. Alors, invitation à tous les parents franco-manitobains qui ont des garçons en 7e année: rendez-vous au Collège de St-Boniface le dimanche après-midi 5 mai.

Activités parascolaires

Vous pourrez visiter le collège dans tous ses coins et recoins. Vous pourrez vous familiariser avec les salles de classe, les laboratoires, la bibliothèque, les facilités de récréation, etc. Vous pourrez causer avec les membres du personnel enseignant et vous renseigner à fond sur les cours d'étude, sur les activités parascolaires, etc.

Le comité de réception sera constitué par les Dames Auxiliaires du collège, sous la présidence de Mlle Aimée Pelletier, qui vous serviront au cours de l'après-midi un excellent café dans la salle académique.

Une telle initiative ne peut que faire connaître le collège et faciliter la tâche ingrate des "recruteurs" au cours de l'été prochain.

A l'Hôtel de Ville
La Veillée
du lundi soir

par M. Henry LANE, courriériste municipal de La Liberté et le Patriote

Le 22 avril avait lieu la réunion régulière du Conseil de ville de St-Boniface. Le département provincial des causes pour la jeunesse et pour la rééducation physique avise qu'il y aura des cours pour former des moniteurs; ceci fut remis à la commission des parcs ainsi qu'aux commissions scolaires.

Une série de conférences aura lieu à Winnipeg le 29 mai, à partir de 8 h. 30 p.m., sur la défense civile, ceci pour les représentants élus ainsi que pour les chefs de départements.

Le Métro fait savoir qu'il est prêt à payer $1,500 par année à raison de $125 par mois au lieu de taxes pour la station de pompes à l'aqueduc de St-Boniface et qu'il remettra cette station à la ville dès que son système d'aqueduc le permettra.

L'échevin McKall représentera la ville à la réunion des municipalités, qui se tiendra à Souris le 8 mai.

M. Bonnycastle remercie le maire et le Conseil pour l'accueil chaleureux qui lui a été accordé lors de la réception pour les membres de la législature et autres personnes, organisée par M. Théobald Hébert, au nom de la Société St-Jean-Baptiste. Le Conseil favorisa un vote de remerciements et de félicitations à M. Hébert pour le beau succès de cette fête.

L'Armée du Salut demande la permission de faire sa perception dans notre ville ainsi que parmi les employés de la ville.

La paroisse de Holy Cross remercie l'ingénieur, M. Bockstael, ainsi que son équipe pour la promptitude avec laquelle fut accompli le travail qui leur a été demandé, récemment.

M. Marcel Morier, au nom d'une délégation du Club St-Vincent, demande à la ville où elle en est rendu avec la disposition du terrain de l'ancienne école Queen Elizabeth. M. le maire lui dit qu'aucune décision n'a été prise encore; la commission des parcs a aussi demandé que ce terrain lui soit remis et plusieurs autres demandes ont aussi été reçues. Aux questions posées par les échevins, M. le maire expliqua que le Club St-Vincent aimerait y construire un gymnase ainsi qu'une piscine intérieure, soit un centre récréatif. Cette demande fut remise au comité des propriétés foncières.

M. Maurice Vachon, gérant de la Banque de Montréal, rue Marion, s'inquiète de l'état de la rue Kenny qui a dû être bouleversée pour la pose des égouts. M. le maire le rassure en disant que la rue sera mise en bon état aussitôt que possible et que l'ingénieur sera avisé de l'urgence de la situation.

Parmi l'assistance au Conseil se trouvait le préfet Swystun, le Conseiller Mulder et la secrétaire-trésorière de la municipalité d'East St. Paul, qui se dirent bien impressionnés de la manière dont les choses sont faites à St-Boniface et combien ils étaient intéressés par la procédure du Conseil. M. le maire les remercia de leur visite et leur promis de leur rendre la pareille.

Refus de la tenue des jeux

Dû à la publicité que les journaux, la télévision et la radio ont donnée au refus de St-Boniface d'appuyer financièrement la tenue des joutes pan-américaines à Winnipeg, M. le maire demande aux conseillers d'expliquer publiquement leur attitude. L'échevin McKall dit que lorsque la demande fut faite au comité de finances, ce comité était d'avis que la ville ne pourrait accepter de dépenser $40,000 ou $50,000, ou plus, lorsque cette dépense n'apportait aucun bénéfice à la ville, mais il croit que la ville pourrait reconsidérer son attitude s'il y a lieu. Si une partie des joutes ont lieu ici, il croit, en plus, que le Métro devrait financer cette affaire plutôt que les villes et municipalités et que le gouvernement provincial, qui est celui qui en bénéficiera largement dû aux taxes sur la gasoline et sur les boissons devrait payer une plus large part. L'échevin Warman dit que la ville s'efforçait de maintenir les taxes au plus bas niveau et que cette requête comporterait une hausse d'à peu près un millième.

M. le maire ajoute que ces jeux devraient être une affaire qui se paye par elle-même au lieu d'entraîner des pertes financières, et ne devraient pas être un fardeau pour le peuple, surtout pour les personnes retirées ou les sans-travail qui tâchent de maintenir leur foyer coûte que coûte; ces personnes ne peuvent subir une augmentation de taxes que notre participation entraînerait. On nous demande $40 à 50,000, mais s'il y a un déficit financier, on nous demandera aussi de le combler, et il dit aussi que le Métro devrait assumer cette responsabilité. Il se peut que le Conseil reconsidère sa position s'il y a lieu et que St-Boniface n'a pas de tendance séparatiste mais qu'il faut être juste envers nos citoyens. Winnipeg seulement est représenté sur la délégation qui est allée à Sao Paulo. M. le maire dit qu'il a reçu de nombreux appel téléphoniques de résidants d'autres municipalités, notamment de St. James, le félicitant sur l'attitude prise par la ville dans cette affaire.

Projet de loi

La ville a décidé de ne pas s'objecter davantage au projet de loi qui est présentement devant la législature et qui change la date des élections municipales à St-Boniface pour coïncider avec celles des autres villes et municipalités.

Métro avise que la traverse des piétons aux angles des rues Des Meurons et Provencher sera replacée en ligne avec la rue Thibault.

La ville demandera à la province de maintenir le cours de la rivière Seine au lieu de le déverser dans le "floodway". Ceci comportera une dépense de $60,000 environ pour la province en installant des pompes pour traverser le "floodway".

L'échevin McGurran, secondé par l'échevin Guilbault, propose un vote de félicitations à M. Roger Teillet, député de St-Boniface, qui vient d'être nommé ministre des affaires des vétérans.

L'échevin Lonergan propose un vote de sympathie à la famille de M. A. Castelein de La Lande, qui s'était dévoué pendant de nombreuses années dans nos associations culturelles.

Sur motion de l'échevin Softley, président du comité du personnel, le Conseil embauche Mme Marie de Ambrosis au département du trésorier.

L'échevin Ursel a été élu maire suppléant pour les deux prochains mois.

Comme lundi prochain est un cinquième lundi il n'y aura pas de réunion des comités la semaine prochaine. Rendez-vous, donc, dans deux semaines.

La jeunesse n'est pas faite pour le plaisir, mais pour l'héroïsme.
Paul CLAUDEL.

Conférence sur les "à-côtés" du Concile Vatican à la dernière réunion de l'Alliance Française

Les à-côtés de la première session du Concile Vatican II ont été mis en lumière par le R. P. Raymond Durocher, O.M.I., directeur de **La Liberté et le Patriote**, lors de la dernière assemblée de l'Alliance Française, mercredi soir, dans la salle académique de l'Institut Collégial St-Joseph, à St-Boniface.

En guise d'introduction, le conférencier avait d'abord expliqué que son séjour à Rome durant cette session conciliaire lui permit de découvrir que la langue française est parlé dans le monde avec une multitude indéfinie d'accents divers: à l'africaine, à l'italienne, à l'espagnole, etc., et donc qu'il ne se gênait pas d'ajouter à cette liste impressionnante son propre accent "franco-américain". Puis il remercia publiquement tous ceux qui rendirent possible sa présence au Concile à titre de journaliste, particulièrement ses "bienfaiteurs laïcs", et dit qu'ayant écouté et regardé là-bas en leur nom il lui était agréable ce soir de leur communiquer par la parole ce qu'il transmit si souvent par la plume au cours du Concile lui-même et par la suite dans nombre de journaux.

Rappelant ensuite comment les évêques ou Pères du Concile étaient et sont liés par le secret (quoique Mgr de Smedt et le cardinal Siri, par exemple, semblent interpréter différemment "ce secret"), il précisa que les 1,200 journalistes présents à Rome n'eurent même pas cette gloire du secret, tout simplement parce qu'on ne les admit jamais aux délibérations conciliaires. Tout de même, selon leur profession, ils cherchèrent de toutes manières à percer quelque peu le "mystère" et compensèrent surtout en cherchant à comprendre le sens de tout ce qui n'était pas à proprement dit "délibérations conciliaires", c'est-à-dire ces à-côtés qu'étaient les magnifiques cérémonies liturgiques, les multiples conférences par les plus grands experts du monde, les audiences papales, les contacts quotidiens entre journalistes venus de partout et tous animés de la même saine curiosité, etc.

C'est donc sous cet angle que le Père Durocher parla du Concile à ses nombreux et attentifs auditeurs, ne quittant d'ailleurs jamais le domaine du concret, car il centra ses remarques et anecdotes autour de divers groupes de personnages: les 1,200 journalistes, les "experts", les observateurs protestants, les évêques et le Pape.

Les journalistes

On avait fait beaucoup à Rome pour bien recevoir les journalistes venus du monde entier, jusqu'à mettre à leur disposition une immense salle où ne manquaient ni les machines à écrire, ni les téléviseurs, ni le studio de photographies, ni les facilités pour envoyer des cablogrammes . . . De fait, précisa-t-il, on nous procura tout, à l'exception de vraies nouvelles de ce qui se passait dans St-Pierre. Tout de même les journalistes savaient recevoir agréablement les bulletins quotidiens qu'on leur remettait, questionner adroitement tel ou tel Père du Concile, écouter intelligemment les spécialistes qui venaient les entretenir des grandes questions de l'heure ou des graves problèmes doctrinaux ou liturgiques à solutionner. Ici le Père Durocher multiplia les exemples concrets pour bien montrer qu'un Père H. Schmidt, S.J., par exemple, sut parler aux journalistes et leur ouvrir des horizons nouveaux sur la messe et son expression liturgique sous tous les cieux et selon les exigences de tel temps précis.

Ces centaines de journalistes, de toutes croyances, de toutes langues, de tous pays, purent ainsi, en dépit de circonstances pas toujours favorables, donner une "publicité" extraordinaire à cet événement d'Eglise qui implique, nous le croyons, la part active du Saint-Esprit, mais comporte aussi une part humaine: réunion de 2,500 évêques autour du Pape pour étudier comment le message divin peut répondre aux problèmes de l'heure et aussi des siècles à venir.

Les observateurs protestants

Les observateurs protestants, peut-on dire, ont été "les enfants gâtés du Concile", car ils prenaient place tout près du Pape pendant les grandes cérémonies dans St-Pierre, ils assistaient à toutes les délibérations et jouissaient de l'aide précieuse d'interprètes, ils recevaient les explications nécessaires des meilleurs experts, etc.

A remarquer que l'ordre de préséance, au sein de ce groupe, avait été fixé "selon leur proximité doctrinale à l'égard de Rome": les Orthodoxes, les Anglicans, les Luthériens, les Presbytériens, etc.

Le Père Durocher ne pouvait mieux résumer les réactions de ces observateurs que par ce mot du Dr Cullmann, professeur d'Ecriture Sainte à la Sorbonne de Paris: "L'Eglise catholique semble avoir quelque chose de trop. Chez nous nous n'avons pas assez. La solution de ce "trop" ou "pas assez", telle doit être l'inquiétude de ce Concile".

Les évêques

Ici le conférencier usa de toutes les ressources de son imagination et de son vocabulaire pour que les auditeurs saisissent la grandeur du spectacle: 2,500 évêques de toutes couleurs, langues, robes, emplissant l'immense nef de St-Pierre et cherchant ensemble la solution "commune" ou "mondiale" des plus graves problèmes spirituels de l'humanité. Grâce à ce Concile, à l'invitation du Pape Jean XXIII, ils réalisaient une première unité, l'unité dans l'espace. Venus de toutes les parties du globe, ils étaient maintenant groupés dans St-Pierre.

Mais cette "unité dans l'espace" fit d'autant plus ressentir la diversité inouïe de l'Eglise dont les 540,000,000 de fidèles représentent toute la gamme des différences humaines, nationales, économiques, etc. Par exemple, on n'a qu'à penser à l'archevêque de Milan, immense métropole de l'Italie moderne, et à l'évêque des îles Lipari, petit archipel volcanique au nord de la Sicile qui ne contient que six paroisses où les problèmes modernes ont peu de prise. Comment ces deux chefs spirituels peuvent parvenir à une même vision des problèmes de l'humanité? Pourtant tous deux, comme tous les évêques venus d'Europe, d'Amérique, d'Afrique, d'Asie, donc des grands ou petits diocèses des "anciennes" ou "nouvelles" églises, ont droit chacun à un vote au Concile . . .

Ici se pose ce que le Père Durocher appela "l'unité dans le temps". Il ne peut mieux illustrer cette expression qu'en comparant Sa Béatitude Mgr Meouchi, Patriarche Maronite d'Antioche, si fier d'occuper le siège que fonda saint Pierre lui-même, et tel évêque auxiliaire du Congo belge qui était païen dans sa jeunesse et a découvert une Eglise toute orientée vers la conquête de millions d'autres humains dans un avenir prometteur. Unité dans le temps donc, unité d'un passé illustre et d'un avenir riche de promesses.

Le Pape Jean XXIII

C'est 'le paysan de Bergame" qui a voulu cette double unité d'espace et de temps, pour que les évêques "réalisent ce qu'est l'Eglise actuellement". C'est pourquoi le Pape n'intervient pas dans les débats, laissent les évêques discuter librement, longuement. Car "il sait que lentement mais sûrement la vérité sortira victorieusement belle et conquérante de ces délibérations conciliaires".

Le Père Durocher ne pouvait terminer sa causerie sur une meilleure note: il parla du Pape avec amour, avec émotion, montrant surtout comment le Saint-Père conçoit l'Eglise du Christ, "une Mère qui aime, qui comprend, qui ne condamne pas, qui nourrit un esprit de miséricorde infinie, et par ces moyens entend réaliser l'unité parfaite entre les catholiques, entre les chrétiens, entre tous les hommes". On n'a qu'à relire son discours d'ouverture du Concile, "la nouvelle Pentecôte", et sa récente encyclique "Pacem in terris" pour saisir cet esprit du Pape actuel, cet esprit nouveau qui rejoint à travers les siècles l'esprit même du Christ Fondateur.

Merci au conférencier

C'est M. Pierre Fontaine qui présenta le Père Durocher, indiquant en détail tous les aspects de sa riche carrière de prêtre-journaliste. Mme Mireille Cantor le remercia d'avoir parlé du Concile avec beaucoup d'anecdotes, d'expériences personnelles, d'humour. Donnant lecture du code de la paix de Jean XXIII, elle fit ressortir que ce Concile et le Pape actuel sont des signes de la culture religieuse de notre temps, culture capable de conquérir l'humanité. "Si nous regardons là, nous saurons tout", conclut-elle.

Séance d'affaires

En l'absence de Mme Meredith Jones, présidente, c'est le professeur Jensen qui présida cette soirée, la dernière de l'année 1962-63. Au début, il avait invité divers membres de l'exécutif à présenter les rapports des activités de l'année: Mme McCaughey, secrétaire; M. Roland Trudeau, trésorier; Mme Hamilton, en charge des convocations. Mme Garson, présidente du comité de nominations, fit connaître le choix du nouvel exécutif 1963-64, que les membres présents approuvèrent à l'unanimité.

Le nouvel exécutif se composera donc ainsi: président d'honneur, M. Damien Giordani, consul de France; présidente sortant de charge, Mme E. T. Etsell; présidente, Mme C. M. Jones; vice-président, le professeur André Joubert; secrétaire et archiviste, Mme T. J. McCaughey; assistante, Mme W. M. Hamilton; trésorier, M. Roland Trudeau; publicité, Mme R. H. Rowland (presse anglaise) et le R. P. Roméo Bédard (presse française); comité de réception, Mme Roland Trudeau; films, le R. P. J.-C. Gagnon, S.J., et le professeur Joubert. Le comité consultatif est ainsi composé: M. Vaugham Baird, Mme Alexandre Bernier, M. le Dr C. Clark, M. le Dr Alison Connell, Mlle M.-T. de Moissac, M. le Dr C. A. E. Jensen, M. le Dr V. Leathers, Mlle J. L. Macdougall, Mme J. McEwen et Mme R. H. Rowland.

Cette dernière soirée de l'année, qui comme toutes les précédentes attira un nombre considérable de membres, se termina par un goûter de luxe dans le grand salon de l'Académie St-Joseph. Une quinzaine de religieuses, qui avaient assisté à la conférence, circulaient aimablement parmi leurs invités.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Les fidèles lecteurs de ce journal, et chaque chevalier d'expression française devrait l'être, auront pu remarquer la chronique d'un nouveau conseil: le Conseil Montcalm de Letellier.

Tout d'abord, au nom du Conseil Goulet, bienvenue à tous ces nouveaux frères qui viennent de grossir les rangs de l'Ordre. Seulement, l'allusion faite ici est plutôt dirigée vers le fait que malgré son jeune âge, ce conseil se voit déjà doué d'un chroniqueur. Ça c'est vraiment partir du bon pied! Mais ce que je me demande maintenant, et je suis certain que c'est aussi le cas parmi les autres "journalistes amateurs", où a-t-on déniché un nom de plume comme Ligori? Qu'en pensez-vous, frères chevaliers, ne croyez-vous pas que les gars de Letellier nous doivent une explication? D'autre part, n'y a-t-il aucune activité dans les environs de Lorette? Il y a quelques semaines, on saluait l'apparition d'un nommé "Quo Vadis" et depuis lors c'est le grand silence!

Souvenons-nous que, grâce à la merveilleuse coopération de ce journal, les conseils français parviennent à se donner des nouvelles concernant les activités entreprises par chacun. Faisons-en bon usage!

A part les activités du 28 avril dans la salle du Club St-Vincent, pour les Conseils St-Boniface et Goulet, un thé sera servi ce même jour à la salle St-Amant, de 2 h. à 4 h. 30 p.m. Tous les chevaliers du Manitoba connaissent l'importance de cette oeuvre et nous prions ceux qui n'assisteraient pas à l'initiation d'inviter leurs amis et connaissances à ce thé.

Plus tard dans la semaine, le 4 mai, à 10 h. a.m., plus précisément, il y aura une cérémonie de tournage de pelouse ("Sod turning ceremony" pour les anglais) en vue de la construction d'une piscine ambulatoire. Bon sang, J.M.D., ce dernier qualificatif en est vraiment un qui éclipse le cerveau!

Et le dimanche 5 mai, déjeuner-communion à La Salle, pour les chevaliers et leurs épouses. Allons donc, frères du Conseil Goulet, invitons Madame à une petite sortie à la campagne. Ce sera pour elle une bonne fête des Mères.

FIGARO.

Décès

M. R.-J. CHARPENTIER

Le 14 avril est décédé à l'hôpital général St-Boniface M. René-Joseph Charpentier, de 397, rue Desautels. Né à Vassar, M. Charpentier résidait à St-Boniface depuis 30 ans et était depuis 22 ans employé à l'hôtel Fort Garry à Winnipeg.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Gisèle; deux fils, Gilbert et Victor; une fille, Diane; trois frères, Louis, Vassar et Albert; un demi-frère, Percy; cinq soeurs, Mmes P. Tourond, L. Bremner, W. Campbell, W. Krombine et G. Levacque.

Les prières furent dites le mercredi soir au salon funéraire Desjardins. Le service funèbre fut chanté le jeudi matin 18 avril en la basilique de St-Boniface. L'inhumation suivit au cimetière du St-Sépulcre.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

La Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg

Comité d'adaptations des règlements d'urbanisme

La demande suivante sera entendue par le Comité d'adaptations lors de sa réunion à 10 h. a.m., le mardi 30 avril 1963, dans la salle du Conseil, 100, rue Main, Winnipeg, temps et endroit où les opinions pour ou contre ladite demande seront entendues.

Cas no 126-63 — **St-Boniface**

Demandeur: **W. Bennett** (propriétaire).

Objet: La permission de construire une addition de deux étages, 38.45 pieds par 42.3 pieds et 20 pieds par 82 pieds (forme de L) sur les côtés nord et ouest du présent édifice industriel non-conforme, ledit édifice et l'addition ne se conformant pas aux règlements, ayant des cours de côté et d'arrière moins grandes que requises.

Propriété: 223, rue Archibald

Mlle M. R. Petrie,
secrétaire,
Comité d'adaptations.

La Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg

Comité d'adaptations des règlements d'urbanisme

La demande suivante sera entendue par le Comité d'adaptations lors de sa réunion à 10 h. a.m., le mardi 7 mai 1963, dans la salle du Conseil, 100, rue Main, Winnipeg, temps et endroit où les opinions pour ou contre ladite demande seront entendues.

Cas no 132-63 — **St-Boniface**

Demandeur: **D. H. Bell** (propriétaire).

Objet: La permission de construire et de maintenir un édifice commercial de deux étages, ledit édifice ayant une cour arrière de 5 pieds de profondeur au lieu de 25 pieds tels que requis.

Propriété: Côté est de la rue Archibald entre la route Trans-Canada et le chemin Cottonwood.

Mlle M. R. Petrie,
secrétaire,
Comité d'adaptations.

La vérité sur l'ordre de Jacques-Cartier

MONTREAL — M. Charles-Henri Dubé, qui fut membre de la société secrète no 1 du Canada français, révèle le jeu de l'Ordre de Jacques-Cartier, dans le dernier numéro du Magazine Maclean. L'auteur qui fut membre au 3e degré raconte comment on initie les nouveaux membres et décrit les structures de la société.

Il montre l'influence que l'Ordre exerce au Canada français, de Chéticamp (Nouvelle-Ecosse) à Maillardville (Colombie-Britannique), défendant les intérêts des nôtres partout où ils sont en jeu. Mais il démontre du même coup le danger que cette action comporte lorsqu'on s'en sert pour noyauter tous les organismes: commissions scolaires, conseils municipaux, sociétés patriotiques et mouvements indépendantistes.

Vient un moment, selon M. Dubé, où ce qui prime ce n'est plus la compétence d'un candidat à un poste mais le fait qu'il soit membre de l'O.J.C. Dès lors, la démocratie est faussée et c'est la société secrète qui domine. Cette société se dit catholique et les évêques du Canada français y ont leur représentant officiel. De même, chaque commanderie ou cellule du mouvement possède son aumônier.

L'influence de l'O.J.C. s'étend à une bonne part des journaux de langue française qui appuient volontiers l'Ordre et ses campagnes et en obtiennent en retour de la publicité auprès des ojicistes, dans l'Emerillon, organe officiel de la société secrète.

L'Ordre de Jacques-Cartier, déjà dénoncé il y a vingt ans, a acquis depuis une importance inquiétante dans notre vie nationale. Les révélations sensationnelles de M. Dubé jettent un jour nouveau sur ce problème.

(Le Magazine Maclean)


Jean-J. Préfontaine


Aimé L'Heureux

Sts-Martyrs-Canadiens

Baptême

Joanne-Marie-Grégoire, fille de David Grégoire et de Juliette Granger.

Messe-communion

Il y aura communion générale des membres de la Ligue des Femmes Catholiques, à 9 h., le vendredi soir 26 avril, fête de Notre-Dame du Bon Conseil.

Confirmation

La confirmation des enfants de la paroisse aura lieu le 11 mai à 7 h. 30 p.m. La première communion de ces mêmes enfants aura lieu le 19 mai à 8 h. 30 a.m.

Club Béliveau

Les hommes de la paroisse se sont réunis le 17 avril dans la salle paroissiale des Sts-Martyrs-Canadiens pour se choisir un exécutif, décider du nom du club et adopter les constitutions. Furent élus: président, M. Robert Turenne; vice-président, M. Joseph Robert; secrétaire, M. Roméo Champagne; trésorier, M. Louis Aubry; présidents des comités: activités catholiques, M. C. Gauthier; activités sociales, M. Gilbert Boissonneault; projets-fonds, M. Fernando Sanche; travaux généraux, M. Clovis Jeanson; recrutement et publicité, M. Charles Guenette; sports et jeunesse, M. Louis Marius.

Félicitations au nouvel exécutif, on attend votre bon travail avec patience.

Assemblée de la L.F.C.

L'assemblée annuelle de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu le 18 avril dans la salle paroissiale. Quarante-neuf dames étaient présentes. M. l'abbé B. Bélanger, curé, récita la prière et Mme Roger Vadeboncoeur, présidente, dirigea l'assemblée.

Le don d'un chemin de la croix pour l'église fut approuvée par la Ligue.

La présidente félicita et remercia le présent comité pour son dévouement, son esprit d'initiative et ses succès obtenus. M. le curé dit un mot d'encouragement et de remerciement aux dames de chaque comité, la présidente du comité de nomination était Mme F. Sanche.

L'élection de l'exécutif donna les résultats suivants: présidente, Mme Roger Vadeboncoeur; première vice-présidente, Mme Maxime Désaulniers (comité de citoyenneté); deuxième vice-présidente, Mme Marcel Dumaine (comité des rapports et résolutions); troisième vice-présidente, Mme Claude Couture (comité d'action sociale); secrétaire, Mme André Lachance; trésorière, Mme Aimé Normandeau (comité des finances); Mme Roland Garand, comité spirituel; Mme Armand Latreille, éducation; Mme Paul Mousseau, assistée de Mme R. Lalonde, téléphone et recrutement; Mme Cyprien Gauthier, cuisine; Mme L. Himbeault, publicité; Mme Louis Aubry, radio, télévision et film.

M. le curé dit quelques mots appropriés aux nouvelles officières et aux membres en général. Un délicieux goûter fut ensuite servi. Le prix d'entrée fut gagné par Mme André Pellerin.

Décès

M. A. LABOSSIERE

M. Alexandre Labossière est décédé le 28 mars au Sanatorium de St-Boniface, à l'âge de 75 ans.

Né à St-Léon, M. Labossière demeurait depuis 25 ans à St-Vital, où il gérait une épicerie.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Juliette, du chemin Ste-Marie, St-Vital; cinq fils, Joseph-Marcel, Etienne, Denis, Boscoe et Jean; six filles, Alexandrine, Blanche (Mme J. Matthews), Gisèle (Mme J. Ramsay), Edith (Mme F. Foo), Marie-Line (Mme D. Reid) et Renée (Mme D. McIvor); quatre frères, Joseph, Hormidas, Nazaire et Louis; trois soeurs, Mmes P. Boyer, J. Rican et Mlle A. Labossière, ainsi que 31 petits-enfants.

Les prières furent dites au salon funéraire Desjardins. Le service funèbre fut chanté en l'église St-Emile le samedi matin 30 mars. L'inhumation se fit au cimetière de St-Vital.

Chevaliers de Colomb



Conseil St-Boniface no 3158

Au-delà de 75 pour cent des activités proposées par votre Exécutif au début de cette année colombienne, a été accompli. Les idées émises et les projets qui ont été soumis au Conseil ont été bien acceptés, et dans tous les cas, sauf peut-être pour quelques exceptions, ont rapporté des résultats encourageants, parfois même surprenants. C'est donc dire qu'une équipe bien dirigée, appuyée par tous les membres, peut surmonter bien des obstacles.

Pour la seconde fois cette année, notre Conseil a l'honneur d'être le Conseil-Hôte à l'initiation aux deuxième et troisième degrés, qui se déroulera le 28 avril au Club St-Vincent. En voici le programme:

La journée débutera par le déjeuner-communion habituel; messe à 9 h. a.m., en la chapelle des Soeurs du Précieux-Sang, Place Raymond.

Le déjeuner, à 10 h., à l'hôtel Niakwa Motor.

Les 2e et 3e degrés seront conférés au Club St-Vincent à midi.

Le soir, à 6 h. 30, grand banquet en l'honneur des nouveaux membres au gymnase Notre-Dame.

Si vous vous souvenez, au mois de décembre dernier, lors de la dernière initiation, 250 places avaient été réservées pour le banquet. La réponse avait été si grande, que certaines personnes avaient dû être refusées faute de place. En types prévoyants, les organisateurs de la fête de cette année ont cru bon d'ajouter 100 couverts de plus . . . il s'ensuit que 350 billets pour le banquet sont en circulation. Avis aux intéressés . . . procurez-vous les vôtres au plus tôt en vous adressant à n'importe quel membre de l'Exécutif.

L'orateur invité, le frère Joseph Guay, maire de St-Boniface.

Agira en qualité de maître de cérémonies, le frère Roland Couture, directeur-gérant de CKSB.

Pour clôturer ces grandes fêtes, il y aura réception des nouveaux membres le lundi 29 avril, lors de notre prochaine assemblée générale. C'est une occasion unique de prouver à tous nos nouveaux frères l'union intime qui existe dans notre ordre et l'attachement que l'on porte à ceux qui rejoignent nos rangs. La délicatesse la plus élémentaire dicte à tous et à chacun l'importance d'assister à cette fête. Une pauvre assistance peut donner une très mauvaise impression. Si, lors de votre initiation, l'assistance était pauvre, quelle impression en avez-vous gardée? Un principe de base de la chevalerie est en jeu! A vous, frères, d'agir en vrais chevaliers.

Il y a un bateau qui circule sur "terre" présentement! On le voit en montre à différentes localités de notre ville. Bientôt nos villages canadiens-français pourront le voir également, en attendant que l'heureux gagnant le lance sur les flots de nos lacs et rivières. Le billet chanceux sera tiré au mois de juin . . . et le résultat de ce grand tirage sera le barème de l'effort que tous et chacun auront mis à la réalisation du projet "St-Boniface-Afrique". Avez-vous fait votre part? Il reste environ 35 jours pour réaliser notre objectif! Bien qu'une forte somme soit déjà en caisse, nous sommes encore loin du but proposé. Ne gardez pas les argents perçus à date . . . le lundi 29 avril prochain serait une date appropriée pour les remettre aux capitaines d'équipes . . . une autre raison pour vous rendre à l'assemblée générale, peut-être?

Bienvenue à "Ligori", le chroniqueur attitré du Conseil Montcalm de Letellier. Nous espérons le retrouver souvent dans les pages de notre journal.

APRES TOUT.

M. Georges-Alfred Guilbault, actuellement principal d'école à Lorette, vient d'être nommé inspecteur d'écoles de la Division Scolaire Tiger Hills au sud-est de Brandon, vient d'annoncer l'hon. S. McLean, ministre de l'Instruction publique. Cette nomination entre en vigueur le 16 août prochain.

M. Guilbault, échevin de St-Boniface, a déjà enseigné à Russell, Dauphin, Killarney, et au collège St-Paul. De plus il enseigna dans Winnipeg pendant sept ans, avant d'être nommé principal à Lorette en 1959. De fait il enseigne depuis dix-sept ans et demi. Il s'est spécialisé surtout dans l'enseignement des langues et des sciences.

St-Eugène

Scouts catholiques

Le jeudi 18 avril, les scouts de la troupe participèrent au grand ralliement de secteur qui eut lieu à Lorette: 22 scouts de St-Eugène se joignirent aux 100 autres scouts du secteur Ritchot pour fraterniser dans un souper à la scoute, dans un grand jeu de nuit organisé par le chef Bazinet, de la troupe St-Louis. La veillée se termina par un feu de camp intérieur dirigé par l'invité spécial, le commissaire diocésain Michel Soulodre.

A ce ralliement avait lieu aussi le concours de bois scout organisé pour tous les scouts du secteur. Trois gagnants furent choisis par les juges et, encore une fois, la troupe de St-Eugène remporta le premier prix. Le C.P. W. Lambert gagna le premier prix et le scout Denis Gautron, le deuxième. Le troisième fut remporté par un scout de la troupe de St-Norbert. Bravo, les scouts de St-Eugène!

Guides catholiques

Le jeudi 18 avril, les guides de la compagnie de St-Eugène se lancèrent dans une excursion, sous la direction de leur cheftaine et de leur assistante-cheftaine. Il semble que toutes les petites guides réussirent l'épreuve, car aucune n'est revenue sur des brancards, et aucune n'est revenue empoisonnée par la nourriture cuite sur le feu.

Partie de cartes

Le dimanche soir 21 avril avait lieu la dernière partie de cartes de la série. L'assistance était nombreuse. Félicitations à M. E. Racette qui a gagné le premier prix de cartes pour toute la série; à M. L. Hince, le deuxième prix, et à Mme Larivière, le troisième prix.

Le prix d'entrée pour la soirée fut gagné par M. Carbonneau. Le premier prix pour les hommes fut remis à M. Nault, tandis que Mmes Parent et Lemire détaillaient pour le prix des dames. Les gagnants à la loterie ont été: premier prix, Mme C. Beauvin; deuxième prix, Mme C. Gautron; troisième prix, Mme C. Lafrenière; quatrième prix, Mlle P. Kowerchuk. Beaucoup d'autres personnes ont gagné de beaux prix.

M. Charles Gautron était maître de cérémonies.

Sincères remerciements à toutes les personnes qui ont travaillé à faire un succès de ces parties de cartes et à toutes celles qui sont venues les encourager.

Bazar et thé

Les dames de la paroisse organisent leurs bazar et thé annuels qui auront lieu les 4 et 5 mai dans la salle paroissiale, 1009, chemin Ste-Marie. Le bazar commencera le samedi à 2 h. et se continuera dans la soirée jusqu'à 9 h. Dimanche après-midi, le thé sera servi de 2 h. à 5 h. et le soir de 7 h. à 9 h.

Tous sont les bienvenus.

Mois de mai

Comme l'année dernière, tous les soirs du mois de mai de 7 h. à 10 h., le chapelet se récitera dans l'église. L'intention, cette année, sera "l'augmentation de la ferveur dans la paroisse".

Les Dames de Ste-Anne ont bien voulu se charger du recrutement. Toutes les familles auront une heure pour réciter le chapelet ensemble durant le mois.

Elles invitent tous ceux qui aimeraient se joindre à la paroisse pour prier.

En vue du XXV Congrès

PROGRAMME

8 h. 30—(**Heure solaire**)
Inscription des délégués.

9 h. 15—Prière — O Canada.
Courte allocution de S. H. le Maire de St-Boniface, Monsieur Joseph GUAY.

9 h. 25—Bienvenue par M. Jean BERUBE, Président du Cercle Paroissial de l'A.E.C.F.M. de St-Boniface.

9 h. 35—Discours de bienvenue et d'ouverture du XXVe Congrès Général par M. Léo REMILLARD, Président Général de l'Association d'Education.

9 h. 45—Salutations des associations-soeurs.

10 h. 00—Amendements à la Constitution, pour ratification.

10 h. 20—Rapport du Président Général sur les activités de l'Association d'Education depuis le dernier Congrès Général, le 21 janvier 1961.

10 h. 40—Rapport financier, par M. H. d'ESCHAMBAULT, trésorier.

10 h. 45—Rapport du R. P. G.-M. RAMAEKERS, s.j., Visiteur des Ecoles.

11 h. 00—Rapport de M. l'abbé P. RAYMOND, Visiteur des Ecoles.

11 h. 15—Discussion — Remarques par un représentant des Anciens du Collège de St-Boniface, et autres observations.

11 h. 45—Rapport du Comité des Résolutions et Nominations, par le Dr G. LA FLECHE — Lecture de la liste des candidats — Mise en nomination — Election des scrutateurs.

12 h. 30—BANQUET — **au gymnase Notre-Dame.**
Discours de l'orateur invité, Monsieur **Jean OCTEAU**, Chef de Cabinet, représentant l'Honorable G.-E. LAPALME, Ministre des Affaires Culturelles de l'Etat du Québec.

2 h. 00—Election du nouvel Exécutif.
Présentation des trophées de **La Liberté et Le Patriote.**
Ecole St-Isidore, Dufrost (St-Malo).
Inst.: Mlle Stella Dumontier.
Institut Collégial St-Joseph, St-Boniface.
Inst.: Sr Agnès-de-Jésus, ss.nn.j.m.
Institut Collégial Powerview.
Inst.: Sr St-René, s.j.s.h.
Ecole Dubuc, St-Adolphe.
Inst.: Mlle Edith Louzière.
Allocution de M. Damien GIORDANI, Consul de France à Winnipeg, à l'occasion de la remise du prix offert par le Gouvernement Français à la normalienne canadienne-française la plus méritante de l'année.

3 h. 00—Rapport des scrutateurs.
Présentation du nouvel Exécutif.
Résolutions.
Discussion.

4 h. 15—Remise de l'Ordre du Mérite Scolaire.

4 h. 30—Conclusions du Congrès par **S. Exc. Mgr Maurice BAUDOUX,** Archevêque de St-Boniface.

5 h. 00—Ajournement.

Sainte-Famille

Partie de cartes

La dernière partie de cartes de la série ne fut pas la moindre puisqu'elle remporta un immense succès.

Les Dames Auxiliaires remercient Mme Chenier et les autres dames qui ont travaillé dans la cuisine; MM. B. Desrochers et A. Perreault et les autres personnes qui ont prêté main-forte pour rendre les parties de cartes agréables et amusantes; les capitaines des groupes; les donateurs et donatrices pour les nombreux dons; tous ceux et celles qui ont assisté aux parties de cartes surtout à celle du 13 janvier alors qu'ils durent braver le grand froid.

Baptême

Eugène-Joseph-Marcel, fils de M. et Mme Henri De Montigny, fut baptisé au cours de l'office du Samedi saint. Le parrain et la marraine furent M. M. De Montigny et Mlle De Montigny, frère et soeur de l'enfant. Mme Aquin, sa tante, était porteuse. Félicitations au papa et à la maman si heureux.

Scouts catholiques

Troupe Taché

Une veillée d'armes, le mardi 9 avril, pour les novices Denis Paul et Joseph Allard, Léon Rioux, C.P. Maurice Trudel, A.S.M. Rodolphe Comeault, et ce même soir, au local, les deux novices Denis Paul et Joseph Allard ainsi que le futur chef Léon Rioux prononcèrent leurs promesses scoutes au S.M. de la troupe.

Le C.P. Maurice Trudel prononce une promesse de chef de patrouille au chef R. Bérubé.

Durant la réunion nous avons le concours des capes. Les gagnants furent 1er prix, Gilles Saurette, 2e, Raymond Genest, et 3e, Roger Sutherland.

Les juges du concours étaient les membres de la scout-maitrise.

• • •

Exposition et thé

Le Conseil du district Taché de l'Association des Scouts vous invite à assister à son exposition d'artisanat et à son thé le samedi 27 avril, de 2 h. à 5 h. p.m., à l'église du Sacré-Coeur, rues Plinquet et Archibald, St-Boniface.



Voici les membres de la troupe scoute Provencher: première rangée: Denis Muller, Paul Bérubé, Donald Arnal, Gilbert Prescott, Gérald Boulet, François Savoie, Jacques Pelland, Denis Nadeau et Pierre Alarie; deuxième rangée: Aimé Muller, Yvon Rocan, Robert Lafrenière, Gérald Guenette, Georges Beaudry, Yvan Breton, M. l'abbé J.-P. Anctil, aumônier, Georges Proulx, Denis Huot, René Comeault, A.S.M., Roméo Delorme et Inst. James Lévêque; troisième rangée: S.M. Lucien Lambert, Maurice Gay, Robert Lussier, Henri Dandonneau, Bernard Lautru, David Lambert, Richard Joyal, Gérard Lautru, Léo Dufault, Marcel Michon et Joël Marassutti.

Sainte-Marie

Assemblée de la L.F.C.

Le lundi 22 avril eut lieu la troisième assemblée mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques de Ste-Marie avec Mme Pierre Lemoine comme présidente, remplaçant Mme Hubert Philippot, patiente à l'hôpital général St-Boniface. La prière d'ouverture fut prononcée par M. l'abbé R. Bélanger, aumônier.

Mme Jacques Bohémier, secrétaire, signale dans son rapport la démission de Mme Denis Lafrenière comme présidente du comité d'action sociale; elle fut remplacée par Mme Léopold Grouette. Mme Lafrenière assume le poste de trésorière; au comité de recrutement, Mme Gilbert Mignot, présidente, et Mmes Arthur Brissette et François Pambrun, assistantes; présidente du comité du téléphone, Mme Roger Sabourin.

Les membres présents ont demandé à leur aumônier de dire la messe le 26 avril (aujourd'hui même) à 9 h. p.m., à l'occasion de la fête de Notre-Dame du Bon Conseil, patronne de la Ligue. Il y aura communion générale pour les dames.

Les dames organisent une vente de pâtisseries pour le 5 mai après les messes.

M. l'abbé R. Bélanger présenta M. l'abbé Antoine Hacault, conférencier de la soirée. M. l'abbé Hacault, qui accompagna Son Exc. Mgr M. Baudoux à Rome à l'occasion du Concile, a tout naturellement pris pour sujet: "Le Concile". Il commença par donner quelques statistiques, date du Concile, 11 octobre au 8 décembre, entre parenthèse il mentionna que l'une des raisons, sinon la majeure, pour le choix de la date de clôture était le fait que n'ayant aucun système de chauffage à St-Pierre de Rome, lieu des délibérations, la basilique était simplement trop froide pour pouvoir y demeurer. Le Concile se continuera en septembre.

Toutes les dames et demoiselles présentes ont immensément joui de cette soirée et manifestaient leur regret de voir que tous les membres n'avaient pas répondu à l'appel. La soirée se termina par la prière et un goûter.

Club Social

Le dimanche 21 avril avait lieu l'assemblée du Club Social des hommes de Ste-Marie, sous la présidence de M. André Frey. Le but de l'assemblée était de discuter de l'organisation d'une partie de cartes préparée exclusivement par les hommes de la paroisse. Elle aura lieu le dimanche 12 mai, à 8 h. p.m., et l'entrée sera gratuite. Un goûter sera servi par les messieurs, sous la direction de M. Georges Heyser. M. Edouard Dorge est en charge du tirage. Cette soirée de whist sera suivie de trois parties de "Cardo". Tous les amis sont invités à se joindre aux paroissiens pour une soirée qui promet d'être intéressante.

Réunion de l'A.P.M.

La réunion mensuelle de l'Association de Parents et Maîtres est remplacée par le congrès annuel de la Fédération des Parents et Maîtres qui se tiendra à St-Adolphe le samedi 27 avril, à partir de 1 h. p.m. En plus des délégués officiels, on s'efforcera de s'y rendre en groupe.

Rentrée à l'école

Le lundi 22 avril, les classes recommençaient pour tous les élèves de Ste-Marie. Encourageons ces élèves à faire de grands efforts dans leurs études en leur faisant remarquer qu'il ne reste qu'environ 40 jours de classe d'ici à la fin de l'année scolaire.

Les hommes sont guidés, non par des arguments, mais par des modèles. — F. PAPILLON.

Chronique de CKSB

1050 Kilocycles

Le marchothon

Tout alla bien jusqu'au lever du jour. L'enthousiasme partagé par les deux cents au départ de la route n'était pas encore effrité, même si les petits groupes isolés marquaient de la distance entre eux. La présence continuelle des patrouilles policières nous donnait de l'importance.

Puis la véritable épreuve commença. Il fallait affronter un vent tenace du nord-ouest, qui soufflait en rase campagne. Le mouvement de la marche ne suffisait plus à maintenir la chaleur de "l'homme intérieur". La plupart d'entre nous n'étions pas vêtus pour ce temps d'hiver.

La majorité avait déjà abandonné avant d'arriver à la cantine de Ste-Anne. Beaucoup d'autres défections se produisirent à cet endroit, à cause du café chaud et des pâtisseries qui nous attendaient, ainsi qu'une troupe de jeunes filles aguichantes. La radio annonçait qu'une trentaine seulement étaient encore sur la route.

La radio! Quelle présence ce fut durant tout ce marathon! CKSB résonnait fort sur la route trans-canadienne ce jour-là! On sentait la présence des auditeurs de partout, et André Martin nous donnait à chaque demi-heure un compte rendu très précis de la situation. Ainsi on savait que la troupe des jeunes Indiens avait pris la tête dès le début, à la course, et ce ne fut pas trop étonnant d'apprendre que deux d'entre eux arrivèrent parmi les trois premiers. Ce qui étonna tout le monde, ce fut de voir que vingt, exactement, sur les deux cents (décidément, on marchait par chiffres ronds), arrivèrent au terme des cinquante milles, et que parmi les vainqueurs se trouvaient deux jeunes femmes.

Tirons notre chapeau, car il leur a fallu de l'endurance. Demandez-le aux 180 autres . . .

Il y eut aussi des exploits parmi cette foule. N'oublions pas que c'était la première tentative du genre pour tous, ou à peu près. Quelques-uns se consolaient en apprenant que les jeunes Indiens s'étaient exercés durant deux semaines.

Pour ma part, j'ai marché avec une mère de famille qui était venue de la campagne, avec un gros garçon de St-Boniface qui traînait péniblement ses 230 livres, avec un ancien militaire qui était rompu aux marches difficiles, avec des routiers qui ne chantaient plus dans les environs de Ste-Anne, avec une jeune employée qui ne sentait plus ses pieds. De ce petit groupe, un seul a fait les cinquante milles, mais les autres ont certainement fourni un effort valeureux.

Que tous aient eu l'occasion de s'éprouver, c'était le but du marchothon.

(Un témoin)

Potins

On peut rester sceptique devant la nouvelle qu'une enquête sera menée par un professeur de Québec sur la situation du français au Manitoba. "Le Devoir" du 20 avril regrette que l'enquête soit d'un mois seulement et relève uniquement d'un linguiste; il aimerait qu'on lui adjoigne "un ou deux sociologues ou psychologues".

Enfin, allons-y pour une autre enquête. Quelle fut la dernière ou l'avant-dernière? Celle de "La Presse" en Saskatchewan? Et qu'est-ce qu'elle a changé en Saskatchewan?

Nul doute que cette enquête sera profitable au professeur Dulong. Mais elle n'apportera pas grand-chose à la situation du français au Manitoba. Nos associations n'ont-elles pas exposé cent fois déjà leurs situations?

"Le Devoir" signale avec raison une bévue essentielle à toutes ces visites des Français et des Québécois: elles sont un contact édifiant avec "les milieux religieux et éducatifs", et manquent les "milieux ouvriers, les hommes d'affaires", etc. Parler de "milieux" est ici un euphémisme. Disons franchement qu'elles concernent quelques individus, ou tout au plus, quelques cercles sélectifs.

Erratum

Il était question du "régime 1050" dans la dernière chronique. Régime de bananes ou régime pour maigrir? Il fallait lire, évidemment, "régiment".

St-Georges

Çà et là

Le dimanche 28 avril aura lieu dans le soubassement de l'église une partie de cartes au profit du club sportif. Bienvenue à tous.

Mme Félix Vincent, sa fille et M. et Mme D. McDonald, de Kenora, sont revenus enchantés d'un voyage jusqu'au Montana. En revenant ils visitèrent parents et amis à Ponteix, Regina et Alida, en Saskatchewan.

Remerciements de

LAURIER RÉGNIER

Sincères remerciements à tous et chacun de mes supporteurs pour leur vote et leur aide durant la campagne électorale.

Laurier Régnier.

— No 365 —

HORIZONTALEMENT

1—Mécanisme ne permettant le mouvement de rotation d'une roue que dans un seul sens.
2—Partie du corps. — Appartements réservés aux enfants.
3—Action de riper un cordage.
4—Sec. — Centre.
5—Indicateur de vitesse relative. — Leste, qui manque de retenue.
6—Enleverions. — De devoir.
7—Ville de Chaldée. — Agent de Louis XV. — Partie interne.
8—Id est. — Faire cas.
9—Asiatique. — Zéro triplé.
10—Plante textile. — Vagabonds.
11—En les. — Pomme.
12—Organe circulaire. — Vrais.

VERTICALEMENT

1—Ecraser.
2—Qui tire sur le noir. — Egalité.
3—Qui a de la convoitise. — Douze mois.
4—Perdues. — De la gamme.
5—Qualité de ce qui est plein d'adresse.
6—Lequel. — Province canadienne.
7—Patrie d'Abraham. — Mien. — Rivière de France.
8—D'être. — Pronom. — Mélanger.
9—Semblable. — Pronom. — Saison.
10—Coup sur le tambour (renversé). — Désordre.
11—Arr. de Vesoul. — Enveloppe quelconque. — Ville de l'U.R.S.S.
12—Fils d'Isaac. — Endossement.

SOLUTION DU PROBLEME No 364

■ **Horizontalement:** 1. Redressement; 2. Aloes — Uniras; 3. Dératée — Ga; 4. Icelui — Aérer; 5. Ot — Adenter; 6. Grenier; 7. Ue — Arrondira; 8. Ste — Douées; 9. Dieu — Métisse; 10. Anurie — Et — Té; 11. Goléa — Guède; 12. Es — Corsera.

■ **Verticalement:** 1. Radioguidage; 2. Electre — Ino; 3. Doré — Seule; 4. Réal — Natures; 5. Estuaire — Ia; 6. Eider — Me; 7. Sue — Erode — Go; 8. En — An — Noteur; 9. Minet — Duites; 10. Er — Reniés — Dé; 11. Nager — Rester; 12. Tsar — Rasée.

Ste-Anne-des-Chênes

Mlle Cécile Dufresne grande gagnante

Le 16 avril avait lieu à l'Institut Collégial St-Joseph de St-Boniface le concours oratoire organisé par la Relève française.

Les écoles de Ste-Anne présentèrent, à ce concours, trois candidats, Mlle Cécile Dufresne, 8e année, élève de M. Joseph Desrosiers, qui déclama "Le mot", de Victor Hugo; Mlle Diane Bisson, 10e année, élève de la Rév. Sr A. Alarie, S.G.M., qui familiarisa l'auditoire avec la prétendue égalité qui existe entre l'homme et la femme. (L'an dernier, Mlle Bisson fréquentait l'école secondaire de La Broquerie.); et enfin M. Roger Legal, 12e année, élève de la Rév. Sr E. De Moissac, S.G.M., qui plaida la cause de "La langue, gardienne de la foi".

C'est la deuxième fois que M. Legal participe à ce concours oratoire de la Relève. C'est aussi le même Roger qui, l'automne dernier, se fit entendre dans un concours oratoire final anglais.

Ces trois élèves étaient sortis vainqueurs de l'épreuve qui eut lieu le 7 avril à St-Adolphe. En cette occasion, ces candidats eurent à affronter, chacun dans sa sphère, tous les concurrents de la Division Seine et aussi à les terrasser.

L'épreuve de mardi fut pour ces protégés un peu plus sérieuse et aussi plus désastreuse. Une seule est sortie gagnante, Mlle Dufresne, qui s'attira toutes les sympathies et plus principalement celles des juges.

Elle est la fille de M. Félix Dufresne, co-propriétaires de "Dawson Road Transfer". Agée de 13 ans, elle termine sa 8e année. Toujours studieuse, elle a su être tout au long de ses études une consolation pour ses professeurs.

C'est avec joie que son professeur actuel l'a vue remporter les honneurs provinciaux de ce concours de déclamation.

Il faut dire que les sueurs de l'élève qui a répété et répété maintes et maintes fois son morceau furent aussi celles du professeur. Mais comme il disait lui-même, "Avec du bon bois, il est relativement facile de sculpter une belle statue".

Tous les paroissiens de Ste-Anne sont heureux de féliciter la gagnante et lui souhaite, pour l'avenir, des succès de plus en plus éclatants.

Association d'Education

Ste-Anne à décidé de fonder sa cellule locale de l'Association d'Education. Aussi, lors d'une réunion de l'Association de Parents et Maîtres tenue le 21 mars, les parents et les professeurs de Ste-Anne se penchèrent sur le problème du français dans la paroisse.

Après avoir constaté qu'à l'intérieur du foyer, la situation est assez bonne, l'on s'aperçoit vite que sur la rue l'anglais domine du moins dans la bouche des enfants.

Sans trop s'attarder à jeter le blâme sur celui-ci ou sur celui-là, tous sont d'accord pour faire leur petite part afin d'essayer de conserver à Ste-Anne et son visage et sa mentalité française. Et il est décidé qu'une cellule locale de l'Association d'Education pourrait être utile en tenant les paroissiens plus au courant des directives de l'Exécutif provincial et aussi peut-être à certain moment faire à celui-ci certaines suggestions. L'assemblée procéda à l'élection de l'exécutif local.

Ce dernier s'est réunis pour la première fois depuis son élection le 22 avril et se donne comme président M. Philippe Perrin, vice-président, M. Maurice Noël, secrétaire, Mlle Patricia Tougas, et directeurs, MM. Jean Audette et Roger Smith.

Meilleurs voeux pour une refrancisation dans la paroisse.

Baptêmes

Madeleine-Alice-Marie, fille de M. et Mme Robert Arbez. Parrain et marraine, M. et Mme Camille Chaput.

Kenneth-Anthony, fils de M. et Mme Marcel McNab. Parrain et marraine, M. Roy Bruce et Mlle Barbara McNab.

Lorraine-Angèle-Marie, fille de M. et Mme Melvin Delaine. Parrain et marraine, M. et Mme Peter Wiebe.

Brigitte-Ginette-Marie, fille de M. et Mme Lévi Michaud. Parrain et marraine, M. et Mme Gérard Tougas.

Championne!

Les plus chaleureuses félicitations à Mlle Rose-Marie Neault, qui fit preuve de grand courage, de tenacité et de persévérance lors du grand marchothon de CKSB.

Bingo

N'oubliez pas le prochain bingo et le gros lot de $100. Qui sera le gagnant?

St-Malo

Fides visite St-Malo

L'école secondaire de St-Malo a eu l'avantage de bénéficier d'une exposition de livres et de disques français, les 10 et 11 avril. Les élèves se sont arrêtés devant les étalages. Le choix des auteurs étaient des plus variés et les disques furent des plus appréciés. Ils ont même attiré les institutrices de l'école consolidée.

Notre école était en éveil puisque c'était la semaine de la bibliothèque et aussi le 25e anniversaire de la Librairie Fides à Montréal. M. Rocan, de Fides, St-Boniface, nous a offert un excellent service. Les bibliothécaires de l'école, Mlles Blanche Maynard et Simone Catellier étaient à notre service. Elles nous ont fait remarquer les genres littéraires des livres — romans, aventures, mystères et religieux. Parmi les auteurs, nous avons remarqué Robert Choquette, Emile Legault, C.S.C., le Père Emile Gervais et un favori des jeunes, Jules Vernes.

Cette semaine, les livres recommandés par nos bibliothécaires furent l'Encyclopédie Grolier et les mémoires du Général de Gaulle.

Merci à M. Rocan et à son gérant de nous avoir rendu possible ce contact avec la Librairie Fides.

Patricia BRETON.

Présences au congrès annuel de l'Association des Instituteurs

Otterburne: Collège St-Joseph, Frères V. Bissonnette, F. Marion, L. Amesse, E. Bigras et O. Ricard; Otterburne, Soeurs M.-St-Arsène et M.-François-Régis et Mlle Yvette Bell.

St-Boniface: Institut Collégial St-Joseph, Soeurs Agnès-de-Jésus, M.-Rachel, Charles-Auguste, Pierre - Joseph, Marie - Léontine, Eugène-Avila, Berthe-Augustine, Marie-Bibiane, Louise-Gabrielle, M.-du-St-Esprit, Angèle-Thérèse, Georges - Bernard, Jacques - Fernand, Marie-Albéric, Emélie-des-Anges, Jean-Augustin, Alice-de-Jésus et Eva-Marie.

Jardin Langevin: Soeurs St-Alfred, Marie-Stella, Marie-Alma, Ste-Emélie, M.-Angèle, Camille-de-Lellis et François-de-Paule.

Ecole du Précieux-Sang: Soeurs M.-Damien, Marie-Léon, M.-Suzanne, Arthur-Marie, M.-Josèphe, Marie-Cécile, M.-André et Brigitte, Mlles O. Jamault et G. Dubé, [illegible]es Thérèse Guichon et A. McCarthy et M. Gabriel Dufault.

Ecole Marion: Mlles Priscille Cormier, D. Rocan, D. Bilodeau et M. Boily, Mmes A. Ayotte, H. Griveau, B. Desjarlais, T. Messner et L. Major, Soeurs Anne-Véronique, Albert-de-Marie, Rose-des-Anges et Maria-Célina.

Institut Collégial Provencher: Frères A. Laurin, A. Paul, Joseph Roy, I. Breton et J.-O. Provencher, Mlles M.-T. de Moissac, Y. Gendron, M. Gratton, A. Hébert et L. Guyot, MM. A. Gaborieau, M. Lancelot et Hubert Bosc.

Ecole Taché: Mlles M.-Ange Girouard, C. Dedieu et E. Comte.

Ecole Béliveau: Mme Y. LeGal et G. Hamelin.

Ecole du Sacré-Coeur de Winnipeg: Soeurs Jeanne-Agnès, Lucille-des-Anges, Paul-de-l'Eucharistie, Marie-Julien, Gérard-Ernest, Jules-Fernand, Gertrude-de-Marie, Jean-de-Rome et Jeanne-d'Orléans.

St-Pierre-Jolys: Soeurs Rose-Irène, Alfred-Antoine, Anna-Josèphe, Antoine-de-la-Providence, Fernand-de-St-Joseph et Thérèse-Couderc, Mlles Yvonne Legal, Jeanne Massicotte et Irène Garand, Mmes T. Dandeneault, J. Vinet et C. Préteau.

Ste-Agathe: Soeurs Maurice-Albert, Joseph-Carmel et Jules-Marie, Mlles Thérèse Alarie et Léonne Audette, Mmes Alice St-Onge et G. Lemoine.

Woodridge: Soeurs Marie-St-David et Gérard-de-l'Enfant-Jésus.

Somerset: Soeurs Paul-de-Césarée, Thérèse-Eléonore, Denis-de-Jésus et Philippe-André et Mlle Estelle Boyer.

Letellier: Soeurs Marie - Henriette et Marie-Anne, Mmes Y. Desautels et J. Vermette.

Aubigny: Soeurs Emma et St-Gabriel.

Mariapolis: Soeur Marie-Elisabeth et M. P. Nadon.

Ile-de-Chênes: Soeurs Gabriel-Lalemant, M.-Béatrice et Joseph-de-la-Providence.

Ste-Amélie: Soeurs M.-du-St-Sacrement et M.-St-Bruno.

Notre - Dame - de - Lourdes: Soeurs Marie-Alice, Marie-du-Précieux - Sang, M. - Augustine, Yvette et Geneviève-du-S.-C.

Powerview: Soeurs Imelda et Marie-des-Apôtres et M. W. Giroux.

St-Georges: Soeur Lucie-du-Sauveur, Mlles Hélène Saulnier, A. Roy et M. Royal.

La Broquerie: Soeurs H. Lussier, O. Sarrasin, J. Monchamp et A. Talbot, Mme J. Fisette, MM. Oscar Gagnon, Gilles Normandeau et R. Courcelles.

Fannystelle: Soeurs Alphonse-de-Liguori, M.-Ste-Geneviève et M.-St-Léon.

St-Norbert: MM. René Deleurme, Hubert Mangin, R. McDonald et M. Marchildon, Mlle Roselyne Dacquay, Mme Laurette Désorcy, Soeur Louisa Sabourin et Marielle Moreau.

St-Vital: Ecole St-Emile, Soeurs M.-Jean-Charles, Thérèse-d'Avila et M.-Jacinthe; Ecole Ste-Marie, Soeurs M.-Louis et Pierre-d'Avila; Ecole St-Eugène, Mlles Ghislaine Gobeil et P. St-Hilaire.

Transcona: Soeurs Ste-Françoise et Rose-Agnès.

St-Eustache: Soeur St-Gabriel.

St-Adolphe: Soeurs Irène-Thérèse, Jeanne-Lucille, Gertrude-Thérèse et Blandine-Marie, Mlle E. Lauzière et M. G. Carrière.

Haywood: Soeurs Yvonne et Agnès, Mme M.-A. Desrosiers, M. A. Gratton et Mlle Suzanne Dedieu.

Bruxelles: Soeur M.-Thérèse.

St-Léon: Soeur M.-Lucie.

St-Claude: Soeurs Marie-de-St-Eudes, Hélène-Denise, M.-de-St-Bonaventure, M.-Elzéar, Angèle-Thérèse, Hélène-Lucille et Claire - St - Laurent et Mlle M. Chappelaz.

St-Laurent: Soeurs Emilie-de-la-Croix, Gertrude-Alice et M.-Fidéline et Mlle A. Toupin.

Grande-Pointe: Soeur M.-St-Daniel.

St-Joseph: Soeurs Marie-St-Hubert et Marie-Agnès et Mme A. Duval.

Dunrea: Soeurs Pierre-Julien et Rose-Alice.

Elie: M. Guy Rocan.

St-Jean-Baptiste: Soeurs Henri-du-St-Sacrement, Louise-Henriette, Yvette-Marie, Edmond-de-l'Eucharistie, Marguerite-Yvonne, Roger-Joseph, Agathe-des-Anges et André-de-Ste-Marie, Mlle Laura Marion et Mme L. St-Amant.

St-Malo: Soeurs Eugénie-Françoise, Gabrielle-Madeleine et Berthe-St-Joseph, Mlle H. Breton et Mme Hélène Arpin.

Richer: Mme H. Coulter.

South Junction: Soeur St-Albert-le-Grand.

Lorette: M. M. Emond et Mme J. Prud'homme.

St-Charles: Soeurs M.-de-Lorette, Louis-Marie, Louis-André, Pierre-André et St-Patrice.

Laurier: Soeurs Estelle-Marie et Présentine-de-Jésus et Mlle J. Labous.

Ste-Rose-du-Lac: Mlle G. Proteau.

St-Lazare: Soeurs M.-Ste-Claire et M.-St-Anselme.

La Salle: Soeurs Claire-Lucille et M.-Emilia.

Ste-Geneviève: Mme Sauveur Desrosiers et Mlle Claire Desrosiers.

Ste - Anne-des-Chênes: Soeurs E. de Moissac, A. Normandeau, Eveline Prescott et A. Lussier, Mlles Y. Dufresne, Rachel Gosselin, D. Gosselin et Madeleine Préfontaine, MM. E. Freynet, F. Dufresne, G. Desrosiers, J. Desrosiers et L. Legal.

Autres délégués: MM. H. Bosc, J.-A. Duhamel, A. Corriveau et Y. Allard. Soeurs Elisabeth-de-la-Trinité, Cécile Rioux, M.-Ste-Lucille, Agnès-Noëlie, Marie-Dolorès, Marie-Louise, M.-de-Fatima et M.-St-Gabriel (St-Eustache), Mlles Cécile De Cruyenaere, Charlotte Prince, H. Dufresne, C. Houde et R. Labossière, Pères R. Bédard, J. Alarie, A. Lemoine, C.-P. Alarie, G. Ramaekers, E. Lalonde et G. Fortier, Mmes F. Dufresne, B. Régnier et J. Ferland, M. Claude Hallé (Grand Séminaire) et M. l'abbé Pierre Raymond.

La Broquerie

Assemblée annuelle

L'assemblée annuelle de la Chambre de Commerce avait lieu le mercredi 17 avril à l'école élémentaire. Voici en résumé le programme de la soirée: prière, lecture et adoption du rapport de la dernière assemblée; lecture des rapports des activités et du comité des chemins par M. Albert Vielfaure, M.A.L., et M. Gérard Tétrault, démontrant diverses démarches faites par les directeurs; élections des directeurs: Jean-L. Lord, J.-A. Kirouac, Georges Choiselat, Wilfrid Turenne, élus pour trois ans, E. Moquin, N. Durand, Alphonse Fournier, Aimé Fournier, Aimé Gauthier, élus pour 2 ans.

L'orateur invité, M. Price, représentant de la Chambre de Commerce du Manitoba, entretint l'auditoire des possibilités de mettre sur pied un plan pour traiter les matériaux de construction et sut répondre clairement aux questions qui lui furent posées par l'assistance. Des projets pour l'embellissement du milieu furent discutés. M. l'abbé U. Lafond, curé, tira les conclusions et encouragea les membres de continuer à travailler pour le bien de la paroisse. Ce n'est pas du temps perdu même si on n'obtient pas tout ce que l'on demande. Après les remerciements de M. le président, l'assemblée se termina par un délicieux goûter.

Le vendredi 19 avril, les directeurs se réunissaient pour se partager le travail de l'année. M. Norbert Durant, gérant du magasin coopératif, fut nommé président, M. Wilfrid Turenne, hôtellier de La Broquerie, vice-président (tous deux sont de nouveaux directeurs de la Chambre de Commerce), M. Jean-Léon Lord, directeur depuis la fondation de la Chambre de Commerce à La Broquerie, secrétaire pour la onzième année. Les directeurs au nombre de douze se sont divisés en trois groupes pour former les comités suivants: chemins et affaires publiques, embellissement, publicité et de finances. Ces trois comités ont été formés dans le but de se partager les tâches et coordonner leurs efforts pour faire un succès de l'année 1963.

Félicitations

Félicitations aux paroissiens qui ont pris part au marchothon de CKSB pour le succès qu'ils ont obtenu. La Broquerie était bien représentée puisque parmi les onze premiers arrivés sur les 20 qui se sont rendus, six étaient de la paroisse. Voici les noms des champions: Claude Rocan, 17 ans; Robert Daneault, 16 ans; Charles Gosselin, 19 ans; Jean-Marie Taillefer, 16 ans; Jean-Paul Taillefer, 16 ans, et Alphonse Boily, 33 ans.

Décès

Le dimanche 14 avril est décédé à l'hôpital général St-Boniface, à l'âge de 50 ans, M. René Charpentier, époux de Gisèle Boisjoli, de la rue Desautels. Le service funèbre fut célébré le jeudi 18 avril à la cathédrale de St-Boniface et l'inhumation eut lieu au cimetière du Saint-Sépulcre.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, deux fils, Gilbert et Victor; une fille, Diane; ses beaux-parents, M. et Mme Henri Boisjoli, de La Broquerie, de même que deux beaux-frères et cinq belles-soeurs.

Remerciements

Les familles Charpentier et Boisjoli désirent remercier sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de leur récent deuil.

Grande-Clairière

Çà et là

M. et Mme Henri Laberge, de Brandon, M. et Mme Vital Bertholet et Mme Jos. Bertholet se sont rendus à Cantal auprès de M. Cyprien Bertholet, qui est gravement malade.

M. et Mme Gérard Gagnon, de Winnipeg, sont venus chez leurs parents, M. et Mme Léon Mahy, à Pâques.

MM. Paul Rey et Roger Hardy ont passé quelques jours à St-Boniface.

Le samedi 20 avril, un incendie détruisit complètement une grande bâtisse de la Coopérative, à Hartnez.

La beauté de la jeunesse, c'est l'amour passionné du grand et le mépris du vice. — P. JANET.



Province du Manitoba

AUDIENCES PUBLIQUES

COMMISSION ROYALE SUR

L'ORGANISATION ET LES FINANCES DU GOUVERNEMENT LOCAL

Dates des audiences	Endroits des audiences	
Du 21 mai	Winnipeg	- Chambre 200, Edifice législatif, Winnipeg, Manitoba
Du 13 juin	Brandon	- Chambre des comités du Conseil, Hôtel de ville, Brandon, Manitoba
Les 17 et 18 juin	Dauphin	- Auditorium, Hôtel de ville, Dauphin, Manitoba
Du 19 juin	Le Pas	- Chambre du Conseil, Edifice provincial, Le Pas, Manitoba

Les soumissions écrites pour être présentées aux audiences de Winnipeg devront être rendues dans les filières pour le 1er mai; les autres soumissions pour le 15 mai.

Les informations peuvent être obtenues en s'adressant au Secrétaire,

Joseph-E. Martin, Chambre 1090, édifice Norquay, Winnipeg 1.

Transcona

Décès

Le 5 avril est décédée à l'hôpital général St-Boniface, Mme Louisa Rougeau, de l'avenue Victoria, Transcona. Elle était âgée de 78 ans.

Les prières furent récitées au salon funéraire de Transcona. Le service funèbre fut chanté le mardi matin 9 avril en l'église de Notre-Dame de l'Assomption par Mgr J. Bellevance, curé de Pine Falls. L'inhumation se fit dans le lot familial au cimetière paroissial.

Mme Rougeau fut précédée dans la tombe par son époux en 1949. Elle laisse dans le deuil quatre fils, Roméo et Babe, de Calgary, Alta, Georges, de Chicago, et Eddie, de Transcona; deux filles, Béatrice, de Transcona, et Juliette (Mme William Baggley), de North Kildonan; huit petits-enfants; un frère, M. Joseph Corbin, de St-Boniface; quatre soeurs, Mme E. Genest, d'Otterburne, Mme A. Kirouac, de La Broquerie, Mmes K. A. Sutherland et W. Sénécal, de Californie.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Nouveau régime . . .

(suite de la première page)

M. Pearson a annoncé en outre que le nouveau président du Conseil privé, M. Lamontagne, veillera particulièrement à l'application des recommandations Glassco. Il aura la responsabilité du bilinguisme dans l'administration, des relations fédérales-provinciales, du Conseil économique canadien, lorsque celui-ci aura été institué, et de l'administration de la Commission du centenaire canadien.

A titre de secrétaire d'Etat, d'autre part, M. Pickersgill sera le ministre responsable du bureau des gouverneurs de la radiodiffusion, de Radio-Canada, de l'Office national du film, de la galerie nationale, et, à titre de représentant des Maritimes sans doute, de la Commission pour le développement de la région de l'Atlantique.

La Défense Civile dit:

Ayez une provision de conserves, d'eau et de vêtements chauds dans des contenants en carton. Ceci peut vous sauver la vie en cas d'urgence.

Défense Civile Métropolitaine,
1767, avenue Portage, Winnipeg 12,
Tél.: TUrner: 8-2351.

Décès de Sr M. du-Bon-Pasteur, M.O., native de St-Pierre-Jolys, le 11 avril

La Rév. Sr Marie-du-Bon-Pasteur, M.O., née Marie-Anne Joubert, à St-Pierre-Jolys, est décédée à la Maison-Mère des Missionnaires Oblates, dans sa 72e année. La chère défunte quitta cette terre le 11 avril, le grand jour du Jeudi saint.

Mlle Joubert faisait son entrée en vie religieuse en 1917 et enseigna à la suite dans plusieurs paroisses du Manitoba, remplissant aussi à certains temps le rôle de supérieure.

La défunte laisse dans le deuil trois frères, Ambroise, Xavier et Louis, et une soeur, la Rév. Sr Marie-Alexandre, des religieuses des Saints Noms de Jésus et de Marie.

La dépouille mortelle fut exposée à la Maison-Mère, rue Aulneau, et le service funèbre fut chanté en la chapelle de cette résidence le mardi 16 avril. L'inhumation suivit au cimetière de la congrégation. La maison funéraire Desjardins avait charge des arrangements.

Ste-Amélie

Çà et là

M. et Mme L. Archambault recevaient la visite de Mme Vick Broster (Thérèse Bertrand), de Montréal, Qué., ainsi que de M. Roger Bertrand et sa fiancée, Mlle Adèle Leblanc, de Winnipeg.

Mme Maurice Gendron et leurs deux enfants, de St-Boniface, sont en visite chez M. et Mme Fred Pinette.

M. Georges Verhaeghe s'est rendu à Winnipeg le 15 avril avec M. et Mme G. Burrelle.

Mme André Pinette accompagnait M. et Mme Maurice Delaurier, à Winnipeg, le 16 avril.

M. et Mme Louis Soucy, de Portia, visitaient leurs parents ici, le 21 avril.

M. et Mme Kenny Butterfield et leur fillette, de Thompson, sont en visite chez M. et Mme Gérard Verhaeghe. Ils doivent s'installer sur une ferme à McCreary.

M. et Mme Hector Archambault et leur famille ont rendu visite à M. et Mme L. Archambault, le 21 avril.

Les Rév. Srs M.-St-Bruno et M.-du-St-Sacrement ont assisté au congrès des instituteurs à Winnipeg. La Rév. Sr M.-Thérèse s'est rendue visiter son frère malade à l'hôpital King George.

Grand merci aux religieuses Oblates qui avaient si bien décoré l'église pour la fête de Pâques. L'autel était parée de jolis lis blancs.

Il y eut belle assistance par les paroissiens aux offices de la Semaine sainte; quelques dames de la Ligue des Femmes Catholiques s'occupaient de la chorale.

Mme Noël L'Heureux et M. Alva Landry se rendirent à Pine River, récemment, pour visiter M. et Mme Raymond Landry. Ces derniers firent le trajet de retour avec eux.

M. Bernard Durauf est revenu d'un voyage en Allemagne, qu'il entreprit avec son frère de la Saskatchewan.

Mme E. Denis et son fils, Adélard, se rendaient à Winnipeg la semaine dernière, pour affaires.

Laurier

Mariage Novak-Ogg

Le samedi 19 avril avait lieu en l'église paroissiale le mariage de Mlle Darlene Ogg, de Laurier, à M. Henry Novak, de McCreary. MM. Clayton Ogg et P. Novak, Mlles Yvonne Bouchard et B. Tizell servaient comme témoins.

Près de 100 convives assistaient à la réception en la salle du village et un grand nombre de parents et amis vinrent offrir leurs meilleurs voeux aux nouveaux époux durant la soirée qui suivit. M. et Mme Novak résideront à Winnipeg.

Va-et-vient

Mme Eugène Clément visite présentement sa fille, Rita, et son gendre, M. Bourgouin, à Kenora, Ont.

Mme Joseph Leclerc, et ses enfants, de Le Pas, visitèrent leur nombreuse parenté à Laurier pendant la semaine de Pâques.

Letellier

Assemblée de la L.F.C.

Un bon nombre de dames se sont rendues à notre assemblée mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques qui eut lieu le 13 avril à la sacristie.

Après la prière, notre présidente, Mlle Mariette Jutras, lut le règlement des séances. Ensuite vint le procès-verbal rendu par la secrétaire, Mme Eudore Cadieux.

Mme Antonin Jutras lut le rapport annuel pour 1962-63. Il fut très intéressant de constater le travail accompli par les différents comités durant l'année écoulée.

M. l'abbé E. Fontaine, aumônier, expliqua l'importance des cours de préparation au mariage. Cette causerie fut enrichissante pour toutes.

La prière clôtura cette assemblée.

Thé

Les dames de la L.F.C. invitent tous les paroissiens et amis à un thé qui sera servi dans la salle du couvent le 18 mai, de 2 h. à 5 h. p.m. Il y aura aussi vente de pâtisseries. Invitation spéciale aux paroisses environnantes.

Remerciements

Plusieurs dames de la paroisse ont enrichi leur garde-robe à la suite d'un cours de couture donné par Mlle Gail Denbow, économiste-ménagère. Quatre-vingt-sept dames de Letellier et de St-Joseph suivirent ce cours.

La soirée de clôture, qui remporta un vrai succès, eut lieu le 18 avril. La salle était artistiquement décorée de jolies fleurs naturelles et artificielles.

Un chaleureux merci à Mmes Joanne Dupuis et Olive Comeault, ainsi qu'à tous ceux qui se sont dévoués pour rendre cette soirée si agréable.

La Salle

Décès

Le mardi 16 avril, M. et Mme Denis Cormier, de Carman, Man., autrefois de La Salle, avaient l'immense douleur de perdre leur enfant bien-aimée, la petite Jeannette, âgée de 14 mois. Après un stage de deux jours à l'hôpital général St-Boniface, elle succomba à la suite d'un pénible accident. Son départ a créé un grand vide dans le coeur de ses parents et de ses petits frère et soeur. Mais quelle pensée réconfortante cependant pour la famille, de la certitude apportée par la foi chrétienne, que son âme innocente et pure est au ciel, où elle chantera les louanges du bon Dieu et veillera aussi sur ses parents.

M. l'abbé G. Poitras, curé, présida aux funérailles pour petits enfants, le jeudi après-midi à 3 h. en l'église de La Salle. L'inhumation se fit au cimetière local. MM. Laurent Cormier et Jacques Bayet, oncles de la fillette, étaient porteurs.

Parmi les membres de la parenté présents, outre ceux déjà mentionnés plus haut, l'on remarquait l'arrière-grand-père de l'enfant, M. Joseph Goulet, de St-Malo, la grand-mère paternelle, Mme Lucien Bayet, de Hudson Bay, Sask., la Rév. Sr Jeanne-Jésus, S.N.J.M., de Flin Flon, soeur de Mme Denis Cormier, M. Norman Bullen, de Carman, associé en affaires de M. Denis Cormier, et son épouse, Mme Blanche Cormier et les membres de sa famille, aussi bien de La Salle que de Fisher Branch, Winnipeg et St-Boniface, de même que plusieurs amis de Carman, etc.

Remerciements

M. et Mme Denis Cormier désirent remercier sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de leur récente épreuve, sans oublier les membres de la Ligue des Femmes Catholiques de Carman pour leur tribut floral.

Baptême

Le 21 avril: Robert-Oscar-Joseph, fils de Denis Schaubroeck et de Lorraine Rousseau, né le 14 avril. Parrain et marraine, Oscar Lagacé et Evelyne Schaubroeck, oncle et tante de l'enfant.

Tournée coopérative

M. René Toupin, secrétaire-gérant de la Caisse Centrale du Manitoba, quittera La Salle le samedi 27 avril afin de se rendre à Montréal, Qué., où il séjournera durant cinq jours dans le but de se perfectionner sur le mouvement coopératif et l'Assurance-Vie Desjardins. Du 12 au 15 mai, il assistera au congrès biannuel des Caisses Populaires, dont les assises se tiendront dans la ville de Lévis. A l'issue de ces réunions, il visitera quelques Caisses Populaires florissantes avec des inspecteurs de l'Union régionale du Québec, tout en se renseignant sur l'Assurance-Vie Desjardins en ce qui regarde les accidents pour écoliers, etc. Le 31 mai, M. Toupin se rendra à Caraquet, N.-B., où il assistera à l'assemblée annuelle de la Caisse Centrale. En compagnie de M. Martin Légère, président du Conseil canadien de la Coopération, il visitera quelques Caisses populaires dans certains centres acadiens du Nouveau-Brunswick, pour une période de temps s'étendant jusqu'au 24 juin. M. Toupin effectuera le trajet par automobile en compagnie de son épouse. Bonne chance à ces futurs voyageurs et bon succès dans leurs entreprises!

Çà et là

M. Benoit Comeau, étudiant à l'école secondaire de St-Norbert, a passé le congé de Pâques à Montréal, Qué., chez ses frère et belle-soeur, M. et Mme Raymond Comeau.

Mme Frank Sherwood eut la joie de recevoir, lors de la fête de Pâques, la visite de sa soeur, Mme Arthur Johnson, et ses frères, MM. Marcel et Paul Rémillard, de Beloeil, Qué., et Hercule Rémillard, de Vancouver, C.-B. Ces derniers étaient venus au Manitoba spécialement pour revoir leur mère, Mme Zéphirin Rémillard, de St-Joseph, qui est sérieusement malade.

Les 13 et 14 avril, M. et Mme Wilfrid Côté et leur famille furent en promenade chez MM. et Mmes Joseph et Léon Boulet, de Dunrea, Man.

A l'occasion du 81e anniversaire de naissance de M. Albert Girardin, le 9 avril, une réunion familiale anticipée eut lieu à sa demeure le samedi soir 6 avril. L'on y remarquait M. et Mme Arsène Girardin, de St-Claude, M. et Mme Georges Girardin, de Winnipeg, MM. et Mmes Fortunat et Gabriel Girardin, de Transcona, M. et Mme Adrien Hutlet, de Ste-Anne-des-Chênes, ainsi que M. et Mme Emile Girardin, de la localité.

Mme Emma Tellier reçut la visite, récemment, de ses fils et bru, M. et Mme Paul-Emile Tellier, et leur famille, de Portage-la-Prairie, Man.

M. et Mme J.-L. Le Gourrirec, de Notre-Dame-de-Lourdes, ainsi que leur fille, Elise, institutrice à St-Pierre, visitèrent, le jour de Pâques, la famille de M. Rémi Ritchot.

Du 15 au 18 avril, M. et Mme Albert Girardin furent en promenade chez leurs fille et gendre, M. et Mme Adrien Hutlet, à Ste-Anne-des-Chênes.

Le 14 avril, M. et Mme Georges Bernuy et leur famille jouirent de la présence de parents, dont le R. P. Arthur Lacerte, O.M.I., supérieur du collège St-Jean d'Edmonton, Alta, M. et Mme Armand Martel, de St-Boniface, M. Rodolphe Rochon, d'Otterburne, ainsi que M. et Mme Gabriel Bernuy, de Keewatin, Ont. Des amis, M. et Mme Maurice Lamothe et leur famille, de Redvers, Sask., furent également de la fête et demeurèrent ensuite avec la famille Bernuy pour quelques jours.

A l'occasion du congé pascal, M. et Mme Marcel Lagacé et leur famille visitèrent Mme Luc Campeau, de St-Norbert, M. et Mme Ernest Rochon et leur famille, M. et Mme Alphonse Boulet, de Dunrea, Man.

Sont venus de l'extérieur visiter des parents de la localité, le dimanche 14 avril, M. et Mme Joseph Arbez, de Ste-Anne-des-Chênes, chez M. et Mme Gérard Arbez; Mlle Parmélia Leblanc, de St-Vital, chez Mme Bernadette Lagacé; MM. et Mmes Georges Cherlet, de Winnipeg, Henri Simard et Albert Desautels et leurs familles, de St-Boniface, chez M. et Mme Pierre Simard; M. et Mme Alain Cormier, de St-Claude, MM. et Mmes Jacques Laurin et Jean Lemoine, de Norwood, Mme Armande McKenna et sa famille, ainsi que M. Benoit Cormier, de St-Boniface, chez Mme Sophie Cormier; M. et Mme John Novak, de Transcona, MM. et Mmes Alcide et Denis Hogue, de Winnipeg, MM. et Mmes Edouard et Ulysse Hogue, respectivement de Fort Garry et Fort Whyte, chez Mme Adélina Hogue; Mme Joseph Mahé et ses enfants, chez Mme Robertine Cormier et ses filles.

Mlle Antoinette Cormier fit une dernière visite chez ses parents de La Salle, au cours de la semaine du 21 avril, avant de retourner à Caughnawaga, Qué.

Malades

Prompt rétablissement et bonne santé à Mme Rémi Ritchot, qui a dû subir une intervention chirurgicale le mardi 16 avril à l'hôpital général St-Boniface, ainsi qu'à Mme Hyacinthe Lapointe, récemment hospitalisée.

Ste-Anne-des-Chênes

Décès

Le 7 avril est décédée à l'âge de 59 ans, Mme Noël Delorme (née Hélène Rowan), de la rue Marion, St-Boniface. Née à Grande Pointe elle avait aussi résidée à Ste-Anne-des-Chênes. Elle était membre de la congrégation des Dames de Ste-Anne.

La défunte laisse dans le deuil son époux; six fils, Maurice, Marius, Benoit et Guy, de St-Boniface, Rowan, de Richmond, C.-B., et Alexandre, d'Edmonton; deux filles, Ranelle et Joyce, de St-Boniface; trois frères, M. Alex Rowan, de St-Boniface; Frank, de Ste-Geneviève, et William, de Linden, Ont.; une soeur, Mme E. Bérard, de Ste-Anne-des-Chênes, et 12 petits-enfants.

Les prières furent récitées au salon funéraire Desjardins et le service funèbre fut chanté en l'église du Précieux-Sang le mardi matin 9 avril. La dépouille mortelle fut ensuite transportée à Ste-Anne pour l'inhumation.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Dunrea

Départ

On regrette d'annoncer le départ d'une excellente famille, celle de M. Félix Dionne, que des circonstances incontrôlables ont forcé à aller demeurer à St-Boniface. M. et Mme Dionne faisaient partie de la grande famille paroissiale depuis toujours puisque M. Dionne et ses enfants sont nés dans cette localité, où ils étaient très considérés. Aussi, avant leur départ, des amis, comme preuve d'amitié, ont organisé deux veillées en leur honneur et leur ont offert plusieurs jolis souvenirs.

Le jeudi 18 avril il y eut encan à leur ferme au milieu d'une foule de gens. Quelques Dames de Ste-Anne s'occupèrent du service du goûter, dont le profit pécuniaire fut versé au fonds de la congrégation.

M. et Mme Dionne quittaient cette localité le vendredi 19 avril. Tous les parents et amis leur souhaitent santé et succès dans leur nouveau champ d'action.

Çà et là

Bienvenue à M. Georges Mangin, de Bruxelles, qui a fait l'acquisition de la ferme de M. Félix Dionne, avec l'espoir d'y fonder un foyer dans un avenir prochain.

Ce fut un grand plaisir pour les paroissiens de revoir M. l'abbé André Gervais, curé de Ste-Amélie, qui vint avec plusieurs de ses enfants de choeur, rendre visite à M. l'abbé A. Vachon, curé, les lundi et mardi 15 et 16 avril.

Les jeunes enfants de choeur de cette localité, à l'intigation de leurs parents, s'étaient donné le mot et tous ensemble ont partagé une demi-journée de plaisirs variés, causeries, taquineries à la salle paroissiale, en attendant le diner servi gracieusement par quelques mamans des enfants de choeur de cette localité, qui avaient aussi logé pour la nuit les jeunes visiteurs de Ste-Amélie.

Malgré la température maussade, tous ont joui de cette petite fête improvisée et ils espèrent qu'elle se répètera dans l'avenir.

Malades

Prompt retour à la santé à Mme Adélard Boulet, hospitalisée à Brandon, à M. Lucien Légaré, qui fut transporté à l'hôpital de Ste-Rose, à Mme Gilles Fortier, qui a subi une intervention chirurgicale à l'hôpital de Killarney, ainsi qu'à Mlle Bertha Langlois, en convalescence au presbytère.

Mme Léo Maloney se remet graduellement d'une mauvaise grippe.

Baptême

Le 21 avril: Georges-Luc-Joseph, fils de M. et Mme Luc Bisson, né à l'hôpital de Killarney, le jeudi 11 avril. Parrain et marraine, M. et Mme Alcide Bisson, oncle et tante de l'enfant, remplacés par M. et Mme J.-O. Boulet.

Funérailles de Mme Virginie Duval en l'église de St-Jean-Baptiste

ST-JEAN-BAPTISTE — Le mercredi 17 avril eurent lieu en l'église paroissiale de St-Jean-Baptiste les funérailles de Mme Virginie Duval, épouse de feu Henri Duval. Le service funèbre fut chanté par Mgr H. Lapointe, curé, assisté du R. P. V. Martineau, C.S.V., d'Otterburne, et M. l'abbé Gérard Dionne, vicaire, comme diacre et sous-diacre.

Mme Duval, née à St-Barthélemy, Qué., est décédée à la résidence Ste-Thérèse d'Otterburne, le dimanche de Pâques 14 avril, à l'âge de 91 ans et 10 mois. Elle vint au Manitoba à l'âge de 16 ans. A 18 ans elle épousa Henri Duval et fut mère de 12 enfants, dont deux moururent en bas âge.

La défunte laisse dans le deuil un fils, Wilfrid, de Winnipeg; six filles, Yvonne (Mme Ovila Brûlé) et Alice, d'Ontario, Rose (Mme Arthur Barnabé) et Hélène (Mme Emile Desautels), de St-Jean-Baptiste, Blanche (la Rév. Sr Thérèse-d'Alençon), Petite Missionnaire de St-Joseph, de Ste-Marcelline, Qué., et la Rév. Sr Henri-du-Calvaire, S.N.-J.M., de Montréal; 36 petits-enfants et 55 arrière-petits-enfants.

Les porteurs étaient six petits-fils de la défunte, MM. Gérard et Denis Duval, Roger Barnabé, Albert Duval, Camille Desautels et Marcien Duval, accompagnés de leurs épouses, qui portaient les cordons du poêle.

Mme Duval était Dame de Ste-Anne et faisait partie du Tiers-Ordre.

La bannière des Dames de Ste-Anne était portée par M. Léo-Paul Baudry, de Ste-Agathe. Quatre nièces portaient les rubans de la bannière, Mmes Joseph Lauzé, Emélia Bouchard, Maria Plamondon et Aline Fillion.

La quête fut faite par deux petites-filles de la défunte, Mmes Léonide Beaudette (Blanche Barnabé) et Léon Jobin (Solange Duval).

Remerciements

La famille Duval remercie très sincèrement tous ceux qui lui témoignèrent de la sympathie dans leur épreuve, soit par offrandes de messes, de prières, assistance aux funérailles, participation au choeur de chant, ou de toute autre manière.

St-Lazare

Anniversaires de mariage

M. et Mme Georges Plante célébraient leur 30e anniversaire de mariage le dimanche de Pâques. Une cérémonie en leur honneur avait lieu durant la grand-messe. Les jubilaires étaient assistés de M. Hervé Plante et de Mme Irène Plante. Une réception en l'honneur de M. et Mme Georges Plante avait lieu au cours de la journée.

Les paroissiens désirent féliciter les heureux jubilaires ainsi que M. et Mme Paul Huberdeau, qui, le 18 avril, célébraient leur 25e anniversaire de mariage. Une messe d'Action de grâces en l'honneur de ces derniers avait lieu durant l'après-midi. Ils étaient assistés de M. et Mme Arthur Fenez. Une réunion de famille et d'amis suivit chez M. et Mme Arthur Huberdeau.

Décès

Le décès de M. Robert Hayden, à l'âge de 87 ans, voit St-Lazare perdre un de ses pionniers que tous ont toujours connu par sa vie paisible et chrétienne. M. Hayden gardera certainement le respect de tous les siens et d'innombrables amis qu'il a su se faire à St-Lazare.

Décédé le 16 mars, les funérailles eurent lieu le 20 mars. La messe de Requiem fut chantée par M. l'abbé G. Régnier, curé, assisté du R. P. R. Beaulieu, O.M.I., de Birtle, et de M. l'abbé J. C. Dreher, de Ste-Marthe, comme diacre et sous-diacre.

Plusieurs parents et amis vinrent offrir leurs derniers respects au défunt.

Les paroissiens désirent offrir leurs plus sincères condoléances à la famille éprouvée.

Baptêmes

La liste de baptêmes est assez longue, mais elle date du début de l'année. Votre correspondant espère encore une fois qu'on ne lui en voudra pas d'être si lent à envoyer ces rapports.

Le 6 janvier: Alma-Marie-Anne, fille de M. et Mme Léonard Huberdeau, née le 28 décembre 1962. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Huberdeau.

Le 10 février: Marie-Elisabeth, fille de M. et Mme Michael Pichie, née le 21 janvier. Parrain et marraine, Jacques et Jacqueline Tourond.

Le 24 février: Marie-Juliette, fille de M. et Mme Jacques Prescott, née le 16 février. Parrain et marraine, Joseph Houle et Gail Ferguson.

Le 10 mars: John-Robert, fils de M. et Mme Robert Fleury, né le 28 décembre 1962. Parrain et marraine, Earl et Marlene Fleury.

Le 10 mars: Larry Thomas, fils de M. et Mme Thomas Haney, né le 19 février. Parrain et marraine, M. et Mme Léon Dubé.

Le 17 mars: Joseph-Kelly, fils de M. et Mme Raoul Ducharme, né le 11 mars. Parrain et marraine, M. et Mme Philippe Lepine.

Le 24 mars: Paula-Michèle, fille de M. et Mme Thomas Selby, née le 17 mars. Parrain et marraine, David et Judith Selby.

Le 24 mars: Shirley Anne, fille de M. et Mme Archie Hayden, née le 1er mars. Parrain et marraine, René Houle et Jeanne Peppin.

Le 14 avril: Roberta-Marie, fille de M. et Mme Claude Chartier, née le 7 avril. Parrain et marraine, M. Ronald Fouillard et Mme Herb Waters.

Le 14 avril: Jean-Pierre-Joseph, fils de M. et Mme Robert Décorby, né le 7 avril. Parrain et marraine, M. et Mme Paul-Emile Fouillard.

Le 21 avril: André-Michel, fils de M. et Mme André Perreault, né le 13 avril. Parrain et marraine, Robert Gurniak et Gail Dupont.

Vassar

Visiteurs

Etaient en visite chez leurs parents et amis durant la fin de semaine de Pâques: la Rév. Sr Estelle-Marie et sa soeur, Estelle, institutrice à Mariapolis, chez M. et Mme Fred Beauchamp; Léon et Michel Beaudry, du collège d'Otterburne, chez M. et Mme Aimé Beaudry; Marc Beaudry, du collège de St-Boniface, et Bernard Beaudry, d'Otterburne, chez M. et Mme Justin Beaudry; Gail et Grace Cayer chez M. et Mme Albert Cayer; M. et Mme Léon Sabourin et leurs enfants, M. et Mme Paul-Emile Bérard, de St-Jean-Baptiste, M. et Mme Olivier Rivard et leurs enfants, de Woodridge, ainsi que Mlle Gisèle Gauthier, chez M. et Mme Philippe Gauthier; MM. et Mmes René et Lionel Vinet chez M. et Mme Alphonse Vinet; M. et Mme Julien Meush et Pete Beaucage chez M. et Mme Eugène Beaucage; M. et Mme Roland Duspaquet et Mlle Anita Côté, chez M. et Mme Ovide Côté, et Mlle Annette Joyal, chez M. et Mme Maurice Gauthier.

M. et Mme Georges Boutang allèrent passer la fin de semaine à Emo, Ont.

Malades

Prompt rétablissement à Mme Aimé Loiselle, patiente à l'hôpital de Roseau, ainsi qu'à Mmes R. E. Baines et Lucien Bourcier.

Décès

Le 10 avril est décédé à l'hôpital général St-Boniface M. Gilbert Emond, âgé de 62 ans.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, trois fils et deux filles. Le service funèbre fut chanté en l'église de St-Claude le lundi 15 avril.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Assemblée de la L.F.C.

L'assemblée mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu le mercredi 3 avril. M. l'abbé J.-L. Caron, curé, dirigea les prières. La présidente, Mme Ovide Côté, souhaita la bienvenue à tous les membres présents. Les minutes de la dernière assemblée furent lues par la secrétaire, Mme Armand Brouillette.

Les rapports des comités suivants furent donnés: éducation, publicité, spirituel, citoyenneté ainsi que celui de la trésorière. Il fut décidé qu'à la fête de Notre-Dame du Bon Conseil, le 26 avril, il y aurait une messe à 8 h. 30 p.m. M. le curé donna sa bénédiction et prononça quelques mots d'encouragement. L'assemblée se termina par les prières d'usage. Le goûter fut servi.

La prochaine assemblée aura lieu le 9 mai.

Ste-Agathe

Visiteurs

De retour d'un voyage dans l'Est, M. Aquila St-Jacques, de Lac Pelletier, Sask., était de passage chez sa parenté, à Ste-Agathe. Il était accompagné de son beau-frère, M. Wilfrid Péloquin, de St-Vital.

Clubs 4-H

Le vendredi soir 19 avril, les membres des Clubs 4-H se réunissaient à la demeure de M. Gérard Beaudoin, sous la présidence de Mlle Lucette Lemoine. Malgré l'absence des chefs, on se débrouilla assez bien pour discuter des affaires des clubs. Il était temps de penser aux costumes que les membres revêtiront aux expositions d'été, en commençant par le ralliement de tous les clubs de la province tenu à Roland le 15 mai à l'occasion de la célébration du cinquantenaire des clubs 4-H au Manitoba. Il fallait aussi s'organiser pour se rendre à Niverville le vendredi soir 26 avril, alors qu'un concours d'amateurs des districts environnants aura lieu. Un groupe de Ste-Agathe y participera. Parents et amis sont invités à venir applaudir et encourager les jeunes.

Les prix du concours oratoire furent distribués par M. John Blatta et reçus avec un contentement évident par les lauréats.

Pendant la semaine de Pâques, M. Pierre Beaudoin est allé assister aux cours de formation de chefs à l'Université de Manitoba. Il en donna un court résumé à ses compagnons et compagnes, les assurant qu'il en avait retiré des bénéfices appréciables.

St-Georges

Remerciements

Les familles Roger, Pierre, Alain, Jean et Robert Péreux, Sheer, Milanese, Tremblay et Thibodeau remercient les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie soit par offrandes de messes, fleurs, prières ou assistance aux funérailles lors du décès de leur très chère mère, Mme Mathurin Péreux.

Les enfants de la défunte désirent aussi remercier le R. P. O. Leclerc, P.B., de St-Boniface, le R. P. L. Hardy, S.J., du collège de St-Boniface, M. l'abbé D. McDougall, d'Ile-de-Chênes, les Rév. Soeurs Grises de l'hôpital général St-Boniface, les Rév. Soeurs Chanoinesses du Précieux-Sang et les Dames de Ste-Anne qui assistèrent aux prières au salon funéraire Desjardins.

Un merci spécial à M. l'abbé McDougall, qui chanta le service, à M. l'abbé L. Morin et au R. P. A. Plamondon, O.M.I., qui assistèrent comme diacre et sous-diacre, à Mgr M. Cournoyer et Mgr J. Bellavance, qui assistèrent dans le choeur, à M. l'abbé Soucy, qui dirigea le choeur de chant, aux porteurs honoraires et actifs.

Fort Garry

Assemblée annuelle

Mme Léo O'Neill a été élue présidente des Dames de Ste-Anne et de la Ligue des Femmes Catholiques de la paroisse St-Vital de Fort Garry à l'assemblée annuelle tenue le 17 avril dernier à l'école St-Maurice. Mme J.-M. Balcaen sortait de charge.

Mgr Maurice Cournoyer, directeur spirituel, récita lui-même l'acte de consécration au nom des nouveaux membres ainsi que des membres présents.

Les montants perçus durant l'année écoulée ont atteint la somme de $4,000. Parmi les activités auxquelles les dames participèrent, on doit mentionner la Caisse de Bienfaisance, la Croix-Rouge, la marche des Dix-Sous et les campagnes contre le cancer et les maladies du coeur. A Noël, les dames distribuèrent plus d'une vingtaine de paniers de provisions aux familles nécessiteuses.

Des bourses aux finissants de l'école St-Maurice sont offerts par la Ligue chaque année.

Les autres membres du nouvel exécutif sont: vice-présidentes, Mmes C. Vermeulen, J. Downey et G. Bourget; secrétaire, Mme R. Richardson; secrétaire correspondante, Mme A. Knight; trésorière, Mme P. Kohnen; conseillères, Mmes E. Bonne, C. Christie, R. Gusdal, M. Huyghe, B. Ireton, W. Jones, R. Lernout, fils, et J. E. MacDonald.

Dans les yeux de la jeunesse, il doit y avoir une flamme; dans ceux du vieillard, une lumière.
P. SCHEUER.

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; uses en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur

4-110-4P.

L'Action Catholique de Gravelbourg organise une tournée de causeries

GRAVELBOURG — Au printemps 1962, le festival de Chansons françaises du sud de la Saskatchewan a été jugé par M. Roland Dompierre, de Hull, Qué.

M. Dompierre s'occupe activement, depuis quelque 15 ans, de cours de préparation au mariage, orientation des foyers, foyer-école, etc., et il est reconnu comme un expert en ces matières. D'ailleurs, ceux qui l'ont entendu l'an dernier ont pu s'en rendre compte.

Cette année, M. Dompierre revient accompagné de son épouse qui le seconde dans ces différents mouvements. Ceci permet d'organiser une tournée à travers le diocèse, pour permettre au plus grand nombre de les entendre. Voici l'itinéraire qui a été préparé.

On y a indiqué le jour et l'heure (heure locale), le nom de la localité où ils parleront, et les localités environnantes qui sont invitées à venir les entendre.

Le dimanche 28 avril — 2 h. 30 p.m., Willow-Bunch; 8 h. du soir, St-Victor (Lisieux).

Le lundi 29 avril — 8 h. du soir, Ferland.

Mardi, mercredi et jeudi — festivals, Willow-Bunch, Ponteix et Gravelbourg respectivement.

Le vendredi 3 mai — 8 h. du soir, Val Marie (Frenchville).

Le samedi 4 mai — 8 h. du soir, Ponteix.

Dimanche dans l'après-midi — festival, gymnase du collège de Gravelbourg.

Le lundi 6 mai — 8 h. du soir, Gravelbourg (Meyronne, Courval., Coderre, Laflèche et Palmer).

Le mardi 7 mai — 8 h. du soir, Cadillac (Lac Pelletier).

Chaque réunion commencera par une causerie par M. ou Mme Dompierre, sur un des sujets suivants, et sera suivi d'un forum public, alors qu'ils proposeront des solutions aux problèmes soulevés. Chaque réunion ne devra pas dépasser trois heures. Sujets: Education des enfants en général; Education sexuelle des enfants; Service de Préparation au Mariage; Service d'Orientation des Foyers; Union des Familles, etc. Et toutes autres questions qui pourront être soulevées sur ces sujets.

Bienvenue à tous les adultes mariés et célibataires.

L'Action Catholique Rurale par Georges-E. Parent, président du secteur de Gravelbourg.

M. F. Dellezay, 69 ans, est décédé à St-Denis

ST-DENIS — Le 17 avril s'éteignait doucement M. Fernand Dellezay, âgé de 69 ans, à l'hôpital St-Paul de Saskatoon. Né en France le 29 juin 1893, il vint à St-Denis en 1906.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Marie Gallet; trois fils, Gaston, d'Edmonton, Alta, Joseph et Raymond, de Vonda; cinq filles, Fernande (Mme Edward Gough), de Trail, C.-B., Cécile (Mme Alonzo Martineau), de Vonda, Thérèse (Mme Frank Buckna), de Vernon, C.-B., Madeleine (Mme Lucien Denis), de St-Denis, et Marie-Louise, de St-Boniface, Man., ainsi qu'un frère, M. Frédéric Dellezay, de Saskatoon.

Le vendredi soir 19 avril, il y eut des prières au salon mortuaire McKague de Saskatoon. Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé A. Lacroix, le 20 avril.

Les porteurs étaient MM. Alphonse Bénard, George Gough, Lucien Denis, Raymond Martineau, Paul Denis et Wilfrid Labrecque. M. Albert Martineau portait la croix. L'inhumation eut lieu au cimetière de St-Denis.

Parmi les personnes venues de l'extérieur à cette occasion, on remarquait Mme Edward Gough et ses enfants, Georges et Elaine, de Trail, C.-B., Mlle Marie-Louise Dellezay, de St-Boniface, Man., M. Gaston Dellezay, d'Edmonton, Alta, et M. Frédéric Dellezay, de Saskatoon.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Remerciements

La famille Dellezay désire remercier tous ceux et celles qui lui ont témoigné de la sympathie et qui lui sont venus en aide d'une façon ou d'une autre à l'occasion de la perte de M. Dellezay.

Çà et là

M. et Mme Joseph Rioux sont allés visiter Mme Philippe Lepage et ses enfants, à Debden.

Le Club 4-H a tenu son assemblée mensuelle, le 16 avril.

Lac Marguerite

Va-et-vient

M. et Mme Robert Longeau, en revenant de visiter leur fille, Mme Howard Jones, patiente à l'hôpital de Wolseley, se sont arrêtés à Sintaluta visiter M. et Mme Marcel Français.

M. et Mme Peter Barnett sont allés passer le jour de Pâques chez leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Antoine Platana, à Regina.

Mme Napoléon Gendron est allée chez ses enfants, M. et Mme Roger Lerminiaux, pour le jour de Pâques. M. et Mme Pierre L.B. et Mme Souchotte, de Wolseley, et les familles Lerminiaux, de Montmartre, s'étaient aussi rendus pour la réunion de famille.

Mme Louis Douan était en visite chez ses enfants, M. et Mme Omer Gendron, le jour de Pâques.

Pour le diner du jour de Pâques chez M. et Mme Jean Français étaient présents MM. et Mmes Marcel et Paul Français et leurs enfants, de Sintaluta, Mme Cliff Mornolt, de Mission City, C.-B., MM. et Mmes Robert et Marcel Longeau et leur mère, Mme Octave Longeau, de Lac Marguerite.

L'église de Ponteix pleine à capacité lors des funérailles de M. H. Stringer

PONTEIX — Les funérailles de M. Henri Stringer, décédé le 8 avril à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina, à l'âge de 81 ans, après six semaines de maladie, ont eu lieu le 10 avril dans l'église Notre-Dame-d'Auvergne. Mgr G. Couture, P.D., V.G., officiait, assisté de MM. les abbés L. Roy, de Ponteix, et B. Adée, de Vanguard, comme diacre et sous-diacre.

L'église était remplie de parents et amis venus de loin et de près. Au sanctuaire, on remarquait les RR. PP. P.-E. Tétreault, B. Paris et Fernand Binette, O.M.I., du collège de Gravelbourg.

L'inhumation se fit dans le cimetière paroissial. La maison Lemieux était en charge des arrangements funèbres.

Les porteurs étaient MM. Cliff Dixon, Alphonse George, Eugène Nogue, gendres du défunt, Jack Rennie, Denis et Louis Stringer, petits-fils. M. Joseph Stringer, petit-fils, portait la croix.

M. Stringer naquit à Orgeo, Luxembourg, en 1881. A l'âge de 7 ans il vint demeurer au Canada avec ses parents qui s'établirent d'abord à Grande Clairière, au Manitoba, et ensuite à Redvers. En 1906, il épousa Mlle Jeanne Lamotte, de Bellegarde, et en 1916 déménagea à Ponteix où il cultiva une terre jusqu'en 1948 alors qu'il vint demeurer au village.

M. Stringer a toujours été dévoué pour son église et ses concitoyens; il fut syndic, conseiller de la municipalité d'Auvergne durant 12 ans, et maire de 1936 à 1942; il faisait partie des Chevaliers de Colomb dont il était Grand Chevalier.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, six fils, Jean, Achille, Albert, Emile, Arthur et Léon, tous de Ponteix; six filles, Germaine et Marie, à la maison, Ida (Mme Cliff Dixon), de Ponteix, Mariette (Mme Hector Jodoin), de Ste-Catherine, Ont., Cécile (Mme Alphonse George), de Bellegarde, Agnès (Mme Eugène Nogue), de Calgary; 40 petits-enfants et un arrière-petit-fils, Gérald Rennie, de 5 ans.

M. Stringer fut précédé dans la tombe par trois fils, Arthur 10 mois), en 1923, Léon (11 ans), en 1927, et Joseph (37 ans), en 1946, et par deux petites-filles.

Parmi les parents et amis venus de l'extérieur pour assister aux funérailles, on remarquait M. et Mme Alphonse George et leurs filles, Lorraine et Joanne, de Bellegarde; M. et Mme Eugène Nogue et leurs enfants, Joanne, Thérèse et Denis, de Calgary; M. et Mme Jack Rennie et leur fils, Gérard, de Wainright, Alta; M. et Mme André Lamotte et MM. Aimé et Maurice Lamotte, M. et Mme Jos. Lajeunesse, Mmes Albert Blérot et Aimé Buisse, MM. Ernest et Roland Buisse et René Freçon, tous de Redvers; MM. Félix et Arthur Sylvestre et Henri Bauche, Mme Gilbert Bauche, M. Louis Bauche, Mme Lucien Sylvestre, la Rév. Sr Eugénie-St-Jean, MM. et Mme Albert et André George, MM. Maurice, Gérard et Paul George, Jean Perreault et Lucien Garnier, tous de Bellegarde; MM. Henri et Wilfrid Blérot, Mmes Omer Carrière et Jean-Marie Lapierre, de Storthoaks; M. et Mme Gaston Blérot, de Domremy; MM. et Mmes Phil et Bill Kuffner, de Glentworth; Mme Cécile Reeves et ses enfants, Marcelle et Denis, de Calgary; M. et Mme Jean Michel, M. François Michel et MM. et Mmes Camille Michel et Camille Walin, tous de Claydon, ainsi que des amis de Swift Current, Cadillac, Ferland, Gravelbourg, Aneroid, Lac Pelletier, Val Marie et Vanguard.

Une fille du défunt, Mme Hector Jodoin, et sa famille, de Ste-Catherine, Ont., et un petit-fils, le Dr Roger Stringer, d'Allentown, et cinq petits-enfants, de Ste-Catherine et Calagry, n'ont pu assister aux funérailles.

Visiteurs

Sont venus à l'occasion de la fête de Pâques: M. et Mme Adrien Roberge et leur famille, de Natal, C.-B., chez MM. Léo et Alphonse Roberge; M. Albert Carignan, de Natal, C.-B., et M. et Mme Lionel Jeanson, de Val Marie, chez M. Gérard Carignan; M. et Mme Michel Sockeric (Rita), de Calgary, chez M. Adrien Anctil; M. et Mme Gérard Vallée et leur famille, de Naicam, chez M. Arthur Vallée; Mme Albertine Bonneville et sa fille, Irène, de Regina, M. et Mme François Caron et leur famille, de St-Léon, Man., chez M. Jos. Dorval; M. et Mme Jos. Mercier, d'Edmonton, chez MM. Antoine Mercier et Léo Dureault; Mlle Lucille Mercier, d'Assiniboia, chez ses parents; M. Grégoire St-Julien chez ses parents et chez M. H. Arcand; Mlles Alice Larose et Marie-Rose Desautels, de Calgary, et Annette Desautels, de Saskatoon, chez Mme Larose et M. et Mme Ernest Desautels; M. et Mme D. Fisher et leur famille, de Great Falls, Montana, M. Guy Carignan, d'Edmonton, et M. et Mme J. Herback, de Regina, chez Mme Annette Carignan; M. et Mme H. Piché, de Regina, chez Mme Eva Piché; M. Robert Piché, de Calgary, chez M. Lucien Piché; M. et Mme Amédée Fontaine et leurs fils, Achille, Omer et Gilbert, de St-Pierre, Man., et M. et Mme Honoré Douville et leur fils, Paul, d'Edmonton, chez M. G. St-Cyr; M. et Mme Jack Rennie et leur fils, Gerry, chez M. et Mme Achille Stringer; Mme Jeanne Stringer, d'Allentown, P., E.-U., sa mère, Mme Isaac, et son frère, Jos., de Glen Kerr, Sask., MM. et Mmes Louis Forget et Jos. Riffle et leurs quatre enfants, de Regina, chez MM. et Mmes Paul Perreault et Ernest Ferland; M. et Mme Delmas Béliveau et leur fille, Joanne, de Regina, et M. et Mme Jean Demontigné et leur famille, de Vantage, à l'hôpital, où ils visitèrent Mme Elodie Demontigny et chez MM. et Mmes E. Bonneville et M. Cyrenne; M. et Mme Gérard Gauvin, de Regina, chez Mme Rose Gauvin; MM. et Mmes André Dubourt et C. Gauvin; M. et Mme Paul Dumonceaux, d'Edmonton, et M. et Mme Albert Dumonceaux et leur famille, de Val Marie, chez leur mère, Mme A. Dumonceaux; M. et Mme Nick Mudrock et leur fils, d'Edmonton, et Mlle Rose-Marie, du couvent de Gravelbourg, chez M. et Mme Antoine Mercier; M. et Mme Paul Thibault et leur famille, de Moose Jaw, chez Mme Z. Thibault et autres parents; Mlle Simonne Luron, de Regina, chez MM. et Mmes A. Luron et A. Giroux; M. et Mme Roger Lasanté et leur fils, chez M. et Mme Lucien Lasanté; MM. et Mmes Lionel Bourgeois et Léo Bouvier, de Gravelbourg, chez M. et Mme Albert Provençal; M. René Richard, de Glenavon, et Omer Richard, de Regina, chez MM. et Mmes Gaston Richard et Rosaire Chabot; M. et Mme Adrien Larose, de Ferland, et M. et Mme Elphège Labbée, de Calgary, chez Mme A. Larose, Mme F. Leduc et M. et Mme E. Desautels; M. et Mme Gaston Mondor, de Dollard, chez M. et Mme Horace Desautels; Mme M. Bird et ses deux filles, d'Edmonton, Mlle Claudette Levasseur et M. E. Thomas, de Saskatoon, chez M. et Mme Armand Levasseur.

Regina

(Paroisse St-Jean-Baptiste)

Quarante-Heures

Le dimanche 28 avril aura lieu l'ouverture des Quarante-Heures à la messe de 11 h. a.m. Il y aura aussi heure sainte le soir à 8 h., messe à 8 h. p.m., le 29 avril, et clôture à 9 h. a.m., le 30 avril.

Vente d'objets usagés

La vente d'objets usagés aura lieu le samedi 4 mai. Apportez vos articles à l'église et mettez-les dans une salle de classe de l'école Mathieu.

Prince-Albert

Baptêmes

Le 31 mars: Robert-Raymond, fils de Raymond Brunning et d'Edna Lemieux, né le 12 mars. Parrain et marraine, Raymond et Laurette Bzdel, de Prince-Albert.

Le 21 avril: Joël-Paul-André, fils d'Anatole Houle et de Thérèse Leblanc, né le 3 avril. Parrain et marraine, Jean-Paul et Francis Houle, de Prince-Albert.

Va-et-vient

M. et Mme Raymond Dansereau et leur famille, de Regina, ainsi que M. et Mme Clément Dansereau, de Moose Jaw, sont venus passer quelques jours avec leurs parents, M. et Mme Hercules Dansereau.

M. et Mme Marcel Tanguay et leurs fillettes, Noëlla, Gisèle et Annette, de Saskatoon, sont venus passer une fin de semaine avec leurs parents, M. et Mme Jos. Tanguay.

Mme Madeleine Mills et ses enfants sont retournés à Nipawin, Sask., après une visite de trois jours chez leurs parents et grands-parents, M. et Mme A.-L. Pagé, de Prince-Albert, et chez leurs frères et soeur, oncles et tante, Marcel et Gérard Pagé et Mme Bert Johnson. Tous furent enchantés de leur visite.

Les Oblates missionnaires de Marie-Immaculée, du Centre Catholique de cette ville, sont revenues de Winnipeg et St-Boniface, Man., où elles suivirent une retraite fermée et passèrent quelques jours de congé chez leurs parents respectifs.

M. et Mme Frank Dobson allèrent passer la fête de Pâques avec leurs enfants, Dennis et Anita, étudiants à l'Université de Saskatoon.

M. et Mme Gérard Pagé et leurs enfants, Lucille, Daniel, Claude et Gisèle, sont revenus d'un voyage de quatre jours à Edmonton, Alta. Gérard en profita pour aller saluer ses anciens professeurs et confrères au collège St-Jean.

M. Frank Wogcik, de Kelvington, est venu chercher ses fils, Daniel et François, étudiants au collège Notre-Dame, et rendit visite à ses beau-frère et belle-soeur, M. et Mme Marcel Pagé.

Malades

L'épidémie de grippe qui sévit depuis plusieurs mois n'a pas épargné le district de Prince-Albert et a causé l'encombrement des hôpitaux, voire même qu'un très grand nombre fut forcé de rester à domicile faute d'espace aux hôpitaux. Parmi ces malades furent Mgr J.-A. Boucher et son frère, le Sénateur W.-A. Boucher, Mmes Albert Dupuis, H. Lahaie et J. B. Cyazinski, tous de cette ville, Mme Emilienne Beaudoin et Mlle Madeleine Dussault, d'Albertville, Sask., MM. J. Despins et Saül Chicoine et Mlle Irène Audit, de Prince-Albert. Prompt rétablissement à tous ces malades.

Election

L'élection des officières de la Ligue des Femmes Catholiques de la paroisse St-Georges, qui eut lieu à la résidence de Mme H. Sarrazin avec 13 membres présents, donna les résultats suivants: présidente, Mme B. Logodin; trésorière, Mlle Stella Cymerys; 1ère vice-présidente, Mme H. La Haye; 2e vice-présidente, Mme H. Sarrazin; 3e vice-présidente, Mme I. La Haye.

Un goûter termina l'assemblée.

Collège St. Mary

Les membres du comité exécutif de l'Association du collège St. Mary élus lors de l'assemblée annuelle le 18 avril sont M. B. T. Ingoldsby, représentant la paroisse du Sacré-Coeur, et M. Jos. Ward, général.

Bourse d'étude

M. Marchall Lundlie, de Prince-Albert, s'est vu décerner une bourse d'étude de $800 par l'Université de Kingston, Ont. En 1959, il obtenait une bourse pour étude d'un an à Paris, France, et en 1960, une autre de $800 de l'Université de Cambridge, Mass. Il est le fils de Mme Florence Lundlie, de cette ville.

Sedley

Décès

Le 19 mars est décédé à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina M. Charlemagne Béchard, âgé de 59 ans.

Les funérailles eurent lieu en l'église de Notre-Dame-de-Grâce de Sedley. Mgr F. J. Schactel chanta le service funèbre.

Les porteurs étaient MM. René, Gérald et Laurier Béchard, Léon Desautels, Aimé Leduc et Louis Marchand.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Anna Marchand; deux fils, Hector, de Vancouver, et Théodore, de Sedley; une petite-fille; deux soeurs, la Rév. Sr Ste-Véronique, de Sudbury, Ont., et Cécile (Mme Pierre Lefebvre), de Regina; deux frères, Paul-Emile, de Vancouver, et Laurent, de Girouxville, Alta.

L'inhumation eut lieu au cimetière de Regina.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Autre décès

Le vendredi 5 avril, Mme Josias Lefebvre, née Jeanne Poissant, rendit son âme à Dieu en sa demeure après une longue maladie qu'elle supporta avec un courage et un moral admirables.

Le service funèbre fut chanté par Mgr F. J. Schactel, le 8 avril, en l'église de Notre-Dame-de-Grâce de Sedley. Jean-Guy et Denis Poissant, petits-fils de la défunte, servaient la messe. L'inhumation se fit dans un cimetière de Regina.

Les porteurs étaient MM. Jean, Claude, Denis et Guy Lefebvre, Roger Bourgeois et Gaston Coupal, tous des neveux.

La défunte laisse dans le deuil son époux; deux filles, Jeannine (Mme René Béchard), de Béchard, et Suzanne (Mme Roméo Poissant), de Sedley; cinq fils, Maurice, de Beloeil, Qué., René, de Toronto, Ariste, de Vancouver, André, de Montréal, Qué., et Guy, de Cranberry Portage, Man.; 19 petits-enfants; sa mère, Mme Victor Poissant; trois frères, Gaston, Maurice et Rolland, tous de St-Philippe, Qué.; cinq soeurs, Georgette (Mme Cedillot), Paula (Mme Coupal), Simone (Mme Gagnon), Suzanne (Mme Jolivet) et Monique. Toutes cinq demeurent aux environs de Montréal.

Parmi les personnes venues de l'extérieur à cette occasion, on remarquait Mmes Germaine Joanis et Marie-Ange Bourgeois, de St-Boniface, MM. et Mmes Roger Bourgeois et Clermont, M. Gérard Bourgeois et Mme Bérubé, de Gravelbourg.

Sincères condoléances aux familles éprouvées.

Remerciements

M. Joanis Lefebvre et sa famille désirent remercier tous ceux et celles qui leur ont témoigné de la sympathie d'une manière ou d'une autre à l'occasion de ce deuil.

Çà et là

Plusieurs parents et amis ont assisté aux funérailles de M. Fernando Martin, de Regina. M. Martin était un ancien paroissien de Sedley, même un des pionniers.

Tous ceux et celles qui ont fait des voyages durant l'hiver sont de retour à leur foyer: M. et Mme Omer Lussier, M. Mathieu Dupuis, M. et Mme Charles Béchard et leur fils, André, MM. et Mmes Paul-A. Béchard et Victor Gervais, ainsi que Mlle Aline Jacques.

M. Conrad Béchard a assisté aux funérailles de son père, M. Georges Béchard, à Laprairie, Qué. M. G. Béchard était aussi un ancien paroissien de Sedley.

M. et Mme Jérôme Béchard ont assisté aux funérailles de leur tante, Mme Angélique Corbeil, de Cluny, Alta.

Coderre

Çà et là

Les Rév. Mères St-Pierre-Damien, provinciale à Québec, Marie-Agnès, supérieure à Gravelbourg, et St-Bernard, aussi de Québec, et Ste-Monique, de Gravelbourg, étaient au couvent Jésus-Marie, la semaine dernière.

Neuf jeunes paroissiens ont fait leur première communion le Jeudi saint. Ce sont Barbara Cossette, Bonnie Wagner, Michelle Tétreault, Léona Wirges, Louis Coderre, Roland Michel, Patrick Kinch, Denis Caron et Ronnie Woloschuck. Après la messe, il y eut dans le soubassement de l'école un goûter donné par les dames de la Ligue des Femmes Catholiques aux enfants et à leurs parents. Un souvenir fut aussi donné à chacun des jeunes.

Au concours oratoire tenu à Moose Jaw pour les gagnants des écoles de l'Unité, Joanne Coderre a gagné le premier prix dans son groupe, et Lynn Gibbs, le 2e prix pour les élèves des grades 7 et 8. Félicitations à ces deux élèves de l'école publique locale.

Merci au R. P. D. Comeau, O.M.I., qui est venu aidé M. le curé pour les offices de la Semaine sainte.

Etaient de passage à Coderre à l'occasion de la fête de Pâques: M. et Mme Bill Terry, de Regina; M. et Mme Terry Wolleschuck, de Glen Bain; les familles Edgar et Olivier Gaucher, de Moose Jaw; M. et Mme Robert Larocque et leurs fils, Richard et Gérard, et M. Donat Gingras, de St-Boniface, Man.

Assemblée de la L.F.C.

La dernière assemblée de la Ligue des Femmes Catholiques a été tenue chez Mme Lionel Gaucher, le 10 avril. Il y eut élection des nouvelles officières pour le prochain terme. Ont été élues: présidente, Mme Rita Kinch; 1ère vice-présidente, Mme Kay Nelson; 2e vice-présidente, Mme Fernande Wilson; 3e vice-présidente, Mme Lorette Coderre; secrétaire, Mme Marilyn Gaucher; trésorière, Mme Laurette Tétreault. Mme Lucille Gagnon, sortant de charge comme présidente, a reçu un souvenir de la Ligue.

La couronne d'épines du Christ a été plus utile au monde que toutes les couronnes des rois.
GRIMM.

• • •

A cause de nous, Jésus reste en agonie jusqu'à la fin des temps.
PASCAL.

Quinzième anniversaire de sacerdoce du R. P. Frédéric Rainville, O. M. I.

MONTMARTRE — Le jour de Pâques avait lieu une réunion de famille chez M. Emile Rainville à l'occasion du 15e anniversaire de sacerdoce du R. P. Frédéric Rainville, O.M.I., du Scolasticat du Sacré-Coeur de Lebret.

La messe de ce jour, chantée par le jubilaire, était recommandée par les membres de sa famille à ses intentions. Les servants au choeur étaient Marcel, Luc, Louis et Claude Rainville, neveux du jubilaire.

Après la messe, un diner fut servi chez M. Emile Rainville, frère du héros de la fête. M. Olivier Perras agissait comme maitre de cérémonies et proposa un toast au jubilaire, après lequel M. Emile Perras lut une adresse très appropriée et présenta un cadeau au nom de la famille.

Le Père Rainville remercia les membres de sa famille en termes bien choisis.

Le diner fut suivi de chants, d'amusements et d'un souper froid. Le lendemain, le Père Rainville partit pour St-Louis, Missouri, où il devait assister à une réunion des Pères Oblats.

M. et Mme Omer Rainville et leurs filles, Ida et Odile, de St-Boniface, M. et Mme Lionel Faubert et leurs enfants, Nelson, Jeannette et Léo, de Regina, et M. et Mme Lucien Perras et leurs fillettes, de Harptree, étaient venus pour l'occasion.

Noces d'Or

Le lundi 15 avril, en l'église du Sacré-Coeur à 10 h. 30 a.m., une messe fut célébrée par M. l'abbé T. Lucey, de Mutrie, aux intentions de M. et Mme Henri Barabé, de Montmartre, à l'occasion de leur 50e anniversaire de mariage.

M. et Mme Georges Barabé, fils aîné et bru des jubilaires, agissaient comme témoins, et Mlle Yvonne Ecarnot touchait l'orgue.

A l'issue de la messe, un déjeuner fut servi chez les jubilaires aux membres de la famille. Au cours de l'après-midi, un thé fut servi à la salle Légion à une cinquantaine d'invités. M. Marcel Lachambre agissait comme maitre de cérémonies.

Des cartes de félicitations venant de M. John Diefenbaker, de l'hon. W. S. Lloyd, premier ministre de la Saskatchewan, et de plusieurs parents et amis furent lues.

Etaient présents à la fête, Mlle Yvonne Barabé, fille des jubilaires, MM. et Mmes Adrien et Georges Barabé et leurs familles, tous de Swift Current, M. Wilfrid Barabé et son fils, Brian, de Medecine Hat, Alta. M. Edmond Baravé, fils des jubilaires demeurant à Swift Current, n'a pu se rendre pour l'occasion.

Félicitations aux heureux jubilaires.

Visiteurs

Sont venus à Montmartre pour la fête de Pâques: le R. P. F. Rainville, O.M.I., de Lebret; M. et Mme Lucien Perras, de Harptree; Mlle Claire Caron, de Willow-Bunch; Cécile Caron, Irène Giroux et Lucien Caron, de Regina; Evelyne Dureault, de Medecine Hat, Alta; les collégiens de Gravelbourg, Paul Joubert, Adélard Perras, Raymond Giroux, Gérard Breton et Robert Fournier; M. et Mme Lucien LaRochelle, de Mazenod; Léo Lafontaine, de Regina; Hervé Lafontaine, de Moose Jaw; M. et Mme Oscar Lévesque, de Regina, et M. Wilfrid Giroux, de Pine Falls, Man.

Malades

Prompt rétablissement à Mmes Adrienne Faubert, Hélène Lachambre, Marie-Alice Giroux, Marie Jan et Azelda Fry, toutes de Montmartre, et à M. Louis Douan, patient à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina pour soins médicaux.

Meyronne

Baptême

Le 12 avril: Doreen, fille de George Biccum et d'Isabel Williamson, baptisée par M. l'abbé R. Larivière, curé. Parrain et marraine, M. et Mme Léo Bouvier (Germaine Smith).

Mariage Bouvier-Biccum

Le mercredi 17 avril, en la paroisse Notre-Dame-de-Lourdes, M. l'abbé R. Larivière, curé, bénissait le mariage de Mlle Doreen Biccum, fille de M. et Mme G. Biccum, de Meyronne, à M. Arthur Bouvier, fils de M. et Mme Léo Bouvier, de la paroisse.

La mariée entra dans l'église au bras de son père. La demoiselle d'honneur, Mlle Linda Vervalcke, accompagnée de M. Roger Bouvier, frère du marié, étaient témoins. Faisaient aussi partie de la cours d'honneur, Mlles Donna Robertson et Pauline Biccum, accompagnées de MM. Wesley Hansen et Ronald Bouvier.

Le choeur de chant rendit trois cantiques durant la messe. De nombreux parents et amis de confessions différentes prenaient part à la cérémonie. Un succulent repas préparé par les Dames de l'Autel pour environ 80 convives, fut servit à la salle paroissiale.

Meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux époux.

Va-et-vient

M. et Mme Philibert Hamel et leurs fils, Jean, Denis et Raymond, de Lorette, Man., ainsi que M. et Mme Laurent Demontigny et leurs enfants passaient quelques jours chez les familles Gérard Brisebois et Jim Cafferty.

M. et Mme Raymond Girardin et leurs enfants, de St-Joseph, Man., passaient quelques jours avec leur fils, Denis, collégien de Gravelbourg, et étaient les hôtes des familles Marcel Monette et Louis Girardin, de Meyronne, et Guy Girardin, de Ponteix.

Les visiteurs durant le congé de Pâques étaient: chez M. et Mme Tony Therens, M. Etienne Moulin, du Foyer d'Youville de Gravelbourg, Mlle Germaine Moulin, de Regina, Mme Susan Therens, de Glentworth, M. et Mme André Moulin, leur fils, Henri, et leur fille, Irène, accompagnée de son fiancé, M. Marcel Durand, de Willow-Bunch, MM. Jos. et R. Cantin et leurs enfants, M. et Mme Léo Therens et leur fille, Susanne, d'Edmonton, et M. Mike Therens et ses enfants, de Big River.

Les familles Peter Therens et François Brière recevaient la visite de M. Adrien Bourgeois, de Gravelbourg, M. et Mme Léo Therens, d'Edmonton, Mme Susan Therens, de Gravelbourg, et M. Mike Therens et ses enfants, de Buffalo Gap.

Mlles Anne et Irène Brière, de Regina, passèrent leurs vacances chez leurs parents, M. et Mme François Brière.

Concours oratoire

Félicitations au jeune Roger Brisebois, lauréat des grades 1, 2 et 3, ainsi qu'aux dévouées religieuses et à M. et Mme Gérard Brisebois.

La Bible vous parle

(Ces textes sont choisis par la Société Catholique de la Bible.)

Ne conteste pas sans motif avec un homme, s'il ne t'a fait aucun mal. N'envie pas l'homme violent, n'imite jamais sa conduite. (Prov 3, 30-31)

M. François Pallard de Vancouver décédé muni des sacrements

VANCOUVER — Le 9 avril dernier s'éteignit dans la paix du Seigneur, M. François-Toussaint Pallard, de 2621, rue Pandora, Vancouver. Il était dans sa 83e année.

Malade depuis quelques années, il fut un modèle de patience et de résignation chrétienne. Transporté à l'hôpital général de Vancouver, quelques jours seulement avant sa mort, il eut la consolation de communier plusieurs fois et de recevoir l'Extrême-Onction en pleine connaissance des mains des Pères du St-Sacrement, desservants de l'hôpital. Le R. P. Jean-Louis Lemire, S.S.S., assistant aumônier au "Centennial Pavilion", où se trouvait la chambre no 581 qu'occupait M. Pallard, lui donna la communion le matin même de son décès.

M. François Pallard naquit à Cirière, France, le 1er novembre 1879. En 1891, sa famille venait au Manitoba et peu après s'établissait à Ste-Agathe. Ses père et mère y résidèrent jusqu'à leur mort. Quant à François, il y demeura jusque vers 1925, puis alla se fixer à Grande Clairière, où il avait acheté un commerce.

En 1921, il épousa Marthe Beaudry, de St-Lazare. De leur mariage naquirent cinq enfants, trois fils et deux filles, Joseph, Emmanuel et Raymond, tous trois de Vancouver, Louise (Mme Norman Fisher), de Squamish, C.-B., et Thérèse (Mme René Désorcy), d'Ottawa. Le défunt laisse aussi une soeur, Mme S. Garet, de St-Boniface, Man., et 19 petits-enfants, Yvonne, Raymond, Henri, Denis et Monique (enfants de Joseph). Robert, Ronald, Réginald et Roxanne (enfants d'Emmanuel), Claire, Lucille, Marc, Louis et Roger (enfants de Raymond), Marie, David et Michel (enfants de Louise), Cheryl et Richard (enfants de Thérèse).

A cause de la Semaine sainte, les obsèques durent être devancées au mercredi 10 avril. Elles furent célébrées à la paroisse canadienne-française de Vancouver, et présidées, à 10 h. a.m., par le R. P. Zéphirin Bélanger, S.S.S., curé. Tous les clercs servants étaient les petits-fils du défunt, Raymond, Henri, Denis et Robert.

M. et Mme Pallard étaient heureux d'appartenir à l'unique paroisse française de Vancouver. Quoiqu'un peu éloignés, ils se faisaient un devoir et un plaisir de s'y rendre aussi souvent qu'ils le pouvaient. En fait, on peut dire qu'ils furent, avec leurs enfants, parmi les pionniers de la paroisse, car leurs trois fils vinrent s'établir à Vancouver dès 1948 (la paroisse ne comptait alors que deux années d'existence). Quant à M. et Mme François Pallard, ils nous arrivèrent en 1949. Tous leurs petits-enfants d'âge scolaire, résidant à Vancouver, ont été ou sont encore étudiants à l'école St-Sacrement.

Comme on le notait plus haut, les Jours saints empêchèrent les fils Pallard de donner à leur père les obsèques solennelles qu'ils auraient désirées. Pour suppléer on fit annoncer aux offices du Vendredi saint, des prières spéciales qui eurent lieu ce soir-là au salon funéraire Kearney (autrefois salon Pallard) et qui furent présidées par le R. P. Z. Bélanger, curé.

Le lendemain, à 10 h., un Libera fut chanté dans l'église St-Sacrement par le R. P. J.-L. Lemire, S.S.S. La dépouille mortelle fut ensuite transportée au cimetière Capilano View de Vancouver Ouest. Les porteurs étaient MM. Clovis Prescott, Auguste Pineau, Maurice Petit, Charles Masson, Télesphore Guénette et Félix Painchaud. Entre autres parents éloignés, on remarquait M. Joseph Beaudry, frère de Mme Pallard et ex-chef de police de St-Boniface.

Nous avons signalé plus haut que le salon funéraire Kearney, où fut exposée la dépouille mortelle, était, il y a quelques années, la propriété des Pallard. En effet, en 1948, lors de leur arrivée à Vancouver, les fils de M. François Pallard ouvrirent sur la rue Broadway un salon funéraire (le premier et le seul salon funéraire français de Vancouver), qu'ils dirigèrent avec grand succès jusqu'en 1956. Depuis lors, les frères Pallard sont en charge de la très importante et florissante succursale de "Furnasman", à Vancouver. Quant au fils cadet, Raymond, il travaille à son compte comme plombier et expert dans toute installation à gaz.

Ajoutons que les frères Pallard sont tous Chevaliers de Colomb et membres du Conseil canadien-français Père Fouquet, de Vancouver. Joseph, qui en fut l'un des officiers il y a quelques années, fut également, pendant deux ans, président de la Fédération canadienne-française de la Colombie-Britannique. C'est sous son double terme que fut fondé le cercle de Prince George et que fut adopté en Colombie-Britannique le plan de sécurité familiale Desjardins.

Remerciements

Mme François Pallard et ses enfants remercient tous ceux et celles qui, d'une façon ou d'une autre, leur ont témoigné de la sympathie dans leur grande épreuve. Un merci tout spécial aux Pères du St-Sacrement, aux membres de la chorale et à tous ceux qui ont offert des messes ou des fleurs.

Radville

Nouveaux paroissiens

Bienvenue aux deux familles canadiennes-françaises de St-Boniface, Man., celles de MM. Rolland et Léo Freynet, qui sont venues s'installer à Radville et acheter la boulangerie de M. J.-L. Tétreault. Mme Léo Freynet et ses enfants rejoindront leur époux et père à la fin du terme scolaire.

M. et Mme Tétreault, qui avaient géré la boulangerie depuis 1942 se sont retirés et demeure à l'angle de la rue Hunt.

M. l'abbé Lapointe, professeur au scolasticat de Lebret est venu prêter main-forte pour les cérémonies pascales.

Mme Céleste Paulhus est de retour à Souris Valley après avoir passé l'hiver en Californie, accompagnée de sa soeur, Mme Godard, de Winnipeg. Elles visitèrent leur famille et plusieurs endroits historiques.

M. Hector Beaudry, ainsi que sa soeur, Mme Tremblay, ont reçu la nouvelle du décès de leur frère, M. Olias Beaudry, de Granby, Qué.; il était âgé de 87 ans.

M. Florent Gilmore, d'Edmonton, M. et Mme Marcel Fradette, de Weyburn, Mlle Dehlia Carles, M. et Mme Léo Tétreault et leurs enfants, ainsi que Mme Yolande Potts, de Calgary, visitèrent leurs parents à l'occasion de la fête de Pâques.

Plusieurs Chevaliers de Colomb de Radville ont assisté aux prières pour le repos de l'âme de M. McHarty, de Ceylon.

Naissance

A M. et Mme Joseph Martin est né un fils le 8 avril. Félicitations.

Zenon Park

Décès

Deux personnes sont décédées au cours du mois de mars. M. Léon Lalonde, décédé le lundi 4 mars, fut inhumé le jeudi 7 mars. M. Louis Renaud, décédé à la fin de mars, fut inhumé le mardi 2 avril.

Sincères condoléances aux familles éprouvées.

Çà et là

M. et Mme Rémi Lalonde et leurs deux enfants sont allés demeurer à St-Boniface, Man.

M. Edmond Hudon a conduit la famille Steve Dobse à Saskatoon, le 5 mars. De là, ils se sont rendus à Hamilton, Ont., où ils résideront.

M. et Mme Lucien Larochelle sont partis le dimanche 31 mars à Courval, où M. L. Larochelle a accepté un emploi.

Une centaine de personnes se sont rendues au manège militaire de Prince-Albert, le dimanche 31 mars, à l'occasion de la soirée annuelle canadienne-française de la "Cabane à sucre". La foule s'est régalée de bonne tire d'érable distribuée au cours de la soirée. En plus de la tire qui sut satisfaire gourmets et gourmands, il y eut divers divertissements, tel que chants, danses carrées (quadrilles) et couronnement de la Reine.

M. et Mme Lucien Chabot sont parties en voyage à Vancouver, C.-B., et autres endroits, dernièrement.

MM. et Mmes Léopold Chabot, Armand Perreault et M. Ernest Chabot sont de retour d'un voyage de cinq semaines dans les provinces de Québec et de l'Ontario, où ils ont visité des parents et amis.

Parmi les personnes venues à l'occasion de la fête de Pâques, on remarquait M. Aurel Brisebois et son amie, de Lynn Lake, Man., chez M. et Mme Philippe Brisebois; M. et Mme Gaston Hudon et leur famille, de Prince-Albert, chez M. et Mme Edmond Hudon; Mlle Jacqueline Fortier, de Prince-Albert, chez M. et Mme Jean Fortier; Mlle Delphine Hudon, de Prince-Albert, chez M. et Mme Charles Hudon; M. et Mme Gédéon Chalifour, de Léoville, chez M. et Mme Roger Hudon.

MM. et Mmes Raymond Larochelle et Albert Duperreault sont de retour de la Colombie-Britannique, où ils ont passé l'hiver.

M. Maurice April a passé du 19 au 22 avril à Winnipeg et St-Boniface, Man.

Mme Alfred Hudon, de Victoria, C.-B., visite ses soeurs et beaux-frères, MM. et Mmes Xavier Soucy et Maurice Courteau, et leurs familles.

M. et Mme Eugène April ont passé quelques jours à Prince-Albert, récemment.

Le samedi 20 avril, M. et Mme Lucien Vigeant étaient de passage à Prince-Albert, où ils ont conduit leur fille, Lorette, qui partait le lendemain pour trois semaines d'enseignement pratique à l'Ile-à-la-Crosse.

Storthoaks

Semaine sainte

Les paroissiens se rendirent en grand nombre assister aux exercices de la Semaine sainte. Les communions furent très nombreuses durant les trois jours. Les adorateurs vinrent à tour de rôle prier devant le Saint Sacrement à l'exposition, le Jeudi saint. Pour la belle fête de Pâques, les autels étaient décorées de jolies fleurs naturelles.

Sont venus passer la fête de Pâques chez leurs parents: M. et Mme Meinrad Eberlé, de Regina, chez Mme H. Lapierre; M. et Mme Maurice Bourbonnière et Mlle Yvette Blerot, de St-Boniface, chez M. et Mme Henri Blerot; M. Gilles Beaudoin, de Winnipeg, chez sa mère, Mme Annette Beaudoin, et chez son frère, Rodrigue, et sa famille; M. J.-B. Dumaine, de St-Boniface, chez son fils, Aimé, et sa famille, ainsi que chez ses filles et gendres, MM. et Mmes Omer Carrière et J.-G. Lapierre; M. et Mme Lionel Chicoine et leur famille, de Moose Jaw, chez leur mère, Mme J. Chicoine, et chez leurs frères; M. le Dr et Mme Honorius Millette, de Lestock, chez leur mère, Mme M.-R. Millette; les collégiens de Gravelbourg, Léonard et Lucien Chicoine, Laurent Tourigny, Réal Wolensky, Léo Carrière et Marcel Dauvin chez leurs parents; Mlles Pauline Demas et Lorraine Chicoine, du couvent de Forget, chez leurs parents également.

M. et Mme Jean Carrière et leur fille, Rosalie, ainsi que Mme Aimé Gauthier et sa fille, Gisèle, se sont rendus à Regina. Les deux fillettes y restèrent pendant près d'une semaine.

M. et Mme Camille Carrière sont allés à St-Boniface, Man., visiter leurs deux filles religieuses, Filles de la Croix.

M. et Mme Oscar Desrochers et leur famille, de Transcona, Man., étaient en promenade chez leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Jules Pierret. M. Arthur Chicoine, père de Mme Desrochers, est retourné avec eux et y passera quelque temps.

M. Rolland Pinsonneault, de Gravelbourg, a passé quelques jours à Storthoaks. Mercredi soir, dans l'école du village, il s'adressait à quelques personnes sur le sujet important de l'Association Catholique franco-canadienne. Il intéressa grandement l'auditoire lorsqu'il parla sur le plan de sécurité familiale. M. Pinsonneault en profita pour visiter quelques amis ici.

Malade

Voeux de prompt rétablissement à M. Lucien Antoine, hospitalisé à Regina.

Sincères félicitations à MM. et Mmes Rodrigue Beaudoin et Laurent Henrion à l'occasion de la naissance d'un fils chacun.

Redvers

Assemblée

L'assemblée de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu le 18 avril à la salle paroissiale.

Les minutes furent lues par Mme Aimé Lamotte, secrétaire. La Ligue compte 55 membres.

Mme Albert DePape, convocatrice spirituelle, demanda des fleurs pour l'autel pour les Quarante Heures, les 5, 6 et 7 mai, une messe et un bouquet spirituel pour Son Exc. Mgr O'Neill, archevêque du diocèse, et une messe en l'honneur de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, à 9 h. p.m., le 26 avril.

On décida de s'occuper du nettoyage des soutanes des enfants de choeur et du ménage de l'église. Il y aura vente de billets pour aider les religieuses de Wauchope à déménager l'école pour les enfants retardés à Redvers. Le thé annuel sera tenu le samedi 11 mai à la salle Fatima; Mme Marie Cook sera la convocatrice.

Mme Rose Deleau est nommée déléguée pour le congrès de la Ligue à Weyburn, les 13 et 14 mai.

Le goûter fut servi par Mme Lucien Freçon. La prochaine assemblée aura lieu le 9 mai.

Malades

MM. René Fréçon et Léo Martel sont revenus de Regina après un séjour à l'hôpital. M. T. Landry est retourné à l'hôpital local.

Çà et là

M. l'abbé E. Toupin, curé, s'absente pour quelques jours afin d'assister à la fête anniversaire de Mgr M. O'Neill, qui est archevêque de Regina depuis cinq ans.

Les termes des syndics, MM. Henri Lamotte et Albert Perreaux, sont terminés. MM. Ernest Buissé et André Lamotte les remplacent.

MM. et Mmes Jos. Lajeunesse et André Lamotte, Mme Aimé Buissé et MM. Aimé et Maurice Lamotte, ainsi que MM. Roland et Ernest Buissé, assistaient aux funérailles de M. Henri Stringer à Ponteix, le 10 avril.

Mme A. Buissé et M. et Mme Pierre Buissé ont visité la famille W. Kuffner à Glentworth, récemment.

M. et Mme H. McFarland et leur famille, de Regina, ont passé le jour de Pâques chez la famille Roland Martel. La jeune Kathleen restait jusqu'au jeudi suivant avec sa cousine, Elaine.

Quarante-deux membres de la famille Gervais se réunissaient chez M. Emile Gervais pour une fête en famille, le dimanche de Pâques.

Mme Raoul Béchard et ses enfants ont passé une semaine chez les familles Lamotte et Lajeunesse.

M. et Mme Maurice Claude et leurs enfants ont passé le jour de Pâques chez leurs parents.

M. et Mme Roland Martel et leurs filles ont passé la journée chez la famille Jos. Parent, à Estevan, vendredi dernier.

Le Comité du Festival

Gravelbourg, Sask.,
le 19 avril 1963.

Bien chers amis du Festival,

Une dernière circulaire pour vous tenir au courant des progrès que fait l'organisation du Festival de la Bonne Chanson française:

I **Les dates** demeurent les mêmes:

Le mardi soir 30 avril, à 7 h. 30, à Willow-Bunch,
le mercredi soir 1er mai, à 7 h. 30, à Ponteix,
le jeudi soir 2 mai, à 7 h. 30, à Gravelbourg
et la rencontre générale, chaleureuse et enthousiaste, des meilleurs morceaux et participants jeunes et moins jeunes au gymnase du collège, le dimanche 5 mai, de 2 h. à 5 h.

II **Les juges** (critiques, commentateurs, conférenciers, animateurs):
M. et Mme Roland Dompierre, de Hull et Ottawa.

III **Les prix:**

Au régional:

a) Nous suggérons que le C.P. de l'A.C.F.C. s'occupe de la réception des artistes, de leur directeur et directrice, des chauffeurs.

b) Nous suggérons aussi qu'il s'ingénie à se procurer et à donner quelques petits souvenirs tangibles aux participants. Du concret! Si peu que ce soit, on sait combien cela stimule et encourage.

c) Pour vous faciliter ces gentillesses, on vous suggère (comme par les années passées) de fixer un prix d'entrée assez élevé pour la soirée régionale. La moitié des recettes demeure au C.B. pour ses dépenses et largesses (s'il le veut). L'autre moitié au comité central pour aider aux lourdes dépenses d'organisation, voyages, annonces, juges, etc. (pas les prix). Il faut qu'on vous dise que depuis trois ans, les dépenses ont toujours été plus fortes que les recettes. Ce n'est pas normal. Des bienfaiteurs ont encaissé les déficits. Ça ne peut pas durer indéfiniment. Aussi osons-nous demander au C.P. d'y voir de plus près, de s'en intéresser davantage. Il y a d'ailleurs de leurs propres intérêts financiers et culturels.

A la finale:

Cette année grâce à de généreux donateurs et à d'enthousiastes admirateurs du Festival, $200.00 (dont $100.00 de notre poste CFRG) seront répartis en comptant par M. et Mme Dompierre aux groupes scolaires qui se rendront à Gravelbourg le 5 mai pour le gala musical et folklorique qui sera radiodiffusé par CFRG soit dit en passant.

IV **Le dimanche 5 mai:**

Vous venez pour la messe de 11 h. 30 à la cathédrale. Ceci est très important! Pour entrer dans le renouveau liturgique moderne, nous dialoguons la messe, nous chantons les jolis cantiques-psaumes (dont vous avez les noms et copie, circulaire du 19 mars passé).

Vous apportez des casse-croûte, pour le goûter de midi et quart, après la messe. Le C.P. de l'A.C.F.C. de Gravelbourg s'offre à vous fournir le café et autres friandises à midi et quart ainsi qu'à la détente de 3 h. 30. A 5 h. 30, c'est l'heure du retour. Chacun revient chez lui, fatigué mais heureux! On a parlé français! On a chanté en français! On est fier de soi! On s'est retrempé l'âme à la française!

Festivalement vôtre,

Andrée Audette, secrétaire.

Roger Ducharme, ptre, organisateur du Festival.

Laflèche

Çà et là

Le R. P. André Florentin, O.M.I., du collège Mathieu, est venu aider M. l'abbé A. Moquin, curé, au temps pascal.

Le dimanche soir 14 avril, M. l'abbé Moquin bénissait les fiançailles de Mlle Jeannine Desmarais à M. Gaston Blanchard, chez M. Albert Desmarais. A cette occasion, un souper réunissait les familles Blanchard, Desmarais, Périgny et Soucy. Le mariage de ce couple aura lieu en juin prochain.

Mme A. Belcourt accompagnait sa nièce, Mme J. Noonan (Jean McClellan), à Regina, d'où celle-ci partait pour Seattle, Wash.

MM. E. Roy et Thomas Cyr sont revenus d'un voyage dans la province de Québec.

MM. Joseph et Wilfrid Périgny se sont rendus à Zenon Park pour affaires.

M. et Mme Jules Minne passèrent le jour de Pâques chez leur fille, Thérèse, à Radville.

M. et Mme Elie Morissette sont revenus d'un voyage en Colombie-Britannique.

Parmi les nombreux visiteurs à Pâques, on remarquait M. et Mme H. Bazinet, de Regina, Mlles Joanne Bourassa, Dolorès Périgny, Martha Watteyne, Léona Perrey, Madeleine Lamont, Mirian Aubin, Judith Bilodeau, Pierre Belcourt, Claude Desmarais, Michel Klein et Charles Bourassa.

MM. André, Robert et Léo Lizée et leurs familles se rendirent à Broderick, pour Pâques.

Mlle Rose-Marie Desmarais, d'Hamilton, Ont., passe des vacances dans sa famille.

Malades

M. Adélard Nobert est de nouveau hospitalisé à Gravelbourg. Mme Albert Périgny faisait un stage à l'hôpital de Laflèche, dernièrement. Mme James Veale est retournée chez elle, après quelques semaines d'hospitalisation. M. James Veale est actuellement à l'hôpital.

Willow-Bunch

Çà et là

M. et Mme Antonio Grégoire et Mme N. Soucy, de Gravelbourg, sont venus visiter leurs parents le jour de Pâques.

M. et Mme Orphis Champigny sont allés visiter M. et Mme René Fauchon à Ferland, récemment.

M. et Mme A. Lafrenière ont visité M. et Mme Gérard Lalonde à Moose Jaw, dernièrement.

M. et Mme Rosaire Chabot et deux de leurs enfants, ainsi que M. et Mme Alex. Laberge, tous de Ferland, sont venus rendre visite à M. l'abbé A. Chabot et sa mère, ainsi qu'à M. et Mme Michel Bonneau, récemment.

M. Georges Dionne est de retour d'un séjour en Californie et Vancouver.

M. Emile Benoit, après avoir passé les mois d'hiver en Colombie-Britannique, est arrivé à Willow-Bunch, récemment. Durant son absence, son épouse demeurait chez sa fille, Mme Beattie.

Une vente de pâtisseries suivie d'un goûter eut lieu le samedi après-midi 13 avril au magasin coopératif. Cette vente, au profit de l'hôpital, rapporta la jolie somme de $226. Merci à tous ceux qui y prirent part et spécialement aux organisatrices de cette vente.

Mme Adrien Beausoleil fut patiente à l'hôpital de Moose Jaw durant quelque temps.

M. et Mme Albert St-Yves sont déménagés à St-Victor, où Mme St-Yves prendra charge du restaurant.

M. le Dr Cunningham occupera l'ancien logis de Mme Green.

La plupart des étudiants ou employés de l'extérieur, vinrent passer le congé de Pâques avec leurs parents et amis de Willow-Bunch.

St-Hubert

Çà et là

Les cérémonies de la Semaine sainte ont été bien suivies par la majorité des paroissiens.

Ont visité leurs parents et amis à l'occasion des vacances de Pâques: M. et Mme G. Bardozie, de Squaw Rapids; M. et Mme A. Gatin et leur fils, M. et Mme L. Clark et leur fils, M. A. Istace, Mlle O. Istace, MM. et Mmes G. Gamble et W. Tosh et leurs familles, tous de Regina; M. et Mme H. Jordens, de Calgary; M. et Mme J. Jordens et leur famille, de Rivers, Man.; M. P. Jordens, d'Emo, Ont.; M. et Mme H. Stevens et leur famille et M. et Mme G. Mercer, de Winnipeg, Man.; M. et Mme J. Pirlot, de Wauchope; M. et Mme G. Swanson, de Percival; M. Jean Boutin, de Swift Current; M. Roderick Beaujot, de Gravelbourg; Mlle M. Istace, de Forget; Mlle Victa Decelles, de Kendal; M. J. Brûlé, de Moose Jaw; M. et Mme Bublé et leur famille, de Vancouver, C.-B., et M. J. Veurne, de McAuley, Man.

M. et Mme C. Bujold et leur famille se sont rendus à Regina, et M. Emile Brûlé à Carrot River, pour Pâques.

Mme E. Fuller et son fils, Don, ont passé une semaine chez leurs parents, à Milestone, tandis que Art et Doug allaient à Squaw Rapids avec leurs soeur et beau-frère.

Mme M. Boutin a visité ses fille et gendre et leur famille, à Regina, durant plusieurs jours.

Le jeune Larry Smeets a passé quelques jours à l'hôpital de Whitewood, où il subit une amygdalectomie.

M. et Mme O. Rainville, de Winnipeg, en route pour Montmartre, se sont arrêtés chez M. et Mme Paul Jordens.

Le jeune Laurent de Laforest, de Whitewood, a passé quelques jours chez M. et Mme A. Poncelet.

Debden

Çà et là

M. l'abbé Ernest Labbé, curé, est parti visiter sa parenté à Montréal et dans l'état du Maine. Pendant son absence, la paroisse est desservie par le dévoué M. l'abbé Luc Gaudet, curé de Big River.

Les paroissiens se réjouissent de l'arrivée de deux nouvelles familles catholiques, celle de M. Joseph Legrand, de Butte St-Pierre, qui a acheté la terre de M. Henri Huot (M. Huot avait laissé la paroisse depuis quelques années), et la famille de M. Jack Collins, de Victoire, qui a acquis la ferme de M. John McDonough. Par contre, on déplore le départ de M. Henri Pouliot et sa famille, qui retournent à Vawn, où ils demeuraient avant de s'établir à Debden.

Mlles Ghislaine et Lisette Couture, institutrices à Vawn, et Mlle Pauline Demers, institutrice à Marcelin, Mlle Claudette Bilodeau, pensionnaire au couvent de Spiritwood, Mlle Vivianne Fontaine, de l'Académie de la Présentation de Prince-Albert, ainsi que M. Philibert Demers, du collège Notre-Dame de Prince-Albert, sont venus passer les vacances de Pâques dans leurs familles.

Mlle Anne-Marie Gaudet, de Bellevue, et Mlle Diane Lagimodière, de Marcelin, toutes deux institutrices à Debden, sont allées passer leurs vacances chez leurs parents.

M. Lionel Croteau, de la Colombie-Britannique, est venu voir son père, M. Anthime Croteau, patient à l'hôpital de la Ste-Famille de Prince-Albert, et a passé quelques jours chez son frère, M. Marcel Croteau.

Malades

Mme Casimir Charpentier a fait un court séjour à l'hôpital de Shellbrook, Mme Sylva Bisson à l'hôpital Ste-Famille, et M. Raymond Bonneau à l'hôpital Victoria de Prince-Albert.

Sintaluta

Mariage Fortin-Spanier

Le lundi 15 avril, M. l'abbé François Marcotte bénissait dans l'église Ste-Hélène le mariage de Mlle Sharon Spanier à M. Armand Fortin.

La mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père, M. W. Spanier, au son d'une marche nuptiale jouée par Mme Julia Ewart. Elle portait une longue robe blanche en nylon recouverte de tulle et de dentelle. Son voile court était retenu par un diadème de perles. Elle tenait un bouquet de roses rouges et blanches.

La demoiselle d'honneur, Mlle Emely Desfossés, portait une robe blanche et un petit chapeau de plumes. Elle tenait un bouquet de fleurs assorties. M. Maurice Cardinal était le garçon d'honneur. MM. W. Spanier et R. Fortin servaient de témoins à leurs enfants.

Après la cérémonie religieuse, les invités, au nombre de 60, se rendirent dans la salle de l'Hôtel de ville, où un succulent repas fut servi par les Dames de l'Autel.

Pour la cérémonie, la mère de la mariée portait une toilette en tissu broché vert, chapeau et gants blancs et un corsage de roses blanches et roses. La mère du marié portait un ensemble en tissu rayé brun, chapeau et gants beiges, un corsage de roses blanches et roses. Au cours de la soirée, il y eut réception chez les parents de la mariée.

Les jeunes époux reçurent de beaux et utiles cadeaux. Après un court voyage de noces, ils s'installèrent sur la ferme des parents du marié, à un mille à l'est de Sintaluta.

Va-et-vient

MM. et Mmes Junior Seaberley, de Belle Plaine, et Bud Wright, de Regina, et leurs familles étaient en visite chez leurs parents et grands-parents, M. et Mme Fred Dolter, pour la fête de Pâques.

M. et Mme Marcel Français ont eu la visite de leur fille, Mme Cliff Marriott (Marie-Andrée), de Mission City, pour deux semaines. Elle a visité ses frères et leurs familles, M. et Mme Jean Français à Lac Marguerite, et M. et Mme Paul Français, à Sintaluta, et des amies de Wolseley, Indian Head et Sintaluta.

M. et Mme Roch Fortin ont eu la visite de leurs enfants et petits-enfants, M. et Mme Laurent Fortin et leur famille, de Dominion City, Man., venus pour assister au mariage de leur frère, Armand.

Remerciements sincères aux religieuses de Notre-Dame-des-Missions, les Rév. Sr Marie-d'Yvonne, de Regina, et Benedict, de Wolseley, accompagnées de Mme Wilson, de Regina, qui sont venues chanter et toucher l'orgue pour la messe de Pâques à la mission Ste-Hélène de Sintaluta.

M. et Mme Armand Fortin sont partis pour une semaine chez leur frère, M. Laurent Fortin, à Dominion City, Man.

Chronique du Collège Mathieu de Gravelbourg

Syntaxe I rend sa soirée

Le 31 mars, les élèves de la classe de Syntaxe I présentèrent une soirée récréative au gymnase du collège. Au-delà de 80 personnes y assistèrent en plus du personnel et des collégiens. Ce fut une réussite parfaite avec du chant, de la musique et deux petites pièces en un acte. Il y eut aussi une comédie sans parole, où Alain Brisebois imitait Chopin au piano. Le tout était dédié aux fondateurs du collège.

Les chansons et les pièces étaient de Félix Leclerc, grand artiste canadien-français.

Noël Chouinard et Raymond Cloutier ont joué de la guitare, et Paul Lizée, de l'accordéon.

La première pièce fut "Une visite à l'hôpital". Un homme vient voir son ami malade, lui cause longuement et à la fin, c'est le visiteur qui meurt. Les acteurs étaient Raymond Cloutier, Marcel Lemyre et Lucien Archambault. La deuxième pièce était "L'affaire décourageante" jouée avec autant de succès que la première par Robert Fournier et Jean-Guy Poissant.

La classe remercie sincèrement M. l'abbé Roger Ducharme, un de nos professeurs, d'avoir si bien dirigé l'organisation de cette soirée récréative. C'était (n'avons-nous pas le droit de penser tout autant que les autres) la meilleure soirée de l'année.

Paul LIZEE,
Syntaxe I.

Syntaxe II en fait autant

Le soir du 7 avril, la Syntaxe II a présenté en anglais la dernière séance de classe pour cette année académique. Ces élèves sont presque tous des commençants au Collège ou des élèves pour qui la langue anglaise est encore la plus facile. C'est pourquoi ils ont cru bon de nous égayer en anglais. Et nous sommes tous témoins qu'ils l'ont fait magistralement; sans doute parce que le tout fut dirigé par deux experts d'un dévouement sans bornes, MM. Henri Caron et Henri Léost.

Ils ont commencé par un mot de bienvenue du président de la classe, M. Maurice Pittet, maître de cérémonies pour l'occasion. La fanfare et la petite chorale, invités spéciaux de nos hôtes pour cette soirée, ont comme toujours exécuté brillamment des pièces nouvelles et anciennes. "Bis repetita placent" surtout quand il s'agit d'un morceau de la valeur de Tapuwaila.

M. Léost a composé une présentation comique de chaque élève, et M. Caron, une chanson traitant des divers sujets enseignés en classe. Un solo de saxophone par Albert Benoit, un autre de trompette par Gérald Marcotte et un trio de deux guitares et un saxophone ont suivi. James Ewing et Lucien Brûlé ont très bien chanté "You'll Never Walk Alone".

En silhouette derrière un drap, on nous a ensuite présenté une tragique opération. Le patient, Léon Delanoy, était gravement malade pour avoir eu les yeux plus grands que la panse . . . Alors l'anesthésiste, Peter Robinson, l'assomma et le docteur, Charles Bourassa, l'ouvrit et en sortit les objets les plus divers allant de la corde à un chat!

La pièce de résistance était "The Princess And The Woodcutter". C'est une pièce étudiée en littérature anglaise de Syntaxe. Les costumes étaient parfaits, spécialement ceux de la jeune princesse. C'est Bernard Pinette qui jouait ce rôle principal avec beaucoup de grâce presque féminine et sa voix de soprano. Terence White jouait le rôle du bûcheron, James Ewing et Gérald Marcotte, le roi et la reine. Les trois princes prétendant à la main de la princesse étaient Roger Paradis, Albert Pittet et Gilles Denis.

Le Père Supérieur et Son Exc. Mgr Aimé Decosse, évêque, ont félicité les syntaxistes et leurs directeurs pour cette belle soirée. Ils nous ont ensuite souhaité les meilleures joies pascales.

Roderic BEAUJOT,
Versification.

Ferland

Va-et-vient

Mme Gérard Fournier, accompagnée de ses parents, de Gravelbourg, assistait au cinquantenaire d'un parent à Edmonton. Elle visitait aussi ses belle-soeur et beau-frère, M. et Mme Carl Hneleca, et leur famille.

Etaient en visite pour le congé de Pâques: le R. P. Albert Fournier, O.M.I., chez M. et Mme Aristide Fournier et autres parents; M. l'abbé Adrien Chabot et sa mère, Mme Avila Chabot, de Willow-Bunch, chez les familles Chabot, Fournier et Alex. Laberge; Mgr Gérard Couture, curé de Ponteix, et sa soeur, Lilliane, chez la famille Joseph Couture; M. et Mme Raymond Girardin et leurs enfants, de St-Joseph, Man., chez les familles Joseph, Laurier et Alfred Chabot et Valmore Couture; M. et Mme Armand Laberge et leurs enfants, de Moose Jaw, chez M. Alex. Laberge et René Couture.

M. et Mme Gérard Desharnais et leurs enfants se rendaient à Ponteix pour y visiter leurs parents.

M. et Mme Mike Donneaur et leur famille, de Swift Current, visitèrent leurs parents, le jour de Pâques.

M. et Mme Raymond Fournier et leurs enfants passèrent quelques jours chez leurs parents.

M. et Mme Earl Darou et leurs deux fillettes allèrent à Calgary visiter M. et Mme François Clermont.

Les étudiants de l'extérieur qui vinrent passer le congé de Pâques chez leurs parents furent: Mlle Alice Morissette, de Moose Jaw, chez M. et Mme Walter Morissette; Mlle Adrienne Chabot, étudiante à Gravelbourg, chez M. et Mme Rosaire Chabot; Mlle Madeleine Morin, de Val Marie, chez M. et Mme Joseph Morin; Robert Laberge, Maurice Fournier, Adrien Brisbois et Raoul Massé, du collège de Gravelbourg, dans leurs familles.

M. et Mme Hubert Mercier et leur famille, de Regina, ont visité les familles Adrien et Marcel Brisbois.

M. et Mme Elphège Labbé et leurs enfants, de Calgary, visitèrent les familles Adrien Larose et Rosaire Chabot.

M. et Mme Gérard Turgeon, de Regina, rendirent visite à la famille Antonio Turgeon.

M. et Mme Bernard Pawchuck, de Calgary, visitèrent la famille Antonio Chabot.

Mlle Laurette Chabot, de Val Marie, visite ses frères et soeurs pour quelques jours.

Mme Léo Fauchon, de Gravelbourg, visita ses enfants, M. et Mme René Fauchon, et leurs enfants, la semaine dernière.

Mlle Lise Fournier, garde-malade à Regina, est venue passer quelques jours chez ses parents, M. et Mme Louis Fournier.

Mlle Monique Bouffard visitait la famille E. Bouffard.

M. et Mme Médelger Chabot et leurs enfants, Michelle, Paulette et Claire, ont visité MM. et Mmes Vandervoord et Happenreiz, à Moose Jaw, récemment.

M. et Mme Maurice Cooper, de Balcares, ainsi que leurs filles, Gloria et Rita, visitèrent M. et Mme Roger Fournier.

M. Alphonse Dion, de Ponteix, Mlles Gertrude et Jeannine Chabot, institutrices à Calgary, passèrent quelques jours chez M. et Mme Joseph Chabot.

Gravelbourg

Concert

Le samedi soir 20 avril, une grande foule assista à un concert présenté par les "Bob Mitchell Singing Boys", au gymnase du collège. C'était leur deuxième visite à Gravelbourg, où ils sont toujours les bienvenus.

Malades

Mme Cécile Morin et son bébé sont partis à la clinique Mayo de Rochester, pour examens médicaux.

Mariage Couture-Morissette

Le samedi 20 avril, à 4 h. p.m., en la cathédrale de Gravelbourg, eut lieu le mariage de Mlle Lucille Morissette, fille de feu André Morissette et Mme Paul Bouvier, à M. Jean-Marie Couture, fils de M. et Mme Jean-Baptiste Couture, de Gravelbourg. M. l'abbé D. Dugas, curé, bénissait leur union.

La mariée, entrant dans l'église au bras de son grand-père, portait une longue robe blanche garnie de dentelle. Son voile court était retenu par une couronne de tulle. Son bouquet se composait de roses rouges.

Mlle Denise Morissette, soeur de la mariée et fille d'honneur, portait une robe blanche en organza garni de broderies jaunes. Elle tenait un bouquet d'oeillets jaunes. M. Daniel Couture, frère du marié, qui agissait comme garçon d'honneur, l'accompagnait.

Une réception eut lieu en la salle de la Légion pour 100 invités. M. Richard Fontaine, beau-frère du marié, était le maître de cérémonies. M. l'abbé Dugas adressa la parole. Il y eut chants et musique par des invités.

La veillée se continua plus tard à la salle de la Légion. A la suite, M. et Mme Jean-Marie Couture partirent en voyage de noces. A leur retour, ils résideront à Gravelbourg.

M. L. Desjardins, as independent, to present motion on aid to private schools at next session in Manitoba

Madam Speaker:

Speaking on this motion, I wish to bring up an important matter, the unfinished business of a Royal Commission's report. I am referring to Chapter XI of the report of the Royal Commission on Education. This chapter deals with public aid to private schools.

I have learned that while speaking on this subject two different points should be discussed separately.

One point is the principle involved in state aid for private schools. It is in studying this point especially that we should be tolerant and free from prejudice.

Our main approach to the subject should not be as a Protestant, a Catholic or a Jew, as a Christian or an Atheist, as a Liberal, Conservative, NDP or Social Creditor, but rather in all sincerity as a free man living in a free country and believing in the freedom of the individual.

Then of course there is the second point, the lack of leadership of a government who received a unanimous report from a Royal Commission four years ago and has yet to act on its recommendations.

It is important not only for the members of this House but mostly for the reporters that I give the following explanations at this time; and I think that these gentlemen of the press and radio should set the records straight.

In the past, the impression might have been left with many that I was bitterly opposed to all those who did not agree with me. This is completely false. I have always recognized the rights of everyone to hold his or her own belief, but it is true that I have had little patience with and have criticized those whose duty it is to decide, one way or another but nevertheless to decide and have delayed, while thousands of Manitobans wait for the promised decision.

The Approach to the Problem: Freedom of Individual

On this question of principle, I have elaborated in the past on the reasons why I favor aid to private schools.

Those who are interested can read the speech I made in this house on February 21, 1961. It can be found on Page 129 of the 1961 Hansard.

I will not take the time of this House to repeat everything I said but I would like to touch on a few points.

I know that private schools include schools of all denominations — I certainly recognize this fact but as I am more familiar with Catholic schools and since many oppose state aid because of the Catholic Church and also in view of the fact that Catholic parents usually feel morally obligated to send their children to Catholic schools, I will refer mostly to the Catholic parochial schools and the 10,000 or so children attending them — but again let me repeat that I certainly do not limit parochial schools to people of any one religion.

As I have said in the past, I believe that every man is born free, that freedom is his right, not a constitutional right, but a God-given right, a right that comes from natural law. He does not owe this gift to the state but to the Creator, and the state is duty bound to protect this right.

Now if every man has a right to freedom, it should not be to a freedom in theory only which in many cases would be useless, but it should be a right to practical freedom.

I do not intend to argue at this time that Catholics are right or wrong in wanting a certain kind of education for their children, in feeling morally obligated to give them this kind of education. I only say to you, Madam Speaker, we think that we are right. You might believe that we are fools, mind you, but this will not change the dictates of our conscience.

We are not demanding that you agree with us. We simply ask that you respect our freedom to choose for ourselves the kind of education we feel is best for our children, just as you wish I am sure, that we respect your choice.

This is not a privilege that we want, it is not a privilege that you desire either — it is our right. These rights belong to those of a majority and also to those of the minority.

• • •

(Mr. Larry Desjardins, member of the Manitoba Legislature for St. Boniface, spoke on the question of aid to private and parochial schools in Manitoba, Monday, April 22.

In the course of the speech, the Hon. Duff Roblin rose three times to deny allusions to "promises" or deals between himself and Church authorities.

We are reproducing this speech textually in English for its documentary importance and in order that it may be made available to English-speaking citizens, since the reports in the daily press in this instance were inadequate. Editor.)

• • •

This freedom should be respected as long as it does not threaten the freedom and the rights of others. It is as simple as that.

If in our separate schools, our children are not taught to be good Canadians, if the teaching they receive is instrumental in hurting society, well, why are these schools allowed?

Madam Speaker, I say to the Members of this House — you are the lawmakers — do not be hypocrite, if this is the case close these schools.

They are either harmful or they are not — they must be one or the other.

I still feel that I was right a few years ago when I classified those opposing state aid to private schools in the following categories:

1. Those who are bigoted, they are prejudiced against the Catholics. They do not even wish to look into the matter but merely to oppress a minority. For those I have no contempt but only pity as they are sick.
2. Those who are sincere, who are trying very hard not to be guided by their prejudices although they might find it difficult. They are trying to be fair — either they are not familiar enough with all sides of this question or they haven't been successful in eradicating all prejudices. They might have been brought up to fear the Catholic Church. But these people are fundamentally honest. By praying for them, by co-operating with them, I am sure that we will help them see the justice of our cause.

It is true that at times the Catholic Church has been a little too dictatorial, has lacked understanding but this is changing since His Holiness Pope John XXIII has invited members of other churches to the Ecumenical Council.

Now more than ever there is a movement for all Christianity to live and let live.

Madam Speaker, I have much hope for the members of this category.

3. Those who believe that some help should be granted to private schools, who believe in the right of this imposing minority but who will not admit it or do anything about it because of public opinion, because of political and financial fear. In this group we will find many businessmen but mostly politicians. I have never had too much patience with this group because I feel they know better and especially with the politicians who are lawmakers and should show more courage, once they have accepted responsibility. They should remember their oath of office.

Madam Speaker, are you wasting your time every day when you open each session by leading us in prayer? How can we repeat this prayer daily, asking God to help us make equitable laws, if we do not mean this, if we haven't the courage to follow the dictates of our conscience?

Lack of Leadership by the Roblin Government

In the past I have criticized the Premier and his Government for lack of leadership in this matter.

Madam Speaker, I have done this sincerely, I have done this as a Member of the Opposition, I have done this as an elected representative of the people of St. Boniface, I have done this as a member of the minority group most affected, I have done this as a member of the Roman Catholic Church.

I felt that I had co-operated in this, I tried to be fair with the Government and to give them ample time to decide. It was not until last session that I started criticizing the Government and what I criticized was always the lack of leadership.

Let me turn back to May 15th, 1957, when under a Liberal Government the Royal Commission on Education was set up.

This commission was told to study everything and anything pertaining to education.

At the following provincial election, a Conservative Government was elected. One of its first acts was to ask the Royal Commission on Education (then sitting) not to wait until the whole report was complete but instead to deal first with the financial and school district organizational part of the study, and report on it as soon as possible.

This the commission did with amazing speed, and submitted an interim report with its recommendations for secondary school divisions and teacher grants.

This interim report was released in August 1958.

Following up quickly, the Government which had come to office only on July 1st of that year, called a special session of the Legislature that Fall, to get authority for enacting legislation to put into effect the recommendations on secondary divisions and teacher grants. This was fast work.

It was not until a year later that the Royal Commission brought down its final report, the part dealing, amongst other things, with public aid to private and parochial schools. The final report was released on December 1st, 1959.

I must emphasize that this report was a unanimous one.

The newspapers had much to say and were instrumental to a great degree in forming public opinion.

The Free Press was most unfair and, we might say, fanatically opposed to state aid.

The Tribune treated the subject with much more charity and fairness but it never actually came out for or against the recommendations. All eyes were turned to the Provincial Government. Many rumors leaked out. I received information from reliable people and even from some cabinet ministers.

Unofficially, of course, Mr. Roblin himself had promised leaders of the Catholic Church that if they helped him pave the way to put into force some of the recommendations that came out of the interim report, his Government in turn would grant aid to private schools if, of course, this was the recommendation of the Royal Commission, especially if the report was a unanimous one.

Madam Speaker, I am sure that the Premier himself is in favor of granting this aid. Two cabinet ministers now sitting in the front seats told me that the cabinet was in favor of granting some help and it was felt that the government would bring in something in 1961. But apparently it was at this time that a few members of the Government caucus were opposed and threatened to resign from the caucus if this was done.

In the meantime most of the Catholic clergy believed in the Government and co-operated as much as possible.

Before the 1960 session, the Free Press had this bit of information: "Manitoba education costs have risen so high in the last year that the Provincial Government will delay action on the Royal Commission report until 1961, it was learned today. A Government spokesman said the cost of education forecast by the experts for the coming year have gone completely haywire and far in excess of the absolute maximum predicted by departmental officials. So severe is the increase that the department wants more time than the six weeks remaining between now and the session of the Legislature to estimate the costs involved in the new report released last week."

On January 26, 1960, on the CBC radio program entitled "Legislature in Review," Mr. Roblin made these statements:

"The Government will take a stand as a Government on the private schools question." He expected the Liberals to take a stand as a party. When asked what his personal position was, he replied: "As Premier I could have no private opinion. My opinion would be assumed to be that of the Government. I must tell you frankly that the Government is not prepared at this time to state its policy on this matter. We recognize our responsibility to do so and that is what we will do in due course."

He was then asked if he agreed with Mr. Campbell's contention that the Government could not deal with the matter as a private vote. "We have no wish to shirk our responsibility but I would add that the same responsibility holds good for the other political parties as well."

Then came the 1960 session and in the Throne Speech, Mr. Roblin only repeated that the Government policy would be announced in due course, but it wasn't prepared to do anything at the moment. Nothing was said by any Member of the Opposition or any Member in the House, nothing was done to embarrass the Government or Mr. Roblin. Everyone began to look forward with optimism to the 1961 session.

We might say that this ended the first chapter. No doubt that Mr. Roblin and his Government did much soul-searching during the recess.

In May of 1960, a woman working for a Toronto firm which in turn was working for the Provincial Government, was making a survey in St. Boniface on public opinion on a variety of matters including the private school grants question.

At least six of the questions referred to the question of provincial grants to private schools which one could designate in two instances as specifically Roman Catholic.

This the Government denied but not with too much conviction.

Before the 1961 session, I personally felt that the Government should be given another chance but that I should be ready with a motion in case that nothing was done. I prepared one and it was my intention to wait and see if there was any mention in the Throne Speech. If so, I would forget my motion. If not, I would immediately turn over my copy of the resolution to the clerk of the House.

A day or so before the opening of the session, I received confidential information that the Government would not do anything at this time. I was also informed that the Premier, suspecting that someone might bring in a motion, had threatened to move a referendum as an amendment.

Because of the emotional nature of this matter, because so many people did not understand the problem and especially because of the stand taken by the daily papers, I felt that by bringing in a motion I could hurt the cause that I was trying so much to help.

During the 1961 session, Mr. Campbell, the then leader of the Opposition, in his reply to the Throne Speech, charged the Government with dereliction of duty for its failure to state its policy on aid to private and parochial schools — after all, in 1960 the Government had said that it would announce its policy in due course.

Mr. Prefontaine and myself made speeches advocating state aid — we asked question of the First Minister and the Minister of Education. Mr. Froese of the Social Credit Party went on record as favoring state aid — but the government refused to answer our questions.

After the session, the Liberals held a leadership convention. The question came into the open. Some members of the Party wanted the Liberals to go on record as favoring state aid. I for one opposed this, I felt that no party should take a stand as this should be above partisan politics. If not, it would be detrimental to all of us if those favoring aid, should line up in the one Party and those opposing it should choose the other Party. But I felt that although it was a difficult thing to do, those who had accepted the responsibility to govern should do something about a unanimous report of a Royal Commission.

The Government had promised several times to act but did nothing. This is one of the many reasons why I'm always accusing Mr. Roblin and his Government of lack of leadership.

Then came the 1962 session which followed the same pattern as the 1961 session — still nothing.

Just before the snap election, the Government tried to give the impression that it wanted to help the Catholics so very much. But these people wanted action.

Madam Speaker, our people understand the principles of democracy, we know our rights — we don't believe that we should sell ourselves — that we should be guided by bribes or threats.

"I too have been afraid of my convictions"

A few days ago, the Honorable Member for St. Vital said that the Member for St. Boniface was a bit chicken. My first reaction was to laugh it off — this was indeed a joke and surely all the Members of this House knew it. After all, I was the tough guy in this House. I would be remembered as the unpolished rookie who liked to mix it up in verbal battles with the giants of this Chamber such as the leader of this House, the Attorney-General, the Minister of Education and the leader of the NDP — everyone knew that I was fearless in the House, in caucus, everywhere.

But I cannot forget the accusation. "You are chicken," the Hon. Member had said, "if you feel that Macdonald and Cartier would not be satisfied with the 100 years since Confederation, tell us why — you say that we must admit our prejudices, recognize them before getting rid of them," he continued. "Well, go ahead, why don't you?"

Madam Speaker, the Hon. Member is right — I realize that I have been chicken. Oh, it is true that I often speak out against injustice but too often with my hand on the safety catch — I do believe what I say but too often I feel that I must apologize for feeling as I do.

I live in constant fear of not being understood, of being branded a do-gooder, of being considered a fanatic. I despise men like Governor Faubus. And when I read about men such as Judge Wright and many federal judges in the States, saddled with civil rights burdens, southerners whose personal emotions ran contrary to what their consciences dictated them to do. Men who acted at great sacrifices of friendship and political hope, and who collectively launched one of the great orderly offenses in legal history. Judge Wright, himself a southerner, was born in New Orleans. When I read about such men I am filled with admiration and I want to follow their footsteps.

But I do not like to be criticized and I want so much to be popular with everyone.

Yes, Madam Speaker, I talked big in this house, I accused members of lacking courage, when I wasn't any better. I have been afraid to let the public know for instance that I was financially interested in a business in predominantly Protestant St. James.

I too have been afraid of my convictions and I did not give credit to others of respecting a man of principle.

You see, Madam Speaker, I pointed an accusing finger at the Premier and others when I had no more courage than they. The only difference was that politics did not mean as much to me as it did to them, one of the reasons probably being the fact that my political star was somewhat dimmer than theirs, that my political future was somewhat less promising. I sincerely thank the Hon. Member from St. Vital who was instrumental in my taking this long look at myself and if it's not too late I wish to let my hair down — to make another appeal to each and every member of this House to forget the past, to look in the future, to remember our oath of office, to bring in equitable laws that will relieve an oppressed minority.

Let me say, Madam Speaker, that I do not intend to be partisan when speaking about this — let me say that I went as far as to offer to resign my seat in this House if it was felt that it would help this cause.

Then during the last session I thought that the Government might be more inclined to look favorably upon a motion from me if I was not a Member of the Liberal caucus — it was then that I thought of becoming an independent — had most of my speech prepared when, with the help of some independent advisors, I realized that this would serve no purpose.

Madam Speaker, this is indeed an important matter because a great injustice is allowed to exist. Again I repeat that I realize how difficult a position the Premier is in — part of it through his own fault. But I say to him if he doesn't want history to forget the good work he has done in this province only to remember his lack of courage in difficult moments, if he wants to be able to look at his sons that he loves so much without being reminded that we have been most unfair to other sons, to other fathers. It is true that he could probably hold on to his present position for many years — it is also true of Faubus.

Is he contented with this — it seems to me that he was given too much talent for this — there is a good chance that he might be asked to serve his fellowmen in a more important position — should his lack of courage rob the Canadians of his services — place him in a position where he could not be accepted because he would not be the one who could direct Canada to the real meaning of Confederation.

Madam Speaker, this man hasn't the right to allow himself this one weakness. His energy, his intelligence belong to all the people of Canada.

Rather he should look to the leadership of another Conservative Premier, the Hon. Mr. Robart of Ontario, who is not shirking his responsibility even if he faces the same problems.

Let him take courage from the fact that things are changing, that more people understand.

The Minister of Education is another one who should not mar his record by keeping his eyes and his heart closed to a minority. Let him mean it when he says that there are no second class citizens. How can he talk about the classrooms, the schools that he has built, the millions spent on teachers' grants, the books when there isn't one cent spent on a certain minority group? The two ministers who told me confidentially that they are in favor of correcting this injustice, let them do their duty in caucus.

The Hon. Member for St. Matthews who has had much experience, who only a few weeks ago talked about seeking freedom and security in this Western world, talked about a fair deal and square play for the young, for the aged, who said that his Government stood for a square deal and fair play for all the people in every walk in life — let him help his Government bring in a square deal and fair play to everyone even though it might embarrass him in some circles.

Many Members, such as the Member for St. Vital, Wellington, Brandon, Morris often speak about justice — I challenge them to show by their actions that they mean it.

The Member from Kildonan might very well ask himself why Providence allowed him to squeak through the last election — could it be that as a member of this oppressed minority, he has an important role to play in the Conservative caucus.

Let me ask the three Members who belong to the Jewish faith, to ask themselves if they are sincere when they speak about discrimination. Do they themselves, do the members of their minority deserve to be accepted as first class citizens if they help to oppress another minority. What is their answer, Madam Speaker?

The leader of the NDP, the Hon. Member from Elmwood, the Hon. Member from Logan and the others of that group who like to classify themselves as friends of the underprivileged have an opportunity for once, to be instrumental in helping people who are treated unjustly.

No, Madam Speaker, I will not forget the members of our group, our leader is on the same hot seat as the Premier of this province — he also must co-operate and help to bring in fair legislation. The Hon. Member from Selkirk, for whom I have always had the greatest respect, a man noted in this House for his fairness, his compassion for underprivileged children — I beg of him to look into this question without prejudice so that he might help through his prestige. The five new members of our caucus as other new Members of this House, have an advantage — they do not have to forget the past but only to look at the future — let them start their years in politics on a good note.

Madam Speaker, this state of affairs cannot continue to exist to the shame of Manitoba. I wish to give the Members of this House, especially the Government and the Premier another last chance to do what is right. This is the reason why I haven't brought in a resolution during this session.

But, Madam Speaker, and I am speaking as a true independent at this moment, I wish to serve notice to the Premier, the Minister of Education, the Members of the Government, to all members of the opposition, including the members of my own caucus, that next year, if I am still a Member of this House, I expect to see reference to this problem in the Throne Speech or I will bring in a resolution somewhat along the lines of this resolution:

Whereas separate schools are permissible in the province and,

Whereas the financial hardship to these schools has been made much greater by the implementation of the increased grants to other school divisions and teachers and,

Whereas the teachers teaching in these schools, as well as students attending these schools should receive the same advantages now given other teachers and students of the province.

Therefore be it resolved that this Government consider the advisability of:

1. Making teachers' grants available to all teachers of the province.
2. Amending the Public Schools Act so that all teachers could then join the M.T.S. and therefore qualify for all normal benefits.
3. Making all fringe benefits such as free text books, transportation to and from school, etc., available to all students of Manitoba.

I hope, Madam Speaker, that this notice will serve to give to the Members of this House a chance to look at this problem in a sincere and non partisan way, and not only as a chance to prepare a motion or an amendment that will be meaningless, that will be purely political.

Madam Speaker, I wish to inform the leader of my Party and all the members of the Liberal caucus that this is the reason why I did not give advance notice of this and I wish to say that today I am acting solely as an elected Member of this Legislature and not as a member of any political group.

In closing I beg the members of the press not to be vindicative because of what I said today and only to remember their great responsibility in a democratic country where the freedom of the press is recognized.

"PACEM IN TERRIS"

(Suite de la première page)

Ainsi se trouve garantie la dignité même des citoyens, car l'obéissance qu'ils rendent aux détenteurs de l'autorité ne va pas à des hommes comme tels; elle est un hommage adressé à Dieu, Créateur et Providence, qui a soumis les rapports humains à l'ordre qu'il a lui-même établi. Et, bien loin de nous abaisser en rendant à Dieu le respect qui lui est dû, nous ne faisons en cela que nous élever et nous ennoblir, puisque c'est régner que servir Dieu.

L'autorité exigée par l'ordre moral émane de Dieu. Si donc il arrive aux dirigeants d'édicter des lois ou de prendre des mesures contraires à cet ordre moral et par conséquent, à la volonté divine, ces dispositions ne peuvent obliger les consciences, car "il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes". Bien plus, en pareil cas, l'autorité cesse d'être elle-même et dégénère en oppression. "La législation humaine ne revêt le caractère de loi qu'autant qu'elle se conforme à la juste raison; d'où il appert qu'elle tient sa vigueur de la loi éternelle. Mais dans la mesure où elle s'écarte de la raison, on la déclare injuste, elle ne vérifie pas la notion de loi, elle est plutôt une forme de la violence".

L'origine divine de l'autorité n'enlève aucunement aux hommes le pouvoir d'élire leurs gouvernants, de définir la forme de l'Etat ou d'imposer des règles et des bornes à l'exercice de l'autorité. Ainsi la doctrine que Nous venons d'exposer convient à toute espèce de régime vraiment démocratique.

(B) La réalisation du bien commun, raison d'être des pouvoirs publics

Tous les individus et tous les corps intermédiaires sont tenus de concourir, chacun dans sa sphère, au bien de l'ensemble. Et c'est en harmonie avec celui-ci qu'ils doivent poursuivre leurs propres intérêts et suivre, dans leurs apports — en biens et en services — les orientations que fixent les pouvoirs publics selon les normes de la justice et dans les formes et limites de leur compétence. Les actes commandés par l'autorité devront être parfaitement corrects en eux-mêmes, d'un contenu moralement bon, ou tout au moins susceptible d'être orienté au bien.

Toutefois, la fonction gouvernementale n'ayant de sens qu'en vue du bien commun, les dispositions prises par ses titulaires doivent à la fois respecter la véritable nature de ce bien et tenir compte de la situation du moment.

Aspects fondamentaux du bien commun

Les particularités ethniques qui distinguent les différents groupes humains s'inscrivent dans l'aire du bien commun, sans suffire pour autant à sa définition complète. Ce bien commun ne peut être défini doctrinalement dans ses aspects essentiels et les plus profonds, ni non plus être déterminé historiquement qu'en référence à l'homme; il est, en effet, un élément essentiellement relatif à la nature humaine.

Ensuite, la nature même de ce bien impose que tous les citoyens y aient leur part, sous des modalités diverses d'après l'emploi, le mérite et la condition de chacun. C'est pourquoi l'effort des pouvoirs publics doit tendre à servir les intérêts de tous sans favoritisme à l'égard de tel particulier ou de telle classe de la société. Notre prédécesseur Léon XIII le disait en ces termes: "On ne saurait en aucune façon permettre que l'autorité civile tourne au profit d'un seul ou d'un petit nombre, car elle a été instituée pour le bien commun de tous". Mais des considérations de justice et d'équité dicteront parfois aux responsables de l'Etat une sollicitude particulière pour les membres les plus faibles du corps social, moins armés pour la défense de leurs droits et de leurs intérêts légitimes.

Ici Nous devons attirer l'attention sur le fait que le bien commun concerne l'homme tout entier, avec ses besoins tant spirituels que matériels. Conçu de la sorte, le bien commun réclame des gouvernements une politique appropriée, respectueuse de la hiérarchie des valeurs, ménageant en juste proportion au corps et à l'âme les ressources qui leur conviennent.

Ces principes sont en parfaite harmonie avec ce que Nous avons exposé dans Notre Encyclique "Mater et Magistra": le bien commun "embrasse l'ensemble des conditions de vie en société qui permettent à l'homme d'atteindre sa perfection propre de façon plus complète et plus aisée".

Composé d'un corps et d'une âme immortelle, l'homme ne peut, au cours de cette existence mortelle, satisfaire à toutes les requêtes de sa nature ni atteindre le bonheur parfait. Aussi les moyens mis en oeuvre au profit du bien commun ne peuvent-ils faire obstacle au salut éternel des hommes, mais encore doivent-ils y aider positivement.

(C) Rôle des pouvoirs à l'égard des droits et des devoirs de la personne

Rôle des pouvoirs publics à l'égard des droits et des devoirs de la personne

Pour la pensée contemporaine, le bien commun réside surtout dans la sauvegarde des droits et des devoirs de la personne humaine; dès lors le rôle des gouvernants consiste surtout à garantir la reconnaissance et le respect des droits, leur conciliation mutuelle, leur défense et leur expansion, et en conséquence à faciliter à chaque citoyen l'accomplissement de ses devoirs. Car "la mission essentielle de toute autorité politique est de protéger les droits inviolables de l'être humain et de faire en sorte que chacun s'acquitte plus aisément de sa fonction particulière".

C'est pourquoi si les pouvoirs publics viennent à méconnaître ou à violer les droits de l'homme, non seulement ils manquent au devoir de leur charge, mais leurs dispositions sont dépourvues de toute valeur juridique.

Conciliation harmonieuse et protection efficace des droits et des devoirs de la personne

C'est donc là un devoir fondamental des pouvoirs publics d'ordonner les rapports juridiques des citoyens entre eux, de manière que l'exercice des droits chez les uns n'empêche ou ne compromette pas chez les autres le même usage et s'accompagne de l'accomplissement des devoirs correspondants. Il s'agit enfin de maintenir l'intégrité des droits pour tout le monde et de la rétablir en cas de violation.

Promotion des droits de la personne

Il incombe encore aux pouvoirs publics de contribuer à la création d'un état de choses qui facilite à chacun la défense de ses droits et l'accomplissement de ses devoirs. Car l'expérience nous montre que si l'autorité n'agit pas opportunément en matière économique, sociale ou culturelle, des inégalités s'accentuent entre les citoyens, surtout à notre époque, au point que les droits fondamentaux de la personne restent sans portée efficace et que soit compromis l'accomplissement des devoirs correspondants.

Il est donc indispensable que les pouvoirs publics se préoccupent de favoriser l'aménagement social parallèlement au progrès économique; ainsi veilleront-ils à développer dans la mesure de la productivité nationale des services essentiels tels que le réseau routier, les moyens de transport et de communication, la distribution d'eau potable, l'habitat, l'assistance sanitaire, l'instruction, les conditions propices à la pratique religieuse, les loisirs. Ils s'appliqueront à organiser des systèmes d'assurances pour les cas d'événements malheureux et d'accroissement de charges familiales, de sorte qu'aucun être humain ne vienne à manquer des ressources indispensables pour mener une vie décente. Ils auront soin que les ouvriers en état de travailler trouvent un emploi proportionné à leurs capacités; que chacun d'eux reçoive le salaire conforme à la justice et à l'équité; que les travailleurs puissent se sentir responsables dans les entreprises; qu'on puisse constituer opportunément des corps intermédiaires qui ajoutent à l'aisance et à la fécondité des rapports sociaux; qu'à tous enfin les biens de la culture soient accessibles sous la forme et au niveau appropriés.

Equilibre entre les deux formes d'action des pouvoirs publics

L'intérêt commun exige que les pouvoirs publics, en ce qui concerne les droits de la personne, exercent une double action: l'une de conciliation et de protection, l'autre de valorisation, tout en veillant soigneusement à leur judicieux équilibre. D'une part, on veillera à ce que la prédominance accordée à des individus ou à certains groupes n'installe dans la nation des situations privilégiées; par ailleurs, le souci de sauvegarder les droits de tous ne doit pas déterminer une politique, qui, par une singulière contradiction, réduirait excessivement ou rendrait impossible le plein exercice de ces mêmes droits. "Une chose demeure acquise: l'action de l'Etat en matière économique, si loin qu'elle porte, si profondément qu'elle atteigne les ressorts de la société, ne peut supprimer la liberté d'action des individus; elle doit au contraire la favoriser, pourvu que soient sauvegardés les droits essentiels de chaque personne humaine".

C'est toujours à cet équilibre que doivent tendre les multiples efforts entrepris par les pouvoirs publics pour faciliter aux citoyens la jouissance de leurs droits et leur rendre moins ardu l'accomplissement de leurs obligations dans tous les secteurs de la vie sociale.

(D) Structure et fonctionnement des pouvoirs publics

Structure et fonctionnement des pouvoirs publics

Il est impossible de définir une fois pour toutes quelle est la structure la meilleure pour l'organisation des pouvoirs publics, et selon quelles formules s'exerceront le mieux les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire.

En effet, pour déterminer la forme du gouvernement et modalités de son fonctionnement, la situation particulière et les circonstances historiques de chaque peuple sont d'un très grand poids; or, elles varient selon les temps et les lieux. Cependant, Nous estimons conforme aux données de la nature humaine l'organisation politique des communautés humaines fondées sur une convenable division des pouvoirs, correspondant aux trois fonctions principales de l'autorité publique. En effet, dans ce régime sont définis en termes de droit non seulement les attributions et le fonctionnement des pouvoirs publics, mais aussi les rapports entre simples citoyens et représentants de l'autorité, ce qui constitue, pour les premiers, une garantie dans l'exercice de leurs droits et l'accomplissement de leurs devoirs.

Toutefois, pour qu'un système juridique et politique de ce genre procure les avantages escomptés, il faut que, dans leur action et dans leurs méthodes, les pouvoirs publics soient conscients de la nature et de la complexité des problèmes qu'ils sont appelés à résoudre conformément aux conjonctures du pays. Et il est indispensable que chacun d'eux exerce de façon pertinente sa propre fonction. Cela suppose que le pouvoir législatif s'exerce dans les limites prescrites par l'ordre moral et par les normes constitutionnelles, et qu'il interprète objectivement les exigences du bien commun dans l'évolution continuelle des situations; que le pouvoir exécutif fasse régner partout le droit, à la lumière d'une parfaite connaissance des lois et d'une consciencieuse analyse des circonstances; que le pouvoir judiciaire administre la justice avec une impartialité pénétrée de sens humain, et soit inflexible en face des pressions dictées par l'intérêt des parties en cause. Le bon ordre veut enfin que les citoyens non moins que les corps intermédiaires, dans l'exercice de leurs droits et l'accomplissement de leurs devoirs, bénéficient d'une protection juridique efficace tant dans leurs rapports réciproques que dans leurs rapports avec les agents publics.

Ordre juridique et conscience morale

Un ordre juridique en harmonie avec l'ordre moral et répondant au degré de la maturité politique dont il est l'expression constitue sans aucun doute un facteur fondamental pour la réalisation du bien commun.

Mais à notre époque, la vie sociale est si variée, complexe et dynamique, que les dispositions juridiques, même si elles sont le fruit d'une expérience consommée et de la plus sage prévoyance, apparaissent toujours insuffisantes. De plus, les rapports des particuliers entre eux, ceux des individus ou des corps intermédiaires avec les pouvoirs publics, ceux enfin qui existent entre les divers organes du pouvoir au sein d'un même Etat, posent parfois des problèmes compliqués et délicats au point de ne pas trouver leur solution adéquate dans les cadres juridiques bien définis. En pareil cas, les gouvernants, pour être à la fois fidèles à l'ordre juridique existant, considéré dans ses éléments et dans son inspiration profonde, et ouverts aux appels qui montent de la vie sociale pour savoir adapter le cadre juridique à l'évolution des situations et résoudre au mieux des problèmes sans cesse nouveaux, doivent avoir des idées claires sur la nature et l'ampleur de leur charge; il leur faut un équilibre, une droiture morale, une pénétration, un sens pratique qui leur permettent d'interpréter rapidement et objectivement les cas concrets, et une volonté décidée et vigoureuse pour agir avec promptitude et efficacité.

(E) Participation des citoyens à la vie publique

Que les citoyens puissent prendre une part active à la vie publique, c'est là un droit inhérent à leur dignité de personnes, encore que les modalités de cette participation soient subordonnées au degré de maturité atteint par la communauté politique dont ils sont membres et dans laquelle ils agissent.

Cette faculté d'intervention ouvre aux êtres humains de nouvelles et vastes possibilités de service à rendre. Invités à multiplier les contacts et les échanges avec leurs administrés, les dirigeants comprennent mieux les exigences objectives du bien commun; par ailleurs, le renouvellement périodique des titulaires des charges publiques préserve l'autorité de tout vieillissement et lui procure comme un regain de vitalité en harmonie avec l'avance de la société.

Dans l'organisation juridique des communautés politiques à l'époque moderne, on note tout d'abord une tendance à rédiger en ces formules claires et concises une charte des droits fondamentaux de l'homme: charte qui est souvent insérée dans les Constitutions ou en constitue une partie intégrante. En second lieu, on tend à fixer en termes juridiques, dans ces Constitutions, le mode de désignation des mandataires publics, leurs rapports réciproques, le rayon de leurs compétences, et enfin les moyens et modes qu'ils sont tenus d'observer dans leur gestion.

On établit enfin, en termes de droits et de devoirs, quels sont les rapports entre citoyens et pouvoirs publics; et on assigne à l'autorité le rôle primordial de reconnaître et de respecter les droits et les devoirs des citoyens, d'en assurer la conciliation réciproque, la défense et le développement.

On ne peut, certes, admettre la théorie selon laquelle la seule volonté des hommes — individus ou groupes sociaux — serait la source unique et première d'où dériveraient la force obligatoire des constitutions et l'autorité des pouvoirs publics.

Toutefois, les tendances que Nous venons de relever le prouvent à suffisance: les hommes de notre temps ont acquis une conscience plus vive de leur dignité; ce qui les amène à prendre une part active aux affaires publiques et à exiger que les stipulations du droit positif des Etats garantissent l'inviolabilité de leurs droits personnels. Ils exigent en outre que les gouvernants n'accèdent au pouvoir que suivant une procédure définie par les lois et n'exercent leur autorité que dans les limites de celles-ci.

(à suivre)

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

La passagère du "SELMA"

par JOB DE ROINCÉ

NUMERO 2

Son attente fut d'ailleurs de courte durée, car bientôt deux hommes s'avancèrent vers elle. Tous les deux la saluèrent, mais il n'y eut dans leur accueil aucune effusion, comme s'ils n'étaient pour elle que des étrangers. Après avoir échangé quelques paroles, ils l'entraînèrent vers une voiture dans laquelle tous les trois prirent place.

Quand l'auto démarra, Pierre vit une main tendu à la portière, une main qui s'agitait en un geste d'adieu . . .

Cette fois, c'était fini.

Madeleine venait de s'en aller vers une vie nouvelle en laissant seulement derrière elle le souvenir ému qu'en conservait celui qu'elle venait de quitter.

Un appel vint arracher le jeune homme à sa solitude.

— Monsieur Pierre Hardange . . .

— C'est moi.

L'homme qui s'avançait vers lui, la main tendue, se présenta:

— Ludovic Beaulieu, ingénieur aux Chantiers Maritimes . . . Notre directeur m'a chargé de venir vous accueillir . . . Excusez-moi seulement d'être un peu en retard, mais le "Selma" devait être en avance sur son horaire . . . Enfin, me voici maintenant à votre disposition pour vous piloter dans cette ville que, je crois, vous ne connaissez pas . . .

— En effet, jamais encore je n'étais venu à Nantes. Aussi je vous remercie de bien vouloir m'aider à y faire mes premiers pas . . .

— Nous allons commencer par nous occuper de vos bagages, puis ensuite je vous conduirai à l'hôtel où, pour cette première nuit, nous avons retenu une chambre à votre intention.

— Je vous suis . . .

Tous les deux quittèrent le "Selma", autour duquel se groupaient déjà les dockers qui allaient procéder au déchargement du cargo.

CHAPITRE II

Ludovic Beaulieu et Pierre Hardange étaient rapidement devenus de bons amis. Un peu plus âgé que son compagnon, Ludovic Beaulieu était déjà depuis plusieurs années employé à la Société des Chantiers Maritimes de la Loire-Atlantique, aussi la direction lui avait demandé de s'occuper du jeune ingénieur qui, comme tous les débutants, avait besoin d'être conseillé.

Sans chercher à lui imposer sa présence, Ludovic s'était donc mis à la disposition du jeune homme, l'aidant à trouver un appartement et l'initiant aux divers services des Chantiers Maritimes.

Pour le remercier, Pierre avait tenu à l'inviter à déjeuner.

— Je compte seulement sur vous, avait-il dit, pour m'indiquer un bon restaurant.

— Cela est facile, Car à Nantes on n'a que l'embarras du choix . . .

Les deux amis avaient fait un excellent repas et Pierre avait tout particulièrement apprécié un brochet préparé au "beurre blanc", qui lui avait permis de juger de la cuisine nantaise.

Naturellement, la conversation s'était rapidement orientée vers les occupations du jeune ingénieur.

— Pour vos débuts dans notre métier, avait souligné Ludovic, vous aurez la satisfaction de participer à une réalisation dont l'intérêt ne peut vous échapper.

— En effet, ce sous-marin dont les Chantiers Maritimes viennent de commencer la construction sera différent de tous ceux qui sont actuellement en service . . . Les quelques plans que j'ai déjà eus sous les yeux m'ont permis de constater qu'il s'agit d'un prototype . . .

— C'est exact, aussi vous ne serez pas surpris en apprehant que la mise en chantier de ce nouveau sous-marin a provoqué bien des curiosités intéressées . . .

— Naturellement, mais le secret doit être bien gardé.

— Certes, mais c'est précisément quand on veut cacher quelque chose qu'il se trouve toujours des gens curieux désireux de se renseigner. Pour ces gens-là, tous les moyens sont bons.

— A vous entendre, dit-il en souriant, nous serions déjà entourés d'espions . . .

— Entourés, c'est peut-être beaucoup dire . . . Nous savons seulement que depuis peu des individus suspects sont venus se fixer ici.

— S'ils sont connus, pourquoi ne pas les arrêter?

— Pour pouvoir le faire, il faudrait des preuves qui nous manquent encore.

— Il s'agit sans doute d'agents qui travaillent pour le compte des pays avec lesquels la France n'entretient pas de bonnes relations.

— Pas nécessairement . . . Nos meilleurs amis, ou du moins ceux qui prétendent l'être, ne se gênent pas pour envoyer chez nous des agents de renseignements aussi dangereux que ceux des nations ennemies . . . Ceci semble vous surprendre . . .

— Oui . . . Je puis même vous avouer que je croyais que l'espionnage ne se pratiquait réellement qu'en temps de guerre, et je pensais qu'à notre époque on n'aurait trouvé d'espions que parmi les personnages de certains romans spécialisés dans ce genre de littérature.

— Détrompez-vous . . . Jamais d'ailleurs plus qu'aujourd'hui les grandes nations n'ont dépensé autant d'argent afin de connaître ce qui se passe chez leurs voisins . . . Ceci, je tenais à vous le dire, car, en raison de vos fonctions, vous pouvez être, à votre insu, l'objet de sollicitations indiscrètes . . .

— Comment, le modeste ingénieur que je suis . . .

— Ne diminuez pas votre importance . . . Chaque jour, vous avez sous les yeux des projets et des plans dont l'intérêt ne peut vous échapper . . . Ce sont donc autant de secrets que vous possédez . . .

Estimant qu'il en avait assez dit, Ludovic Beaulieu changea brusquement de conversation.

— Parlons maintenant d'autre chose . . . Vous venez, je crois, de visiter le Maroc, et, de ce séjour, vous avez dû rapporter d'agréables souvenirs, car c'est, dit-on, un pays véritablement enchanteur.

Avec le plaisir qu'éprouvent toujours les voyageurs à décrire les contrées qu'ils viennent de découvrir Pierre évoqua les paysages du Maroc, ainsi que le charme de ses villes.

— Je n'ai qu'un regret, dit-il. C'est d'avoir été obligé de rentrer aussi rapidement en France, ce qui m'a empêché de poursuivre mon excursion. Fort heureusement, mon retour a été égayé par la présence, à bord du "Selma", d'une jeune fille qui a été pour moi une agréable camarade de voyage.

— Il y avait donc une passagère à bord de ce cargo?

— Une seule, mais elle était charmante . . . En sa compagnie, la traversée m'a semblé bien courte. Aussi est-ce avec regret qu'il m'a fallu la quittter à notre arrivée à Nantes.

Ludovic plaisanta.

— Il me semble, mon cher, que vous êtes amoureux . . . A votre âge cela est d'ailleurs tout naturel. Surtout si, comme je le crois, cette fille est jolie . . .

Brusquement, Pierre regretta d'avoir laissé deviner les sentiments qu'il éprouvait à l'égard de Madeleine.

— Cette charmante personne, vous la reverrez sans doute, reprit son compagnon.

— Je le souhaite.

— Elle se trouve toujours à Nantes?

— Pas précisément. Voici, d'ailleurs, son nom et son adresse.

Il tendit à Ludovic le carnet de poche sur lequel il avait noté les renseignements qui lui avaient été donnés par la jeune fille avant leur séparation.

— Vous pouvez lire . . . Tenez, sur cette page.

— Madeleine Benoiton, chez M. André Lecourtois, la Benardière à Clisson . . . C'est bien cela . . .

— Oui . . .

Tout à l'heure souriant, Ludovic Beaulieu était maintenant devenu grave. Un certain trouble se devinait même sur son visage.

Il demeura songeur pendant quelques instants. Puis il reprit:

— Naturellement, vous ignorez tout du passé de Mademoiselle Madeleine Benoiton et sa famille vous est inconnue?

— Je sais seulement que son père, qui a passé presque toute son existence au Maroc, est mort il y a peu de temps. Orpheline, elle est venue se réfugier chez le frère de sa mère, ce monsieur Lecourtois, qui est, d'après ce qu'elle m'en a dit, un homme assez mystérieux. Il s'est fixé depuis peu dans cette région, après avoir vécu une vie assez mouvementée. J'ai même eu l'impression que Madeleine s'effrayait un peu à la pensée d'être obligée d'accepter l'hospitalité qu'il lui offrait . . . Je ne puis vous en dire davantage, car, par discrétion, j'ai évité de la questionner.

— Et maintenant votre plus grand désir est de la revoir.

— J'ai l'intention de me rendre dimanche à Clisson . . . C'est, je crois, une petite localité peu éloignée de Nantes?

— Clisson n'est qu'à 24 kilomètres d'ici . . . C'est, vous pourrez le constater, une petite ville assez curieuse qui mérite d'être visitée. La campagne qui l'environne est pittoresque et on peut y faire d'agréables promenades . . . Au plaisir de revoir votre amie, vous ajouterez donc celui de faire une belle excursion.

Leur repas terminé, les deux hommes se levèrent. L'heure était venue pour eux de regagner les Chantiers où les appelait leur travail.

Se souvenant de ce que lui avait dit son compagnon, Pierre Hardange ne put s'empêcher de manifester son inquiétude.

— Vous avez fort bien fait de me mettre en garde contre ceux qui cherchent à percer les secrets de notre défense nationale . . . Grâce à vos conseils, je saurai désormais me méfier des suspects qu'il m'arrivera de rencontrer.

— Méfiez-vous aussi des autres . . . De ceux surtout qui vous sembleraient les plus innocents. Ce sont souvent les plus dangereux . . .

CHAPITRE III

Ludovic Beaulieu n'avait pas exagéré. La campagne qui environnait Clisson méritait bien une promenade et, s'il n'avait pas été désireux de revoir Madeleine, que sa visite allait sans doute surprendre, Pierre se serait attardé pour mieux jouir du paysage.

Deux jours auparavant, il avait acheté une voiture, une bonne occasion, et c'était sa première sortie, mais, dès qu'il eut parcouru quelques kilomètres, il constata que le garagiste ne l'avait pas trompé.

Il avait quitté Nantes en franchissant le pont de Pirmil, puis traversé Le Pallet, jolie petite localité bien connue pour ses vignobles, qui fournissent un excellent vin de muscadet.

Quand une borne kilométrique lui indiqua qu'il approchait de Clisson, Pierre jugea utile de se renseigner. Il stoppa à la hauteur d'un cycliste, lequel, le voyant s'arrêter, mis pied à terre.

— Pourriez-vous m'indiquer, monsieur, où se trouve la Benardière?

De la main, l'autre lui indiqua la direction à suivre.

— Roulez encore pendant deux minutes, puis vous prendrez le premier chemin sur votre droite . . . Il vous conduira à la Benardière . . . On ne voit pas le château d'ici, mais il est caché là, derrière ces arbres . . .

— Merci . . .

— A votre service . . .

Pierre démarra.

— Je vais enfin la revoir, murmura-t-il, comme s'il voulait s'avouer à lui-même la satisfaction qu'il éprouvait à la pensée de retrouver celle qui, depuis quelques jours, occupait une si grande place dans son coeur.

Mais aussitôt une crainte l'envahit.

— Pourvu qu'elle ne soit pas absente . . . J'aurais dû la prévenir de mon arrivée . . .

Maintenant, la Benardière était là, devant lui. C'était une grande bâtisse rectangulaire surmontée d'un seul étage. Un mur l'encerclait pour l'isoler de la campagne voisine et un portail monumental, dont les vanteaux étaient soigneusement fermés, s'élevait à l'extrémité du chemin qui menait à la demeure. La cloche qui y était accrochée indiquait aux visiteurs qu'on ne devait pas pénétrer à l'intérieur sans se faire annoncer.

Le jeune homme sonna.

Quelques minutes s'écoulèrent, puis on entendit marcher dans la cour. Un pas lourd, celui d'un homme qui n'éprouvait pas le besoin de se presser et qui devait sans doute pester contre les visiteurs importuns.

La porte ouverte, ou plutôt seulement entre-baillée, l'homme questionna:

— Vous désirez?

— Monsieur Lecourtois . . .

(à suivre)



Pour bien garnir la boite à lunch

Pour plus d'une maman, le temps des classes est aussi celui de la boite à lunch. Et il n'est pas toujours facile de répondre à la question quotidienne: "Que vais-je manger au déjeuner, maman?". Ce qu'il faut se rappeler avant tout, c'est que le repas de la boite à lunch est un des trois repas principaux de la journée. Il faut donc le penser en conséquence. Médecins et nutritionnistes sont d'avis qu'un bon déjeuner doit être fait de quatre principaux groupes d'aliments: du lait; de la viande ou un succédané; du pain; des fruits ou des légumes. Le défi qui se pose à la mère de famille est de suivre ce modèle de déjeuner tout en mettant assez de variété dans le choix des aliments pour que le repas reste intéressant et appétissant. Changer la sorte de pain et la garniture, couper le sandwich de diverses façons et ajouter des légumes et des fruits frais, variés, voilà quelques moyens de résoudre le problème. Une autre manière d'éviter la répétition et la monotonie, est de prévoir un menu quotidien de lunchs pour tous les jours de la semaine, comme pour les autres repas. Suivez le conseil des spécialistes: protégez la santé et l'efficacité de vos enfants en leur offrant chaque jour un déjeuner nourrissant et bien équilibré.

Voilà le déjeuner apprêté avec soin d'un écolier heureux de s'acheminer vers l'école. Remarquez le sandwich à la viande bien garni, qui restera frais et appétissant grâce à son contenant de matière plastique; les bâtonnets de légumes crus que les enfants adorent croquer; la belle grappe de raisins et le petit gâteau glacé pour le dessert, et enfin le lait, accompagné d'une paille de fantaisie, la boisson agréable et nutritive par excellence. Et que pensez-vous de la boîte à lunch métallique, coquette et solide, si facile à transporter et à nettoyer?





Un élégant item de base pour la garde-robe 1963 est ce costume en tricot double d'Arnel d'entretien facile. Créé par Houlding Knitwear, la jupe est à plis permanents et la jaquette aux lignes souples, est bordée de soutache. Il se lave facilement et sèche rapidement.

Courrier de Cousine Blanche

Ces vilains poils follets

Il n'est pas surprenant que mon courrier comporte tant de lettres de cousines, dont la plus grande occupation semble être de se débarrasser de poils "importuns, de poils follets" comme l'on dit ici. En effet, le grand spécialiste français de la beauté féminine, le Dr Morin, affirme que 10 pour cent des femmes sont ainsi affligées . . . et malin, il ajoute: "est-ce une anticipation vers le type d'Eve future rêvée par certains féministes".

En langage scientifique, cette floraison intempestive de poils, se nomme hypertrichose et l'on en a pas encore percé à jour toutes les causes. Il semblerait même que c'est une condition anormale de la peau qui soit cause de cette pousse de poils là où il n'en faudrait pas, comme sur le visage, le cou, la poitrine, les bras, les jambes.

On connait même des cas ou l'hypertrichose est généralisé sur tout le corps. Fort heureusement de tels cas sont tellement exceptionnels qu'on les considère comme de véritables monstruosités, exhibées dans les cirques.

On a cru longtemps, en ce qui concerne les femmes, que c'était là un accident de l'âge critique, mais cette théorie est inadmissible quand on constate que des jeunes filles de 15 et 16 ans sont quelquefois masculanisées par l'apparition de gros poils sur les bras, les mollets, les parties latérales des joues.

Avant d'aller plus loin, je désire tranquilliser mes lectrices qui attribuent l'apparition sur le visage de ces floraisons intempestives à l'usage de crème de beauté, d'huile d'olive, de certains savons, etc. Croyez-moi, aucune préparation de ce genre n'a jamais fait pousser un seul poil follet s'il n'existait antérieurement à son usage, une prédisposition à l'hypertrichose.

Il ne faut donc pas, par crainte des poils follets, renoncer à l'usage des moyens que la science met à notre disposition pour protéger notre épiderme et le maintenir en bon état. Le 10 pour cent des femmes sujettes à cette disgrace verraient quand même se produire la pousse de ces poils importuns.

On ne doit jamais, au grand jamais raser, flamber ou épiler à la pince les poils follets, car ces moyens vont à l'encontre du but proposé . . . ils stimulent singulièrement la sécrétion du bulbe pileux (racine des poils).

Trop souvent, les dépilatoires chimiques en vente sur le marché, agissent exactement comme le rasoir; ils coupent le poil à la surface de la peau et, comme cet instrument, ils favorisent la repousse plus dure et plus drue, quand ils ne provoquent pas des accidents graves.

Faites-moi la demande de mon feuillet sur les poils follets. Je me ferai un plaisir de vous l'envoyer ainsi que mon feuillet sur les soins du visage, des yeux, des cheveux, du développement normal du buste, de la maigreur, de la graisse excessive. Adressez vos lettres à Cousine Blanche, **La Liberté et le Patriote,** 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man. N'oubliez pas d'inclure un timbre de 5 sous pour chaque feuillet demandé. L'envoi est fait discrètement.

COUSINE BLANCHE.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Plusieurs femmes croient que lorsqu'elles ont un manteau élégant, un costume pratique et plusieurs jolies robes, elles ont une garde-robe complète. Et pourtant elles commettent une grave erreur. Les accessoires qui mettent le point final à l'ensemble d'une toilette font toute la différence entre une femme chic et la femme quelconque. C'est surtout par les souliers qui nous pouvons juger du goût et du bon sens d'une femme.

Les souliers sont le complément de la toilette. Ils doivent être assortis par le style et la couleur à l'ensemble que nous portons. Ils doivent avec l'ensemble former un tout harmonieux. De plus, les souliers doivent être confortables car il est difficile d'être de bonne humeur lorsque nous avons mal aux pieds. Il est également difficile d'avoir un beau maintien et une belle démarche. L'élégance va de pair avec le confort et la simplicité.

Y. G.

✦ ✦ ✦

Ce garçon très ennuyeux rend visite à celle qu'il aime et qui le supporte tout juste. Ce soir-là, il est très tard, et il dit:

— Je trouve votre petit chien très gentil. Est-ce que vous lui avez appris de nouveaux tours depuis l'autre jour?

— Oh oui. Tenez, si vous restez encore cinq minutes, il ira vous chercher vos gants et votre chapeau et vous les apportera.

✦ ✦ ✦

Vouloir des amis sans défauts, c'est ne vouloir aimer personne.

De Sacy.

✦ ✦ ✦

Pour éviter que votre gâteau ne colle au plat de service, saupoudrer ce plat avec du sucre à glacer avant d'y poser le gâteau.

✦ ✦ ✦

La plupart des gens font l'erreur de se brosser les dents horizontalement. La manière efficace est de brosser en partant de la gencive vers le bout des dents, en avant et en arrière, afin d'enlever toute trace d'aliments.

✦ ✦ ✦

Quand vous rangerez du linge blanc pour un certain temps, enveloppez-le dans du papier bleu; il ne jaunira pas.

✦ ✦ ✦

— Vraiment, tu t'es remarié — avec ta belle-soeur? Quelle idée!

— Mon cher, tout simplement pour ne pas avoir deux belles-mères.

✦ ✦ ✦

Pour que votre repasseuse ou votre fer à repasser glisse mieux sur le linge, ayez soin de faire passer quelques feuilles de papier ciré entre les rouleaux de la première ou de passer le fer sur une de ces feuilles.

✦ ✦ ✦

Les petits tapis qui s'obstinent à rouler dans les coins, ont besoin du traitement suivant: peinturer les bords avec de l'amidon chaud, à l'envers naturellement, et presser le tapis avec un fer chaud.

✦ ✦ ✦

Placez un morceau de papier d'aluminium au-dessous des assiettes à tartes pendant la cuisson. Le jus qui pourrait s'échapper tombera sur le papier d'aluminium et vous n'aurez pas à nettoyer le four.

✦ ✦ ✦

Madame: "Y a-t-il quelque chose de nouveau dans le journal de ce soir?"

Monsieur: "Oui, la date."

✦ ✦ ✦

Ce qu'on dit: Je suis sous l'impression.

Ce qu'on doit dire: J'ai l'impression.

✦ ✦ ✦

Voici une recette excellente pour garder la blancheur de vos mains: Mélanger par parties égales — jus de citron — glycérine — eau de Cologne.

Tribulations culinaires d'une jeune mariée

Dodo vient de se marier. Ce fut un beau mariage: longue toilette blanche, demoiselles d'honneur et bouquetière, le marié et les témoins en costumes de cérémonie, l'église remplie de fleurs, de même que la salle de réception où l'on trouvait orchestre, hors-d'oeuvre et champagne à gogo. Mentionnons que la robe de Dodo était une copie de Christian Dior, tandis que celle de sa mère reproduisait un modèle Givenchy et celles des demoiselles d'honneur un modèle italien.

Le costume de voyage de Dodo était un petit Chanel domestique et son chapeau, fait à Montréal, était une copie d'un Sally Victor. Il faut dire que les parents de Dodo sont à l'aise et qu'ils n'ont rien épargné. Puis, avant son mariage, Dodo travaillait dans un bureau, non par nécessité, disait sa mère, mais pour se payer des fantaisies.

Dodo était une enfant gâtée. Le matin, elle se levait à la dernière minute et avalait debout une tasse de café noir servie par sa maman. Elle ne faisait pas son lit et n'aidait pas davantage à la maison. Le soir, elle sortait; le samedi, elle dormait très tard. Si bien que Dodo n'a pas appris à faire la cuisine, ni à coudre et encore moins à repriser. Ses connaissances domestiques se bornent à rincer ses nylons dans le lavabo de la salle de bain.

Durant le voyage de noce, elle fut d'humeur charmante, polie et douce avec ceux qui la servaient. Dédé, son mari, avait fait les choses royalement et avait amené sa jolie poupée dans les meilleurs hôtels.

Mais les plus beaux voyages de noce ont une fin. Quand ils se retrouvèrent un matin dans le petit appartement tout meublé de neuf — en scandinave, ma chère — où la cuisine étincelait autour d'un réfrigérateur rose melon, bourré de victuailles, et d'une cuisinière aux mille boutons mystérieux, Dodo se vit toute contrite de voir partir son amoureux. Ils s'embrassèrent longuement, plusieurs fois, puis, Dédé s'arrachant à l'étreinte de l'adorée s'écria: "Ce soir, mon amour, tu vas nous faire notre premier petit souper".

Tout le long, Dodo rangea ses jolis cadeaux de noces dans les placards vernis et sa lingerie dans les beaux meubles neufs. Elle imagina la façon de disposer quelques tableaux, elle contempla des photographies et relit pour la centième fois le compte rendu de son mariage.

Mais voilà que la grande pendule de l'entrée se mit à égrener six coups. "Mon souper!" s'écria Dodo. Elle noua autour de sa taille un petit tablier d'organdi et se prit à réfléchir. La viande congelée était dure comme du bois. Elle ne savait comment peler les légumes et elle recula d'horreur devant un paquet de spaghetti. Que faire quand on a si peut de temps? Des oeufs, une omelette peut-être? La jeune femme sortit de la boîte à casiers six beaux oeufs crêmes et tentants. Elle décrocha un joli poêlon foncé de cuivre et tâta les différents boutons de la cuisinière . . . Mais pour sortir les oeufs de leur coquille, comment faire?

Quand Dédé arriva, il trouva Dodo éperdue qui pleurait à chaudes larmes en essayant de percer le secret d'un oeuf au moyen d'un ouvre-boite! Sidéré devant une telle ignorance, Dédé dut morigéner un peu sa petite épouse et lui enseigner la façon de casser un oeuf. Le premier chute à côté du bol destiné à le recevoir mais, pour les autres, tout alla bien. Il sortit lui-même le lait et le beurre du réfrigérateur, ainsi qu'un morceau de fromage. "Il ne nous manque que du pain", dit-il.

— "Le voici", dit Dodo. Mais, en le développant, elle eut une autre crise de larmes. "Ils nous faudra aller manger au restaurant, dit-elle, en posant sa tête sur l'épaule protectrice de son mari, le pain n'est pas tranché!"

Une revue soviétique publierait le texte intégral de l'encyclique

ROME — Une revue soviétique s'apprêterait à publier le texte intégral, ou au moins de très larges extraits, de la dernière encyclique papale, écrit "L'Unita", organe du parti communiste italien, dans une information en provenance de Moscou.

Le journal déclare que l'encyclique a été favorablement accueillie dans la presse soviétique. Les commentaires, ajoute-t-il, ont été jusqu'ici "mesurés" mais sur un "ton d'approbation explicite".



Q. — Comme tout outre bon Canadien, je lis toujours votre Courrier, et souvent je profite de vos conseils. S'il vous plait, Madame, dites-moi pourquoi, lorsque nous allions à l'école, ma femme et moi, ainsi que nos contemporains des provinces des Prairies, on nous enseignait à dire "balle au camp" au lieu de "baseball", "gouret" pour "hockey", "ballon-panier" pour "basketball"? Nos enfants étudient le français à l'école et nous ne savons pas si les instituteurs et ceux qui écrivent les manuels scolaires à leur disposition ne connaissent pas mieux ou si les termes anglais mentionnés plus hauts sont acceptés maintenant. S'ils le sont, j'aimerais savoir qui sont les personnages qui sont responsables de ces changements et qui ont sacrifié notre belle langue. Je sais fort bien que les Anglais insèrent des mots français dans leur langue pour en assouplir la phrase et se donner des airs savants. Je les en félicite, mais sûrement la langue française est assez souple et précise qu'il n'est pas nécessaire de la dépouiller afin de parler des sports. Merci bien, et je vous lirai au Courrier.

Georges.

R. — Nous sommes sans doute "de la même école", cher Monsieur, car les termes que vous citez sont ceux que j'ai appris dès mon jeune âge. Nos éducateurs nous surveillaient soigneusement sur les terrains de jeu et nous perdions des notes, si nous prononçions les mots "défendus". Je crois, sans vouloir offenser qui que ce soit, que ce sont les journalistes français qui ont d'abord opter pour les noms des sports en anglais. Les nôtres ont suivi leur exemple, malheureusement. En général, les autres termes sportifs, tels que ceux des positions de joueurs sont restés français: ailier gauche au "hockey"; champ droit au "baseball", etc., mais nous voyons dans le dictionnaire Larousse "hockeyeur" alors que nous disons "joueur de hockey". Ces anglicismes sont à déplorer, évidemment, mais que voulez-vous, c'est l'ambiance et l'influence américaine surtout dans le domaine des sports qui a provoqué ces résultats. Dans le moment, il se manifeste un grand intérêt pour notre langue partout au Canada et ce que nous avons le mieux à faire pour l'encourager c'est de la parler le mieux possible et de chercher à lui rendre sa clarté et sa douceur. Tous, parents, éducateurs, sans compter les enfants, nous devons faire un véritable effort soutenu pour nous débarrasser du "joual" qui nous hante. Merci de vos bonnes remarques et de votre intérêt.

☆ ☆ ☆

R. — **A A. D., mère de bons fils.** Une dame qui demande que je ne publie pas sa lettre me fait quelques reproches parce que j'ai déconseillé à une personne d'environ trente-cinq ans de chercher à rencontrer un bon parti, par correspondance. Elle aussi, comme la lectrice qui avait écrit, connaît une parente qui, par ce procédé, s'est trouvée un très bon mari. Il est sans doute moins dangereux de faire connaissance de cette manière quand on a atteint cet âge, mais on peut se tromper et être trompé à tout âge et la prudence est à conseiller. Celle qui m'écrit aujourd'hui me dit qu'elle a des fils qui feraient de très bons maris et qui sont dans la trentaine. Elle me demande l'adresse de la personne qui m'écrivait fin de mars. Malheureusement, je ne l'ai pas conservée, car il ne m'est pas permis de transmettre des messages de cette façon. Si cette personne est encore intéressée, qu'elle inserre une petite annonce sur la dernière page du journal et "Mère de Bons Fils" pourra communiquer avec elle. Remarquez bien que je ne recommande pas aux très jeunes gens et filles cette méthode. Il y a des cas où dans les clubs on ne se soucie peu des personnages d'âge moyen et celles-ci ont beaucoup de difficultés à rencontrer des âmes soeurs. Avant de s'engager dans des amitiés sérieuses, elles devront prendre des renseignements sur leurs correspondants et correspondantes. On ne doit pas oublier le vieux dicton "a beau mentir qui vient de loin". Merci, chère Madame, de vos bonnes remarques. Même votre critique était très bienveillante.

LOUISE.



AU SERVICE DE VOTRE BONHEUR

Sachez préparer un menu qui ne fatigue pas toute la famille

par le Dr Adrien Plouffe

Arthur est un bon vivant et le plus charmant des copains. Depuis quelques mois, il a perdu une vingtaine de livres. Il est donc malade? Non, mais ce gros mangeur dont la devise avouée était: "Je ne vis que pour mon estomac!" a eu le bon esprit de se soumettre à un régime sévère, sur l'avis de son médecin.

Il raffolait de viandes rôties qui baignaient dans le beurre; il adorait les sauces savantes, les hors-d'oeuvres compliqués, les soupes grasses, les pâtisseries, les gâteaux. L'été dernier, il a failli mourir. Ce fut une alerte qui eut d'excellents résultats. En effet, Arthur a eu la frousse de sa vie et, comme un petit enfant bien sage, il a suivi toutes les instructions de la Faculté. La radiographie n'a révélé rien de grave. Ni ulcère, ni cancer d'estomac.

Le régime sévère a été accepté et suivi à la lettre et pendant plusieurs mois, Arthur a perdu 20 livres mais il disait, l'autre soir, à ses amis: "Jamais je ne me suis si bien porté!" Il se porte comme un charme. Il a recommencé peu à peu à manger, mais au lieu de vivre pour son estomac seulement, il vit maintenant d'une façon plus raisonnable. Ayant retrouvé la santé, il veut la garder et il se conduit en conséquence quand il est à table.

Quelle leçon profitable on peut tirer, chère madame, de cette histoire vraie. Il y a bien d'autres amateurs de bonne chère dans la province. Ils font bombance à coeur d'année. Pour eux, les fêtes de Noël et du Jour de l'An continuent toujours et ils s'imaginent que cela va durer toujours. Ils se trompent. Les uns tombent en route, car les bons vivants finissent souvent comme ils ont vécu, en mangeant ou peu de temps après avoir pris un bon repas. Les médecins praticiens pourraient nous en donner maints exemples.

D'autres savent s'arrêter à temps comme Arthur et ils s'en trouvent bien. Ce sont des sages, ils deviennent raisonnables.

Il y a encore ceux qui ont une endurance particulière et qui ont la veine de se livrer assez longtemps à leurs prouesses gastronomiques. Ils préfèrent jouer avec leur santé plutôt que de se priver de manger! Ce sont, d'ordinaire, de gros mangeurs de viande et qui, après un repas substantiel, s'attaquent sans sourciller à deux ou trois desserts lourds: pudding au riz, plum-pudding, tarte au "mince-meat"! Ils tiennent bon et puis, sur le tard, ils font, un beau jour, une indigestion qui leur enlève à tout jamais le goût de recommencer.

Si votre seigneur et maître mange plus que de raison, vous pouvez peut-être, madame, lui rendre service en ne lui fournissant pas l'occasion de se livrer à des abus qui finissent toujours par jouer de mauvais tours aux . . . goinfres.

Si vous êtes bien au courant de la valeur digestive et nutritive des aliments, sachez préparer des menus qui, tout en plaisant à votre mari et à toute la maisonnée, leur permettront de suivre un régime plus conforme à l'hygiène alimentaire.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443, entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi.

Heure finale: mercredi midi

Vol. 51—No 4

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez **M. E. Sabourin, 198, avenue Provencher, St-Boniface**, par la poste: $1.00 franco. 132-T.F.

AUGMENTEZ VOTRE REVENU ACTUEL! Vendez 250 nécessités domestiques, cosmétiques, produits de ferme connus et garantis. Homme actif, débrouillard réalisera $75.00 à $100.00 par semaine. **FAMILEX, Dépt. A.4, 1600, Délorimier, Montréal.**

CHANTS ET DISQUES pour enfants. Flûtes. Mélodicas. Feuilles de musique instrumentale. **Music Centre, 241, rue Rideau, Ottawa.** 4-118-6C.

CHAMBRE ET PENSION A NORWOOD — Pour hommes de préférence. **Signaler: 475-1771.** 4-116-4C.

ON DEMANDE — Dame ou demoiselle pour travail domestique. Doit aimer les enfants et demeurer chez employeur. **Signaler: GRove 4-2877 le soir.** 49-1912-T.F.

ON DEMANDE — Dame ou demoiselle conduisant automobile pour solliciter mensuellement les clientes régulières de Studio Girl Cosmetics dans **St-Boniface** et les environs. Devra faire livraisons, etc., si nécessaire. 3 ou 4 heures par jour. Territoire rapportera jusqu'à $5.00 l'heure. **Ecrire à Studio Girl Cosmetics, Dépt. CWA, 840, avenue La Fleur, Montréal 32.** 2-1976-4C.

ON DEMANDE — Deux gardes-malades graduées pour service général dans un hôpital moderne de 70 lits. Semaine de 40 heures. Salaire: $335-$395, avec augmentation annuelle de $15.00. Chambre disponible à la résidence. Vacances de 3 semaines payées après un an de service. Transport payé à destination. **Pour plus de renseignements, écrivez à Soeur Supérieure, Hôpital général Ste-Rose, Ste-Rose-du-Lac, Man.** 1-1950-5C.

ON DEMANDE — Une technicienne graduée en laboratoire ou travaillant à le devenir pour un hôpital moderne de 70 lits. Semaine de 40 heures. Salaire: $300.00 par mois avec augmentation annuelle de $10.00. Chambre disponible à la résidence ou à proximité de l'hôpital. Vacances de 3 semaines après un an de service. **Pour plus de renseignements, écrivez à Soeur Supérieure, Hôpital général Ste-Rose, Ste-Rose-du-Lac, Manitoba.** Transport payé à destination. 1-1951-5C.

ON DEMANDE

Infirmières diplômées, pour service général dans un hôpital de 8 lits. Semaine de 40 heures. Salaire initial: $330.00. Augmentations aux 6 mois. Vacances de 3 semaines après un an de service. Pour plus de renseignements, écrivez à **Mlle Cécile Delaquis, Hôpital, Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba. Téléphone: 62.** 2-1974-4C.

Pour faire remplir vos formules d'impôt, signalez: CHapel 7-6082. 48-1892-T.F.

SI VOUS AVEZ DES ARBRES à faire couper ou à démonder, **signaler CHapel 7-6824.** 3-1987-7C.

A LOUER — Appartement: 3 ou 4 pièces, à 343, avenue Provencher. **Signaler: CHapel 7-6585 ou CHapel 7-1616.** 21977-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 314, rue Notre-Dame. Logis: 2 pièces meublées, $55. Pour 2 jeunes filles ou jeune couple. **Signaler: CHapel 7-4073.** 4-131-4C.

A LOUER — St-Boniface. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Possession: 1er mai. $85 par mois. **Signaler: 247-2267.** 4-126-4C.

A LOUER — St-Boniface, près hôpital. Chambre meublée. **Signaler: CEdar 3-4757.** 2-1978-5C.

A LOUER — St-Boniface, 424, rue Aulneau. Logis: 3 pièces et salle de bain. **Signaler: WHitehall 2-3891 ou WHitehall 3-8254.** 4-105-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Beau logis non meublé: 3 pièces. Près d'arrêt d'autobus. Garage. Libre: 15 mai. **Signaler: CEdar 3-5268.** 4-114-6C.

A LOUER — St-Boniface, 450, rue Louis Riel. Logis: 3 pièces meublées. Salle de bain et entrée privées. Libre immédiatement. **Signaler: CEdar 3-1985 après 6 h.** 4-119-6C.

A LOUER — Rue St-Jean-Baptiste. Chambre meublée. Pour homme qui travaille. Facilités de cuisine. Réfrigérateur. **Signaler: CEdar 3-2027.** 4-122-4C.

A LOUER — St-Boniface, rue Dumoulin. Logis: 2 pièces meublées. Réfrigérateur et poêle. **Signaler: CHapel 7-8051 le jour, CEdar 3-4252 après 6 h.** 4-123-4C.

A LOUER — St-Boniface. Logis moderne. 3 pièces. Poêle et réfrigérateur inclus. Possession immédiate. **Signaler: CHapel 7-8178 ou WHitehall 3-2134.** 4-124-4C.

ST-BONIFACE, 265, Provencher, suite 2. Prendrait jeune homme qui désire être bien tranquille pour étudier. Pour avril et mai. Pension, lavage et chambre. Vie de famille. Prix raisonnable. Près autobus. **Signaler: 233-6146 entre 7 h. et 10 h. a.m.** 1-1940-4C.

A LOUER — St-Boniface, 559, rue Cherrier. Logis: 5 pièces. 2e étage complet. Salle de bain et entrée privées. $75.00. Libre: 1er mai. **Signaler: 233-5502.** 2-1966-4C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Salle de bain et entrée privées. Poêle, réfrigérateur. Stationnement. Libre: 1er mai. **Signaler: CHapel 7-8609.** 3-1997-4C.

A LOUER — Rue De la Morénie. Joli petit logis: 3 pièces. 2e étage. Pour 1 ou 2 personnes. Entrée privée. Libre: 1er mai. **Signaler: CHapel 7-7369.** 1-1958-T.F.

A LOUER — Logis moderne: 3 pièces. Entrée et salle de bain privées. Réfrigérateur et poêle neufs. Tentures. **Signaler: CEdar 3-4228 après 5 h.** 1-1954-4C.

A LOUER — 135, rue Masson. Chambre meublée. **Signaler: CHapel 7-4919.** 50-1931-T.F.

A LOUER — Dumas, Sask. Maison: 6 pièces. Près église et village. Grand jardin. Pourrait élever volailles si désiré. $15.00 par mois. **S'adresser à Marcel Bessette, 172, rue Oak, Winnipeg. Téléphone: GLobe 3-7454, ou Georges Filteau, Dumas, Saks.** 2-1981-T.F.

ON DEMANDE

Instituteurs ou institutrices qualifiés pour les écoles secondaires de la Division Scolaire de la Rivière-Rouge, No 17. Echelle de salaires en voie de négociation. **Pour plus amples renseignements, s'adresser à: G.-J. Gagné, sec.-trés., St-Pierre, Man.** 3-1995-4C.

A LOUER — 109, rue Marion. Salon de coiffure: 30' x 20'. Peut être transformé en bureaux si désiré. **S'adresser à Marcel Bessette, 172, rue Oak, Winnipeg 9. Téléphone: GLobe 3-7454.** 2-1980-T.F.

A LOUER — Avenue Provencher. 2 logis non meublés: un de 3 pièces, un de 4. Privés. Près autobus et écoles. **Signaler: CEdar 3-1323.** 2-1979-T.F.

A VENDRE — Poêle "General Electric", 3 éléments et four. Bon état. $30. **Signaler: 247-2267.** 4-127-4C.

A VENDRE — Brûleur à l'huile, marque "Miller", avec contrôles et réservoir de 200 gallons. Prix: $50. **S'adresser à 594, rue St-Jean-Baptiste.** 4-121-4C.

A VENDRE — 3 réservoirs à eau chaude. Deux de 30 gallons et un de 22. Prix raisonnable. **Signaler: CEdar 3-3063 le matin et après 6 h.** 50-1929-T.F.

A VENDRE POUR SUCCESSION — Norwood, 250, Enfield Crescent. Maison: 6 pièces. Près paroisse Précieux-Sang et école. $14,900. 4-130-T.F.

A VENDRE — Maison: 1½ étage. Bonne condition. Près école et église catholiques. $12,300. **Signaler: CHapel 7-8173.** 4-132-4C.

A VENDRE — St-Boniface, rue Des Meurons. Bungalow: 3 chambres à coucher. Près écoles, autobus et magasin. Gaz. Garage. Lot: 50' x 100'. **Appeler propriétaire: CEdar 3-2523 après 5 h.** 50-1924-T.F.

DEVONS ACHETER MAISON de 5 ou 6 pièces à St-Boniface ou Norwood prochainement. **Veuillez signaler CHapel 7-7603.** 39-583-T.F.

A VENDRE — St-Boniface, avenue Taché. Maison: 5 pièces. Prix: $8,500 comptant. **Signaler: CEdar 3-1350.** 48-1891-T.F.

A VENDRE — Norwood, 307, rue Eugénie. Bungalow: 3 chambres à coucher. Près écoles, autobus et magasins. **Appeler propriétaire: 233-4535.** 2-1972-6C.

A VENDRE — Ste-Anne. Lot de 2 acres avec maison: 6 pièces. Prix: $2,000. **Signaler: ALpine 3-4329.** 4-117-5C.

A VENDRE — Village de Somerset, Manitoba. Magasin général. Prière de s'adresser à **Wilfrid Decosse, Somerset, Manitoba.** 3-1992-5P.

LORETTE, MAN. — Maison à vendre ou à louer: 8 pièces. Dans village, près des écoles et église. **Téléphone: 365 ou C. Postal 24.** 3-1989-6C.

A VENDRE — Poêle "Moffat" automatique, de luxe. 24" comme neuf. $85. Réservoir à eau chaude: 40 gallons, avec thermostat et chauffrette, 1,000 watts. Complet: $20. **S'adresser à 459, rue Ritchot, entre midi et 8 h.** 3-1986-T.F.

A VENDRE — Maison de revenu. Rue Kitson. Lot: 50' x 110'. Taxes: $272. Revenus: $175. Plein prix: $15,000, $3,000 comptant. **Signaler: CEdar 3-3063, après 5 h. p.m.** 3-104-T.F.

A VENDRE — St-Boniface. Maison: 4 pièces, plus 2 pièces finies au sous-sol. Chauffage: huile. Garage. Près écoles catholiques. Pas d'agent. Possession immédiate. **Signaler: CHapel 7-2684 en fin de semaine.** 3-102-4C.

A VENDRE — Rue Dumoulin. Nouveau duplex: 11 pièces, 3 salles de bain avec équipement de couleur. Chauffage: gaz. Premier étage libre. Très bon site. Près écoles. Bon revenu. **Signaler: CEdar 3-4148.** 4-129-T.F.

A VENDRE — Ste-Anne. Maison finie stuc. 3 chambres à coucher. Eau chaude et froide. Chauffage: gaz naturel. Salle de bain. Grand lot. $6,500. **Pour plus amples renseignements, signaler: GArden 2-5118.** 4-128-T.F.

A VENDRE — Dans village de Lorette. Près écoles. Bungalow: 8 pièces. 4 chambres à coucher. Eau courante. Cuisine moderne. Grand lot: 100' x 180'. $7,000 ou meilleure offre. **Signaler: Lorette 502.** 4-125-4C.

A VENDRE — Grands lots sur bord du lac. Nouvelle subdivision à Hillside Beach. 100' x 200'. Nouvelle route gravelée. Aussi, lots des 2e et 3e rangs. **S'adresser à M. Léonard David, Victoria Beach, Man. Téléphone: 754-2394, Grand Beach.** 4-12-13C.

PROPRIETE A VENDRE

Willow-Bunch. Bonne grande maison meublée. Sur lot: 100' x 150'. 5 chambres à coucher. 6 pièces au 1er étage. Sous-sol fini moderne, foyer, bibliothèque. Chauffage: huile. Entourage agréable. **S'adresser au Frère Philip John, C.P. 190, Willow-Bunch, Sask.** 1-1962-4C.

A VENDRE — St-Boniface. Immeuble-appartements: 5 logis modernes. Poêles, réfrigérateurs et tentures. Place de stationnement avec prise de courant. Revenu mensuel: $370.00. **Signaler: CEdar 3-4228 après 5 h.** 50-1919-4C.

A VENDRE — St-Vital. Fifth avenue. Maison de famille ou de revenu: 8 pièces. Double plomberie. Chauffage moderne. Soubassement à la grandeur. Nouvellement brochée et peinturée. Lot: 50' x 120'. Prix: $10,500. Comptant requis: $2,500. Pas d'agents. **Signaler: 233-5507.** 49-1913-T.F.

A VENDRE — La Broquerie. Ferme: 200 acres, 170 cultivées. Animaux et instruments aratoires si désiré. Bonnes bâtisses. Puits artésien. **Pour plus de renseignements, s'adresser à Alphonse Michaud, La Broquerie. Téléphone: HAzel 4-5267.** 4-113-5P.

A VENDRE — St-Boniface. Maison: 3 chambres à coucher. Chauffage périmètre au gaz, nouveau. Grande pièce finie au soubassement: 12' x 24'. Grand garage: 14' x 24'. Patio fermé. $12,500. **Appeler propriétaire à CHapel 7-4076.** 4-115-5C.

A VENDRE — Magnifique maison: 1½ étage. Stuc. Près églises catholiques. 7 pièces. Salles de séjour et à manger en forme de "L". Tapis mur à mur. Condition parfaite. 2 plomberies. Chauffage: gaz. Garage. $16,900. **Appeler 233-5986.** 4-120-4C.

MAISON A VENDRE

Obligé de vendre devant quitter la ville. Bungalow: 3 pièces. Garage. 1 acre environ. Eau de ville. Taxe: $92. Sur River Road, St-Vital. Pas d'agents. Quelles offres? **Signaler: ALpine 3-5201.** 2-1985-5C.

A VENDRE — Joli bungalow moderne: 6 pièces. Maison modèle d'un an. Lot: 60' x 147'. Propriétaire transféré. Beau site enchanteur, canadien-français. Près église catholique, écoles, Villa Maria. Quelques milles de l'Université. 20 minutes du centre de Winnipeg. **Signaler: GRover 5-8465.** 3-1990-T.F.

A VENDRE

Parc Windsor, rue Dussault. Maison neuve à niveaux variés. **4 chambres** à coucher. Salon et salle à manger en forme de "L". Cuisine en acajou. Plancher: chêne. Grand lot. $16,595. Comptant: $1,595. Balance: $100 par mois, plus taxe. Venez la voir pour l'apprécier. Possession immédiate. **Signaler: 256-1587.** 33-1636-T.F.

A vendre — Maison de rapport près hôpital St-Boniface

Deux étages complètement séparés: 3 et 5. Intérieur neuf. Deux plomberies. Soubassement. Propre. Chauffage: huile. Garage. Revenu mensuel: $100.00, plus 4 pièces pour propriétaire. Vendrait avec $2,000 comptant. Balance à termes faciles. Plein prix: $15,900. Pas d'agents, s.v.p. Signaler: CHapel 7-5947 après 5 h. 50-1930-T.F.

ON DEMANDE

2 instituteurs (trices) bilingues pour le District scolaire Craig Siding, 2031. Ecole Craig Siding: 20 élèves; école Sainte-Rita, dans le village, 15 élèves. Salaire d'après qualifications. **S'adresser à Mme Hélène Toupin, sec.-trés., Rita, Man.** 3-1991-5C.

ON DEMANDE

Pour le District scoalire Dubuc, St-Adolphe, instituteur ou institutrice. Grade 7. Prière faire demande par écrit en donnant qualifications et salaire demandé. **(Mme) G. Courchaine, sec., St-Adolphe, Man.** 3-100-4C.

ON DEMANDE

Instituteur ou institutrice pour l'école élémentaire d'Otterburne, no 2400, située dans le village. Salaire selon qualifications. **S'adresser à J.-H. Desrosiers, sec.-trés., Otterburne, Man.** 4-108-T.F.

ON DEMANDE

Institutrice diplômée canadienne-française pour enseigner à l'école Grenier de St-Labre. Environ 20 élèves en septembre. Salaire d'après l'octroi du Gouvernement. **Pour plus de renseignements, s'adresser à Jean Girardy, sec.-trés., St-Labre, Man.** 4-109-9C.

ON DEMANDE

Pour l'école consolidée de Ste-Elisabeth, no 2396, au village de Ste-Elisabeth, une institutrice qualifiée, bilingue, pour les grades 1, 2 et 3. Vingt-sept élèves. Pour septembre 1963. Salaire selon qualifications, plus $200 de boni. **S'adresser à Rosaire Dupuis, sec.-trés., Ste-Elisabeth, Man., téléphone: 372-14.** 4-107-4P.

ON DEMANDE

Pour l'école Ile-de-Chênes, no 995, située sur chemin de gravier à trois milles du village d'Ile-de-Chênes, institutrice qualifiée, bilingue, pour l'année 1963-64. Grades 1 à 8. Vingt-cinq élèves. Salaire selon qualifications, plus boni pour expérience. **S'adresser à Achille Trudeau, sec.-trés., Ile-de-Chênes, téléphone: Lorette 589, ou Gérard Beauchemin, prés., Ile-de-Chênes, téléphone: Lorette 377.** 4-106-6C.

A VENDRE

St-Boniface $14,500
Bonne grande maison de famille: stuc. 4 chambres à coucher au 2e. Chauffage: gaz. Plancher: chêne. Fenêtres en aluminium. $1,000 ou plus comptant. Balance sur hypothèque.

Petite ferme, 12 milles de Winnipeg. 40 acres avec bonne maison moderne, 4 chambres à coucher. Etable et autres bâtiments. Bonne eau. Titre clair. $12,500.

Ferme: 510 acres; 280 en culture. 15 vaches. Quelques machines aratoires. Porcherie moderne: 72' x 200'. Bonne pour élevage de 1,200 cochons. $20,000 comptant. Balance portée par vendeur.

J. CARRIERE REALTY
289, rue Taché
Téléphone: 247-5204
1-1955-4C.

TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher

A VENDRE

Parc Windsor — Duplex moderne. 2 poêles, deux réfrigérateurs, 2 systèmes de chauffage. Propriétaire considérerait une offre ou une propriété en échange.

St-Boniface — Triplex moderne. Revenu mensuel: $150.00, plus logis: 4 pièces pour propriétaire. Prix: $18,900.

St-Boniface — Duplex moderne. Près des écoles. $21,000 à termes.

A.-J. BOULANGER
TELEPHONES:
Bureau: CHapel 7-8178
Résidence: WHitehall 3-2134
1-1959-4C.

A VENDRE

St-Boniface — Rue Provencher. Epicerie et viande. Logis moderne: 4 grandes pièces attenant. Garage, hangar. Chauffage moderne. Equipement et appareils modernes. Marchandise, environ $2,000. Bon chiffre d'affaires. Termes.

Fort Garry — Rosemont. Bungalow moderne, 2 chambres à coucher. 7 ans. Salle de récréation au soubassement. $4,000 comptant. Balance à termes.

St-Boniface centre — Epicerie et viande. Commerce établi depuis 25 ans. Equipement et appareils modernes. Logis attenant: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Chiffre d'affaires annuel environ: $135,000. Livres à la disposition de la personne intéressée. Considérerait échange sur propriété de ville.

St-Boniface — $9,500. Près hôpital. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage moderne: gaz. Taxe: $118. Termes.

Parc Windsor — $15,000. Bungalow moderne: 3 chambres à coucher. Salle de récréation. Termes avantageux.

A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
171956-4C.

A VENDRE

LORETTE
400 acres toutes en culture; 255 acres en guéret d'été. Petits bâtiments. $67 l'acre. A termes.

ST-BONIFACE
Bungalow complètement moderne: 4 pièces. Chauffage: gaz. Garage. $10,900 à termes.

ELM GROVE
240 acres de terrain. Tout en culture. Bonne terre noire. A prix de sacrifice: $76.00 l'acre. A termes.

LORETTE
En face de l'église. Maison non moderne: 3 chambres à coucher. 2 grands lots: 75' x 145' chacun. Garage. Prix: $3,600. $400.00 comptant. Balance: $30.00 par mois.

ST-BONIFACE
Immeuble appartement: 5 logis. Revenu mensuel: $360. Chauffage: gaz. Prix: $32,900. Comptant requis: $9,000. Propriétaire assumerait balance à termes faciles.

ILE-DE-CHENES
Ferme de 120 acres. Toute en culture. Très bon marché à $75 l'acre. 1/3 comptant.

J.-R. POIRIER REALTY,
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876
ou
M. Jos. Trudeau,
130, rue Masson
Téléphone: CHapel 7-8011
1-1945-4C.

2ième DIMANCHE APRÈS PÂQUES



Vous étiez autrefois des "brebis égarées", errant à l'aventure. Maintenant vous êtes tous rassemblés autour du pasteur et du gardien de vos âmes. (I P. 2, 25)

Société Catholique de la Bible

A VENDRE

St-Boniface

Immeuble-appartement: 9 grands logis complètement loués. Age: 1 an. Réfrigérateurs, poêles et tentures. Construit en brique. Chauffage: eau chaude, gaz. Stationnement: 100 pour cent. Prix: $90,000. $30,000 comptant.

Ancien édifice: 8 logis et magasin. Près écoles et église catholiques. Prix: $44,000. $10,000 comptant.

St-Boniface — Quadriplex. 1 logis de 5 pièces, et 3 de 3 pièces.

Pour plus d'informations, appeler L. McColl Realty, CEdar 3-1451
Le soir, ALpine 3-0404
2-1968-4C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125

A VENDRE

Paroisse St-Charles — Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher avec 3 lots de 50' chacun. Vendrait ou échangerait sur maison à St-Boniface.

St-Boniface centre — Maison: 5 pièces. D'âge récent. 3 chambres à coucher. Gaz. Titre clair. Comptant requis: $8,000.

Norwood — 220, rue Goulet. Lot commercial: 50' x 120' Maison: 6 pièces, 4 chambres à coucher. Comptant requis substantiel.

St-Boniface — Triplex. En très bon état. Revenu mensuel: $265. Chauffage: eau chaude, gaz. Comptant requis substantiel.

Si vous voulez vendre ou acheter une maison, faites affaire avec un homme d'expérience et honnête qui vous donnera tous renseignements gratuits et confidentiels.

N. BERNIER
594, rue St-Jean-Baptiste
Téléphone: CEdar 3-2027
3-1957-4C.

MARION REALTY
66, rue Marion

Ste-Anne — Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Seulement 4 ans. Eau dans la maison. Lot: 100' x 230'. Soubassement à la grandeur. Chauffage: gaz. Prix: $7,500. Comptant requis: $2,500.

St-Boniface — Immeuble-appartement: 3 logis. Complètement loué. Revenu mensuel: $215. Prix: $24,500 avec $4,000 comptant. Balance: $125 par mois.

St-Vital — Maison: 4 pièces, 3 chambres à coucher. Prix: $11,900. $3,000 comptant.

St-Vital — Maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Prix: $8,500 avec $500 comptant.

Parc Windsor — Maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Prix: $9,700 avec $700 comptant.

St-Charles — Maison: 5 pièces, 2 chambres à coucher. Prix: $9,700 avec $800 comptant.

Appeler Raymond THERIAULT
CEdar 3-6217 ou LEnnox 3-6017
50-1936-4C.

PAUL'S REALTY LTD.
120, avenue Provencher, St-Boniface

A VENDRE

St-Boniface $14,900
Grande maison: style moderne, 6 pièces, 4 chambres à coucher. Salle de récréation. Beau lot. Garage. Près école Provencher.

St-Boniface **Immeuble-appartement**
Nouvellement construit en maçonnerie à l'épreuve du bruit et du feu. 2 minutes de l'hôpital. 9 beaux logis. Poêles, réfrigérateurs, tentures et tapis. Commodités supplémentaires. Stationnement pour chaque logis. Rapporte près de 10% sur placement. Chaque logis sous bail d'un an. Comptant requis substantiel.

St-Boniface $10,300
Duplex: 4 et 4. Bon revenu. Fournaise neuve. Garage. Près écoles. $1,000 comptant. Balance à termes.

St-Boniface $12,900
Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Garage. Nouvelle fournaise: gaz. Très propre. Grande cuisine. $3,000 comptant. Balance à termes.

Pour plus d'information
appeler PAUL GAGNON
Bureau: 247-9267
Résidence: CHapel 7-7603
1-1963-4C.

PRIX DES POUSSINS 1963
chez **BOLE,**
326, rue Des Meurons — CH 7-4529
F.A.B. à St-Boniface, Man.
Payable à l'express

	100 poulettes	100 mélangés	100 cochets
WLSX	31.95	14.95	4.00
RIRXLS	25.50	13.95	10.00
LS	25.50	13.95	10.00
BR	25.50	13.95	12.00
RIRXBR	25.50	13.95	12.00
BRXLS	25.50	13.95	12.00
LSXBR	25.50	13.95	12.00
WR	27.50	14.95	25.00
AA Queen	47.00	22.50	5.00

Nous tenons un assortiment complet d'approvisionnement pour la basse-cour.

Thé annuel

Le dimanche 28 avril, les Soeurs de la Charité et les parents des enfants retardés de la Section St-Amant, du Sanatorium St-Boniface, tiendront leur thé annuel.

Après une visite sur l'étage, le thé sera servi de 2 h. à 5 h. p.m., dans l'auditorium du Sanatorium.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher no 2450

Winnipeg, Man.

1923-1963

Provencher existe donc depuis quarante ans. La charte officielle occupe, depuis le 1er avril 1923, une place d'honneur en nos salles. Ce document historique comporte les noms des 51 membres fondateurs. Il n'est pas surprenant de constater que bon nombre d'entre eux sont passés au repos éternel. Tout de même plusieurs jubilaires sont encore parmi nous et seront spécialement honorés à notre grand banquet du 4 mai prochain. En voici la liste, au meilleur de notre connaissance: les frères Emile Couture, Henri d'Eschambault, Ernest Dumas, Watson Fournier, Ernest Gagnon, Henri Lacerte, Paul Lavoie, Raoul Mercier, Roméo Pelletier, le Dr Joseph Picard, l'hon. P.-A. Talbot et le Dr J.-J. Trudel. A noter que sur ces douze survivants, cinq furent Grand Chevalier de Provencher.

Programme

Grand banquet le samedi 4 mai à 6 h. 30 p.m., au gymnase du collège de St-Boniface. Prix du billet individuel, $3.00. Tous nos frères Chevaliers et leurs épouses, tous les amis de la cause colombienne sont cordialement invités à se joindre à nous en cette circonstance unique. En particulier nous aimerions revoir des représentants de tous les sous-conseils et conseils qui ont découlé depuis 40 ans du premier conseil de langue française de l'Ouest canadien. "Menunisse juvabit".

Les principaux orateurs: le Directeur Suprême, frère Léo Soenen, nous parlera de l'Ordre, et le frère P.-E. LaFlèche nous présentera les jubilaires.

Conflit

Malgré toutes nos précautions pour choisir de longue main notre journée de célébration, nous nous apercevons que le même jour, deux autres réunions importantes auront lieu. Il s'agit du congrès de l'Association d'Education et de la représentation du Cercle Molière. Nous avons beaucoup d'amis et de frères en ces deux organisations et nous espérons qu'ils pourront venir au banquet à 6 h. 30 p.m., sans pour cela manquer leur autre réunion.

Félicitations

Au Conseil le plus récent au Manitoba, Conseil Montcalm no 5413 de Letellier, son chroniqueur, Ligori, nous annonce qu'avec un noyau de 36 anciens membres, ils commencent avec 70 membres inscrits. Nous vous souhaitons de pouvoir célébrer votre 40e en l'an 2003, tout comme Provencher cette année. Pourquoi pas? En attendant, nobles descendants de Provencher, venez célébrer avec nous le 4 mai prochain. Vous y verrez sans doute "Après Tout", "Figaro", "Quo Vadis" et assurément

BISTOURI.

Maison à vendre



166, rue Despins, à St-Boniface. Deux étages et sous-sol. Dix pièces. Résidence idéale pour famille canadienne-française. Au centre de la ville de St-Boniface.

Pour renseignements, s'adresser à **SHERBROOK REALTY CO.** (SP 5-2513).

Noces d'argent de M. et Mme J.-R. Doiron

Le samedi matin 20 avril, une messe spéciale d'anniversaire fut célébrée par le R. P. C. Lafrenière, O.M.I., curé, à l'église du Sacré-Coeur de Winnipeg, à l'occasion du 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Joseph-R. Doiron, paroissiens fidèles, dévoués et bien connus et appréciés de tous.

C'est le 19 avril 1938 que Mgr Léonide Primeau officiait au mariage de M. Doiron et de Mlle Agnès Bannon, à la basilique de St-Boniface. Les cinq enfants des jubilaires sont: Mmes René Cyrenne (Anne-Marie) et Melvin Slobodesky (Léonie), de Winnipeg, Thomas, de Saskatoon, Joseph et Marguerite, élèves au cours supérieur de l'école du Sacré-Coeur.

Une réception eut lieu à la résidence familiale, 868, rue Alverstone. Un grand nombre de parents et d'amis vinrent offrir leurs voeux aux jubilaires, dont le R. P. Guy Fortier, S.J., recteur du Collège de St-Boniface, où M. Doiron est professeur.

AVIS DE SOUMISSION

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention "Poubelles" seront reçues jusqu'à cinq heures (5) p.m., heure centrale avancée, le 17 mai 1963, pour ce qui suit:

Deux cents (200) poubelles métalliques, avec option d'achat de quantités additionnels de cinquante poubelles, franco à bord, St-Adolphe, Manitoba.

Descriptions des poubelles devant être:

(1) Tôle d'acier galvanisée très solide, jauge 24.
(2) Pas moins de trente pouces (30) de hauteur.
(3) Pas moins de dix-huit pouces (18) de diamètre.
(4) Munies de poignées et de couvercles bien ajustés.

Municipalité de Ritchot,
M. Brodeur, secrétaire,
St-Adolphe, Man.

AVIS DE SOUMISSION

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention "Soumission pour enlèvement des ordures", seront reçues jusqu'à cinq heures (5) p.m., heure centrale avancée, le 17 mai 1963, pour service d'enlèvement des ordures dans les villages d'Ile-de-Chênes, Lorette, Niverville, St-Adolphe et Ste-Agathe.

On peut se procurer des copies des "termes de référence" aux bureaux municipaux de St-Adolphe et Lorette ou de M. Harold Giesbrecht, secrétaire du village de Niverville non incorporé.

La plus basse ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

Municipalité de Ritchot,
M. Brodeur, secrétaire,
St-Adolphe, Man.